La LIBERTÉ

Vol. 89 n°25 • du 3 au 9 octobre 2002 • **SAINT-BONIFACE** 88 ¢ + taxes

La communauté en deuil

Le sénateur et ex-ministre des Anciens combattants, Ronald Duhamel, est décédé le 30 septembre. *La Liberté* vous présente un survol de sa carrière ainsi que le témoignage de collègues et amis.

■ Pages 2 à 4.

Citation de la semaine

« Les gens pensent que les prédateurs sexuels se cachent dans les buissons près des cours d'école. Pourtant, ils sont dans nos maisons. »

Le ministre de la Justice, Gord Mackintosh, espère qu'un site Internet, cyberaide.ca, protègera les enfants des pédophiles. Il rappelle que de nombreux pédophiles utilisent la technologie pour attirer leurs victimes.

■ Page 5.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

[illegible]



photo : Jean-François Nadeau

Reconnaissance provinciale

Les résidants de Saint-Norbert ont de quoi se réjouir. Le parc des ruines du monastère trappiste a été désigné parc provincial par le gouvernement Doer. Ce dernier convie les Manitobains à profiter du site pour marcher, skier ou participer à une activité culturelle. ■ Page 30.

Candidats en lice

À l'approche des élections municipales, qui auront lieu le 23 octobre dans les Villes et Municipalités rurales du Manitoba, *La Liberté* vous propose un portrait des prétendants au pouvoir et leurs aspirations.

■ Pages 8 et 9.

Et les francophones?

La Province subventionne plus de 300 nouvelles places dans 30 garderies manitobaines. De ce nombre, aucune n'est francophone.

■ Page 5.

Femme de droit

Avocate de renom, Gisèle Halimi a évolué parmi les Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre pour revendiquer un meilleur système de justice, mais surtout le droit d'être femme.

■ Page 13.

Donner sans compter

Donner sans compter, c'est ce que font depuis plus de cinq ans Adèle et Claude Vermette. Cette année ne fera pas exception, car ils se rendront dans un orphelinat mexicain pour y livrer des ressources essentielles.

■ Page 35.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Souvenirs du politicien

Persévérant, tenace et positif. Voilà comment collègues et amis ont perçu ce grand homme de Saint-Boniface.

Mylène CRÊTE

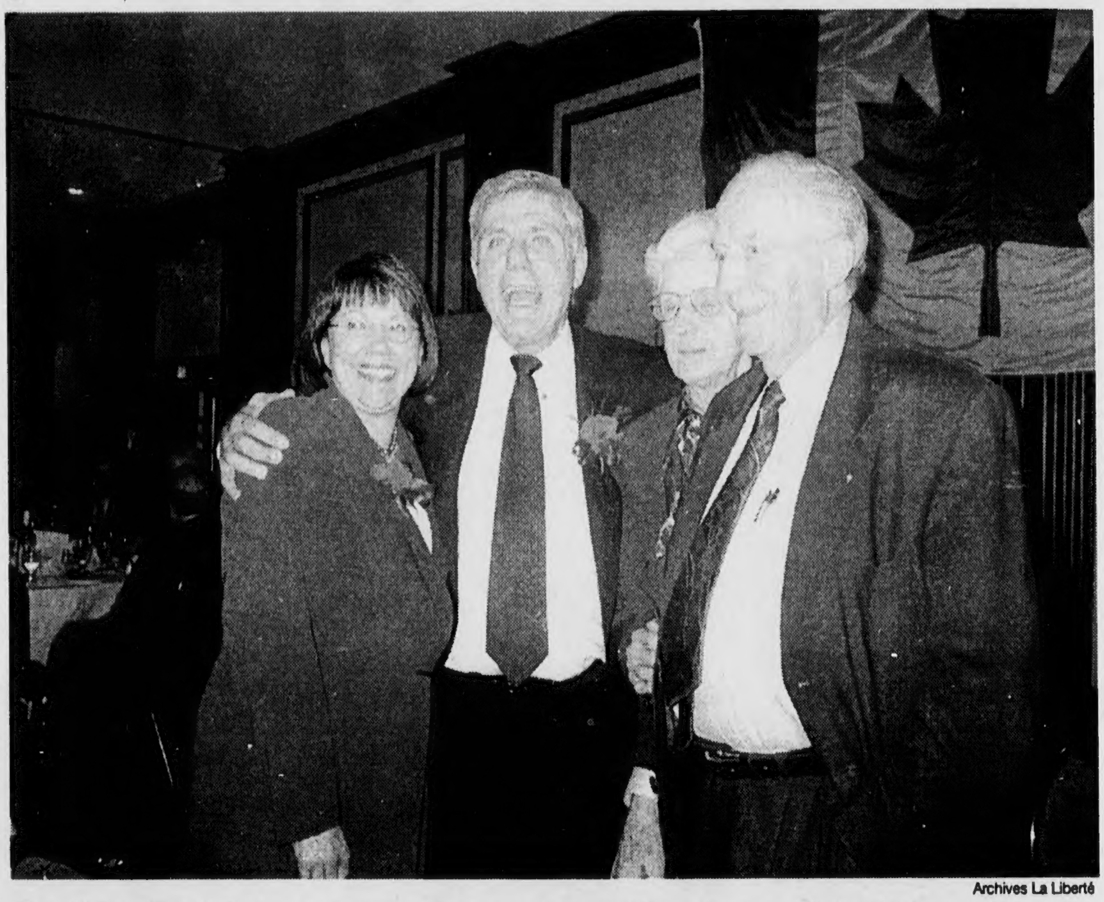
Lorsque à 16 ans son père lui avait dit qu'il aurait le talent pour faire de la politique, Ronald Duhamel ne se doutait pas que le temps lui donnerait raison. Les diverses expériences qu'il a cumulées, comme il l'a lui-même reconnu, lui ont grandement servi lors de ses années de député.

« C'était un travailleur acharné et convaincu, souligne Philippe Le Quéré, qui a été bénévole pour presque toutes ses campagnes électorales. Il a travaillé jusqu'à ce qu'il soit trop mal en point pour continuer. Il insistait pour que la maladie reste au niveau privé et qu'elle n'entrave pas son travail. »

Le député fédéral de la circonscription de Saint-Boniface, Raymond Simard, perçoit son prédécesseur comme un modèle. « Il a été un mentor pour moi, remarque-t-il. J'ai beaucoup bénéficié de ses conseils lors de la dernière campagne électorale. Mon objectif est de poursuivre ce qu'il a entamé ; il répondait aux besoins des gens de sa circonscription. Je regrette de ne pas avoir eu le temps de travailler avec lui au sein du caucus, car il aurait accompli beaucoup en tant que sénateur. »

Le vice-président du Parti libéral du Canada et ami personnel de Ronald Duhamel, Tim Ryan, se souvient de la sensibilité de l'homme politique. « Il était très gentil envers les gens qu'il côtoyait et c'est ce qui faisait de lui un excellent député, précise-t-il. Il avait à cœur le développement des communautés francophones, mais il ne mettait personne de côté. Il était d'une loyauté extrême. »

Parmi ses grandes réalisations se trouve l'inclusion des communautés francophones dans les négociations économiques. « Une des premières choses qu'il a faites en devenant secrétaire d'État de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien a été d'élever les conseils de développement économique des Prairies au rang de partenaire, indique l'homme d'affaires franco-manitobain Raymond Poirier. Il a permi aux francophones de faire partie de la machine économique au même titre que les anglophones. Ça a été une de ses grandes contributions, puisque ça a fait changer toute une mentalité. »



Archives La Liberté

Ronald Duhamel était perçu comme quelqu'un de très positif par les gens qui l'ont côtoyé.

À la suite de l'intervention de Ronald Duhamel, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) a obtenu un engagement financier de trois ans de la part du gouvernement fédéral. « Nous n'avions jamais eu ça avant, s'exclame la directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire. Pour la première fois, nous pouvions planifier au lieu d'attendre du financement pour quelques projets spéciaux.

« Il nous a donné confiance que nous pouvions être un joueur aussi important que les autres, poursuit-elle. Il était tellement plein d'énergie. C'était quelqu'un qui courait à ses réunions. Et il n'hésitait pas à donner le crédit aux autres. »

L'énergie débordante dont il faisait preuve lui venait peut-être de tous les jeunes qui l'entouraient. Selon Philippe Le Quéré, il n'hésitait pas à leur offrir un emploi, histoire de leur donner une première chance. Ronald Duhamel croyait qu'il y avait du génie dans chaque personne et que la jeunesse avait beaucoup à apporter aux discussions politiques.

« Je lui dois ce que je suis aujourd'hui, déclare Daniel Lussier, qui a été son adjoint exécutif durant cinq ans. Tous les jeunes qui l'ont côtoyé vous diront qu'il était difficile de travailler avec lui, car il était très exigeant. Il avait une éthique de travail à toute épreuve. Mais ils vous diront tous aussi qu'ils n'auraient jamais pu avoir un meilleur patron que lui. »

Ronald Duhamel ne s'est pas laissé abattre par la maladie, bien qu'elle ait dicté sa vie au cours des derniers mois. Il s'est d'ailleurs présenté à un souper paroissial à La Broquerie il y a quelques semaines. « Il était aussi tenace pour lutter contre le cancer qu'il l'a été au cours de sa carrière politique », conclut Daniel Lussier.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur et rédacteur en chef : **Pascal DUBÉ** ■ Adjoint(e)s au rédacteur en chef : **Mylène CRÊTE** et **Jean-François NADEAU** ■ Journaliste : **Dominique PHILIBERT** ■ Journaliste et correcteur : **Stéphane MICHAUD** ■ Chef de la production : **Véronique TOGNERI** ■ Infographiste : **Martin LAJOIE** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Publicité : **Inné DICKO** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD** ■ Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** • Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba : 28,50 $** (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada : 32,10 $** (TPS incluse) ■ **États-Unis : 90 $** ■ **Outre-mer : 125 $** ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

N° de la convention : 40012102 ■ PAP 7996

ISSN 0845-0455

OPSCOM
Représentation nationale: 1 800 2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

POLITIQUE FÉDÉRALE

Ronald Duhamel s'éteint

Durant ses 64 années de vie, l'ancien député de Saint-Boniface a mené à terme de nombreux projets. Portrait d'un homme qui ne se lassait pas de travailler.

Mylène CRÊTE

Le sénateur Ronald Duhamel a été emporté par le cancer, le 30 septembre à son domicile, entouré de sa famille et de ses amis intimes. Il était âgé de 64 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Carolyn, ses trois filles Kathie, Natalie et Karine ainsi que de nombreux frères et sœurs.

Ronald Duhamel a fait sa marque dans la politique fédérale en tant que secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest et de ministre des Anciens combattants. Il a fait son entrée au Parlement en 1988 après avoir mené une carrière dans la fonction publique du Manitoba, surtout du côté de l'éducation.

« Il s'est aussitôt distingué par sa vive intelligence et par sa prodigieuse énergie, a souligné le premier ministre du Canada, Jean Chrétien par voie de communiqué. J'ai toujours été impressionné par son attachement profond à ses racines franco-manitobaines. Ronald était une bonne personne. Il avait la répartie facile, une compassion sans faille et un entregent remarquable. »

Toujours plus haut

Né à Saint-Boniface le 2 mars 1938, Ronald Duhamel était le 8e des 12 enfants de Jean-Baptiste Duhamel et le fils aîné de Hortense Lemieux. Il fut le seul de toute la famille à pouvoir fréquenter l'école secondaire, car sa petite taille ne le destinait pas aux travaux de la ferme. À cette époque, il habitait Pinewood, une petite agglomération de la région de Rainy River dans le Nord-Ouest de l'Ontario où il poursuivra sa scolarité.

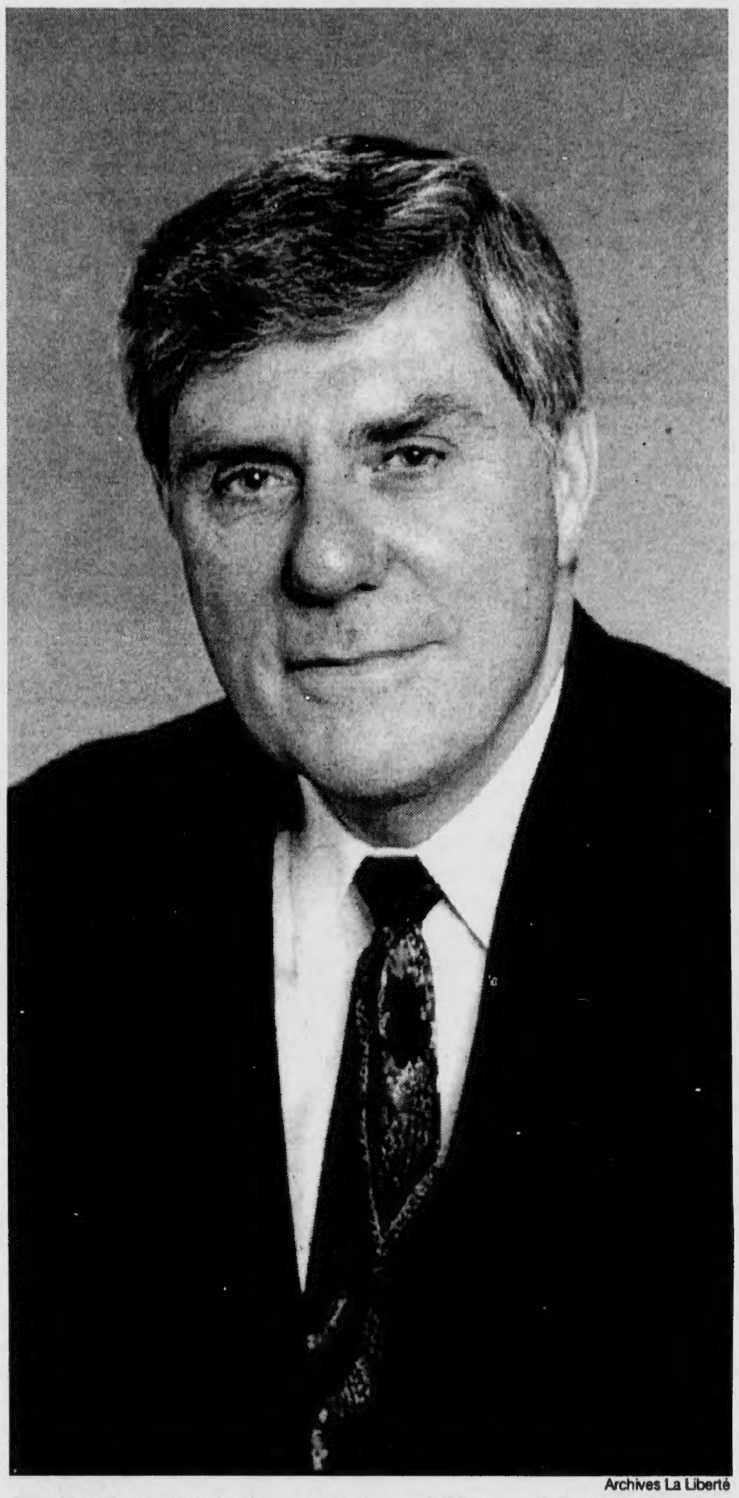
À l'âge de 16 ans, son diplôme d'études secondaires en main, il est embauché comme enseignant dans une école située au nord de Dryden. Les quatre années suivantes lui permettent de faire l'expérience de divers métiers qui lui confirment sa vocation pour l'enseignement. Il y apprend entre autres à écouter les opinions de tous et à les concilier pour produire un travail de qualité. De là lui viendra également son souci de l'inclusion.

Ronald Duhamel entreprend ensuite des études supérieures. Il termine l'école normale, entame un baccalauréat à temps partiel à l'Université de Lakehead. Aussitôt cette première étape achevée, il se lance dans une maîtrise en administration scolaire à l'Université de Toronto, puis complète un doctorat en administration portant sur les écoles d'immersion en un laps de temps record de deux ans.

Tout au long de ses études, Ronald Duhamel continue à œuvrer au sein du système scolaire ontarien. Il devient tour à tour directeur général d'une commission scolaire à Peterborough et directeur général d'une commission scolaire de la région de Kapuskasing. Il sera d'ailleurs la plus jeune personne dans l'histoire de l'Ontario à occuper ce poste.

Après le décès de son père, Ronald Duhamel retourne vivre dans sa province natale. Sa mère habite toujours le nord-ouest de l'Ontario et il souhaite se rapprocher d'elle. Il accepte donc le poste de sous-ministre adjoint responsable de l'éducation française dans le gouvernement manitobain, puis deux ans plus tard celui de sous-ministre à l'Éducation. Il sera encore une fois pionnier dans son domaine puisque ce poste n'avait jamais été accordé à un francophone au pays mis à part au Québec. En 1987, il reçoit une médaille du lieutenant-gouverneur pour son travail en administration publique.

Les gens de son entourage lui suggèrent de plus en plus de se lancer en politique. Il avait tout d'abord été recruté par le Parti conservateur du Manitoba, en 1979, avant d'accepter d'occuper la fonction de sous-ministre sous l'égide des néodémocrates. Presque dix ans plus tard, il joint les libéraux et remporte les élections fédérales dans la circonscription de Saint-Boniface avec plus de 50 % des voix. Il gagnera également les élections de 1993 et de 1997.



Archives La Liberté

Le cheminement de Ronald Duhamel l'a amené à atteindre des sommets toujours plus hauts.

Le visionnaire

« Il aimait le pouvoir, dans le sens où ça lui donnait la capacité de faire bouger les choses », souligne celui qui a été son adjoint exécutif pendant cinq ans, Daniel Lussier.

Pour Ronald Duhamel, Saint-Boniface constituait un microcosme du Canada. Les gens de toutes origines composant cette circonscription représentaient la réalité canadienne. Il s'affairait à la développer du mieux qu'il le pouvait avec tout l'acharnement que ses collègues et amis lui connaissaient.

Il aurait aimé devenir ministre plus rapidement, car « le temps passe vite ». Sa patience a toutefois été récompensée en 2000, lorsqu'il fut nommé ministre des Anciens combattants. Il conserve les titres de secrétaire d'État de Sciences, Recherche et Développement et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

La création du Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, l'avancement des projets du pont piétonnier dans le Quartier français, du centre étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface, de la Maison du Bourgeois et de la mission à Strasbourg comptent parmi les nombreuses réalisations de sa carrière politique.

Ses fonctions au sein du cabinet Chrétien ont pris fin en janvier 2001, lorsque le premier ministre l'a nommé au Sénat. Ronald Duhamel avait appris qu'il souffrait d'un cancer du rein en 1999, une maladie qu'il avait combattu grâce à des traitements de radiothérapie. Deux ans plus tard, la maladie le rattrape et ne lui laissera qu'une année pour terminer sa carrière politique.

« Lorsque son cancer est réapparu, il a dit que c'était dommage car les choses commençaient à bien rouler, raconte Daniel Lussier. Il y a plein de projets auxquels il a participé qui donneront des résultats dans les années à venir. »

Un dernier hommage

Les personnes qui souhaitent rendre un dernier hommage au sénateur Ronald Duhamel pourront le faire à deux occasions.

Des prières seront récitées à la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens le 4 octobre, à compter de 19 h. Les funérailles auront quant à elles lieu le 5 ocotbre, à 14 h, à la Cathédrale de Saint-Boniface.

DISCOURS DU TRÔNE

Le fédéral précise ses engagements

Yves Lusignan (APF)

Sans surprise, Ottawa confirme qu'il appliquera un plan d'action sur les langues officielles. Ce plan mettra notamment l'accent sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde. L'objectif est de doubler d'ici dix ans le nombre de diplômés des écoles secondaires ayant une connaissance fonctionnelle du français et de l'anglais.

Le plan « appuiera le développement des communautés minoritaires d'expressions française et anglaise et rendra plus accessibles les services dans leur langue dans les domaines tels que la santé », peut-on lire dans ce qui constitue le dernier discours du Trône avant le départ du premier ministre Chrétien en février 2004.

Le plan d'action « renforcera » enfin l'utilisation des deux langues officielles dans la fonction publique fédérale, autant au travail que dans les communications avec les citoyens.

Le ministre responsable des langues officielles, Stéphane Dion, avait déjà dévoilé les grandes lignes du plan d'action le 22 juin à Whitehorse, lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA).

L'annonce d'un plan d'action sur les langues officielles dans le discours du Trône fait elle-même suite à la promesse contenue dans le discours du Trône du 30 janvier 2001, dans lequel Ottawa avait annoncé son intention de renouveler son engagement à l'égard des communautés minoritaires de langue officielle.

Le premier ministre Chrétien avait par la suite annoncé, le 25 avril 2001, la nomination du ministre Stéphane Dion à titre de responsable des dossiers touchant les langues officielles. Le fameux plan d'action du ministre Dion doit être dévoilé d'ici cet automne, au plus tard au début de 2003.

Éditorial

Merci monsieur Duhamel

Cet éditorial aurait très bien pu s'appeler *Quand les mots nous manquent*, *Un bâtisseur s'éteint* ou encore, *La communauté en deuil*. J'ai finalement décidé, comme monsieur Duhamel l'aurait préféré j'en suis certain, de lui rendre hommage en lui disant simplement MERCI!

Comment qualifier l'œuvre de Ronald Duhamel pour la communauté francophone, pour le Manitoba, pour le Canada? Comme vous l'avez sûrement lu dans cette édition de *La Liberté*, ou encore vu ou entendu dans les autres médias au cours des derniers jours, monsieur Duhamel a laissé sa marque partout où il est passé. Fier père de famille, grand homme de foi, politicien intègre, il était vraiment dans une classe à part.



par Pascal DUBÉ

Comme journaliste, j'ai eu la chance de rencontrer Ronald Duhamel à plusieurs reprises dans l'exercice de ses fonctions, comme député de Saint-Boniface, secrétaire d'État, ministre et finalement comme sénateur. Mais à chaque fois, c'est l'homme, plus que le politicien, qui m'a marqué.

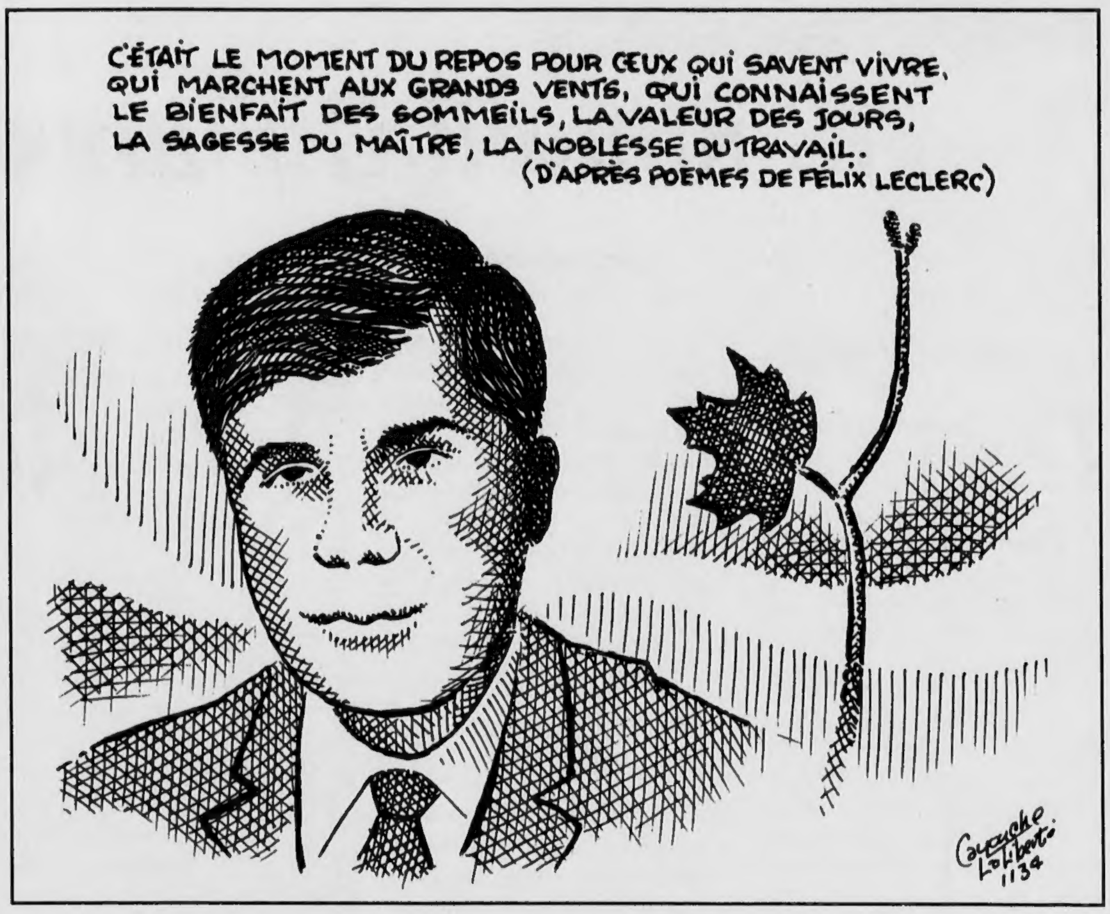
Ronald Duhamel avait une façon différente d'écouter nos propos, d'être attentif à nos commentaires et sensible à ce qu'on disait. Malgré son horaire très chargé, il était toujours disponible. Habile politicien, il défendait avec ardeur les droits des minorités linguistiques. C'est aussi avec adresse et intelligence qu'il répondait aux questions parfois difficiles que lui posaient les journalistes. Bien que tout au long de sa carrière politique, il ait respecté les décisions du Parti libéral, c'est d'abord et avant tout les intérêts de ses concitoyens de Saint-Boniface qu'il défendait.

Son plus grand héritage, c'est probablement auprès des jeunes francophones qu'il l'aura laissé. Tout au long de sa vie professionnelle, Ronald Duhamel a su s'entourer de jeunes gens dynamiques. Il me confiait une fois en entrevue préférer le dynamisme, l'intelligence et les nouvelles idées des jeunes aux recettes déjà toutes préparées du « *old boys club* ». Tous les jeunes à qui j'ai parlé et qui ont travaillé avec Ronald Duhamel s'estimaient chanceux et privilégiés de l'avoir côtoyé.

Je laisse aux organismes, institutions et entreprises le soin d'exprimer ce que Ronald Duhamel représentait pour eux. Monsieur Duhamel a travaillé tellement fort et dans tellement de dossiers qu'il me serait impossible de les nommer tous sans en oublier. Que ce soit dans les secteurs économique, de la santé ou encore de l'éducation, il était de tous les combats.

Nul besoin de dire que le départ de Ronald Duhamel laissera un grand vide au sein de la communauté. Il rejoint notamment les Maurice Gauthier, Gildas Molgat et Neil Gaudry, ces grands défenseurs des droits des francophones qui l'ont précédé. Chacun à leur manière, ils ont façonné le Manitoba français que nous connaissons aujourd'hui. Nous ne pouvons que leur être reconnaissants.

C'est pourquoi, en toute humilité, je me contenterai de dire en terminant : Merci monsieur Duhamel.



À VOUS la parole

Mauvaise langue

À l'équipe de *La Liberté*,

Mes félicitations pour votre superbe série de textes sur l'immigration francophone. Le traitement que vous faites de cette importante question est rien de moins qu'exemplaire, d'autant plus qu'il s'agit d'un enjeu complexe avec lequel nos communautés francophones ne sont que peu familières.

Je profite de l'occasion pour rectifier mes propos rapportés dans votre édition du 19 septembre dernier, où je mentionne que la langue maternelle que parlent bien des francophones dans nos communautés n'est pas le français, donnant l'ourdou comme exemple, alors que je parlais d'immigrants venus d'Afrique. Or, vos lecteurs amateurs de linguistique (ou qui ont justement grandi dans cette région) savent que cette langue compte plus de 100 millions de locuteurs... au Pakistan et en Inde! Pour parler de l'Afrique, le swahili aurait été un bien meilleur exemple de l'une des très nombreuses langues parlées dans cette région du monde.

Veuillez excuser cette erreur de linguistique. Je prendrai grand plaisir à lire la suite de votre dossier sur l'immigration francophone.

Robin Cantin
Directeur des communications
FCFA du Canada
Le 25 septembre 2002

On s'écrit!

Monsieur le rédacteur,

Merci aux descendants des émigrants venus de Savoie en France, qui ont répondu favorablement à ma lettre publiée dans *La Liberté*.

Je termie un voyage de trois semaines au Manitoba, et j'ai été touché par l'amabilité et la gentillesse des Manitobains, ainsi que par la vivacité de la francophonie à Saint-Boniface, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Haywood, et d'autres villages visités. Toutes les personnes rencontrées, jeunes ou vieux, hommes ou femmes, ont eu à cœur de me parler de manière chaleureuse et émouvante, de leurs régions d'origine, que ce soit en France, en Suisse, en Belgique, au Québec ou ailleurs...

Désireux d'apporter ma modeste contribution à la conservation de notre belle langue, je propose aux personnes qui le souhaitent, de m'écrire, en toute simplicité et en toute amitié, à l'adresse suivante : Christian Dupont, Les Envers, 74239 Les Clefs, France. Je répondrai à toutes les personnes intéressées. Merci d'avance.

Bon nombre de personnes me reconnaîtront grâce aux edelweiss en bois d'arolle que j'ai offerts en souvenir de la Savoie, tout au long de mon voyage au Manitoba.

Christian Dupont
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 26 septembre 2002

Écrivez-nous!

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

MISES EN CANDIDATURE

Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Région URBAINE
Maurice Auger
Marc Boily
Robert Godin
Richard Fontaine
Alain Noël
Roland Saurette
Anne-Marie Thibert-Guénette

Quatre (4) commissaires à être élus

Région EST
Patricia Bouchard
Yolande Dupuis
Adrien Grenier

Candidats élus par acclamation

Région SUD
André Carbonneau
Claude Lemoine
Monique Papineau-Lafond

Deux (2) commissaires à être élus

Région OUEST
Bernard Lesage
Jacques Saquet

Candidats élus par acclamation

Jean-Maurice Lemoine
Directeur du scrutin

GARDERIES

346 nouvelles places anglophones

Le financement par la Province de 346 nouvelles places dans les garderies ne fait pas que des heureux chez les francophones.

Jean-François NADEAU

L'ancien ministre des Services à la famille, Tim Sale, a annoncé le 19 septembre que la Province injectait plus de 720 000 $ afin de créer 346 nouvelles places dans 30 garderies. Toutefois, de ce nombre, aucun établissement n'est francophone.

« Nous avons franchi une étape importante dans la réalisation de notre engagement d'accroître le nombre de places en garderies au Manitoba, affirme Tim Sale. Ce financement supplémentaire servira à améliorer le système en entier, puisque les éducateurs des centres ciblés bénéficieront de meilleures conditions salariales. »

Directrice de la garderie Le P'tit Bonheur et de la garderie scolaire Les Tournesols, Marie Rosset aimerait pouvoir en dire autant. Elle estime que les francophones sont laissés pour compte dans les plans de développement de la Province. « C'est un peu frustrant, mais pas surprenant, lance-t-elle. Nous sommes oubliés. Il faut être à la table de négociations pour obtenir ce que l'on demande. Malheureusement, nous n'avons pas toujours les moyens d'y être. »

Pourtant, sans nier qu'il y ait des besoins importants du côté anglophone, Marie Rosset indique que plusieurs garderies francophones fonctionnent avec difficulté. « Certaines garderies, surtout d'âge scolaire, opèrent sans subventions pour répondre aux besoins des parents. Je travaille dans deux garderies et les listes d'attente sont très longues. Avec des octrois gouvernementaux, nous pourrions offrir de meilleures conditions de travail, attirer de nouveaux employés et augmenter le nombre de places disponibles. »

Coordonnatrice du préscolaire à la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba, Jeannine Bertrand nuance la situation. « Cette annonce concerne les nouvelles garderies ou les garderies qui ont ouvert une nouvelle section, soutient-elle. Selon moi, il n'y avait aucun établissement francophone sur la liste d'attente de la Province. Je sais que Les Franco-Lions de l'école Lacerte ont ouvert leurs portes en septembre seulement et qu'ils n'ont toujours pas reçu de subventions, mais ils ne devaient pas être en opération quand la liste a été établie. »

En ce qui concerne le manque de places dans les services de garde francophones, Jeannine Bertrand admet que le problème existe toujours. Toutefois, elle mentionne qu'il s'est résorbé.

« Le problème n'est plus aussi criant qu'il y a deux ou trois ans, estime-t-elle. Avec le prolongement du congé de maternité à un an et la mise sur pied de la maternelle à plein temps, la demande est moins grande. De plus, l'ouverture des Enfants précieux, des Tournesols et des Franco-Lions a beaucoup aidé. La plus grande demande est présentement pour les bébés de deux ans et moins, qui ne sont pas acceptés dans la plupart des centres. »



Archives La Liberté

Marie Rosset : « Certaines garderies, surtout d'âge scolaire, opèrent sans subventions pour répondre aux besoins des parents. »

JUSTICE

Exploitation dénoncée

Mylène CRÊTE

Un nouveau site Internet, lancé le 26 septembre par l'organisme manitobain Child Find, vise à protéger les enfants de l'exploitation sexuelle. (1) Cyberaide.ca contient de l'information sur les différentes formes que prend ce crime et permet aux parents comme aux enfants de dénoncer tout cas de pornographie juvénile ou toute tentative d'attirer des enfants, démarche que l'on nomme aussi leurre.

Les jeunes constituent une proie facile pour des pédophiles qui tentent de gagner leur confiance par le biais du clavardage (*chat*). Chaque plainte transmise à Child Find sera étudiée par un comité composé majoritairement d'anciens policiers. Celui-ci communiquera les informations qu'il juge pertinentes aux autorités.

« Les gens pensent que les prédateurs sexuels se cachent dans les buissons près des cours d'école, affirme le ministre de la Justice, Gord Mackintosh. Pourtant, ils sont dans nos maisons et c'est pourquoi il faut éclairer les zones sombres d'Internet. »

Des études ont démontré qu'un enfant sur cinq âgé entre 10 et 17 ans a été sollicité en ligne par quelqu'un qui voulait le rencontrer. Un sondage conduit auprès de fillettes âgées de 11 ans indique quant à lui qu'elles ne divulgueraient pas de l'information personnelle à quelqu'un en qui elles n'ont pas confiance. Certaines d'entre elles croient toutefois qu'elles peuvent déterminer si une personne est digne de confiance en clavardant avec elle pendant 15 minutes. L'an dernier, 30 arrestations reliées à des crimes d'exploitation sexuelle infantile ont eu lieu au Manitoba.

Malgré tout, très peu de données statistiques sont disponibles à ce sujet au Canada. Mais le président de Child Find Canada, John Ward compte sur Cyberaide.ca pour déterminer la fréquence du leurre.

« Aujourd'hui, il y a des cas dans toutes les provinces, constate-t-il. Depuis trois ou quatre ans, nous avons vu la situation devenir de plus en plus sérieuse. Les cas d'enlèvements où les enfants ont rencontré leur agresseur par le biais d'Internet augmentent d'année en année.

« Les parents passent des heures à s'assurer que leurs enfants sont en sécurité alors que la Toile équivaut à inviter des étrangers dans son foyer, continue-t-il. Les prédateurs sexuels se servent de la technologie pour se cacher. »

Le vice-président de l'organisme Au-delà des frontières, Norman Boudreau, se réjouit du nouveau site Internet, mais y apporte un bémol. « Si l'âge de consentement aux relations sexuelles était haussé à 16 ans, ce genre d'initiative aurait plus d'impact, soutient-il. Cela protégerait beaucoup plus d'enfants, car si un pédophile tente de séduire quelqu'un âgé entre 14 et 16 ans, cela ne constitue pas un crime. »

Le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, affirme que la question du changement de l'âge de consentement aux relations sexuelles est sur la table. « Nous en avons discuté et nous en discuterons lors des prochaines réunions des ministres de la Justice fédéral, provinciaux et territoriaux, mentionne-t-il. Mais il faut regarder s'il y a lieu d'amender la loi. »

Le projet pilote Cyberaide.ca s'étendra à la grandeur du Canada, espère-t-on, dans un an. Une ligne téléphonique l'accompagne en cas d'urgence. L'initiative, mise sur pied au coût de 600 000 $, est financée par les gouvernements fédéral et provincial de même que par le secteur privé.

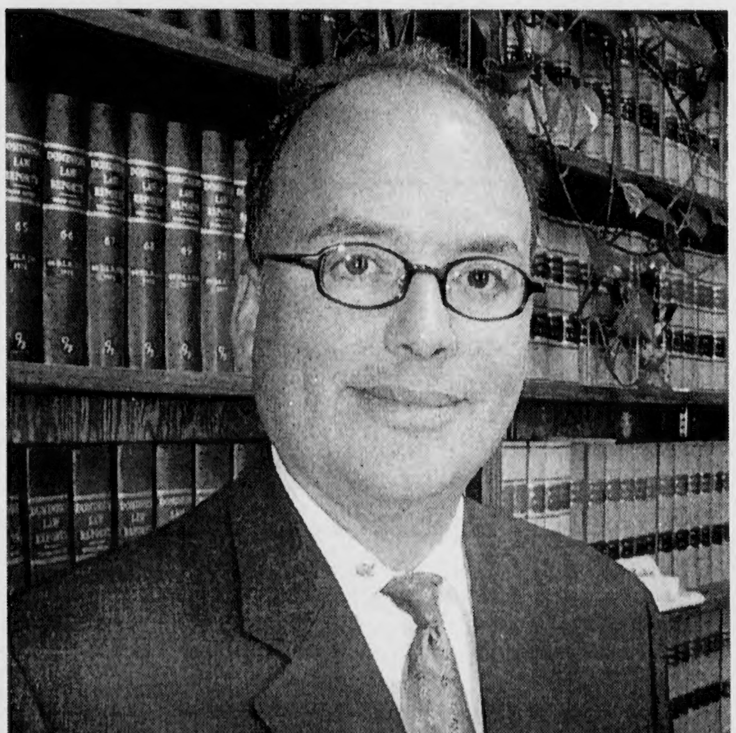


photo : Mylène Crête

Normand Boudreau : « Si l'âge de consentement aux relations sexuelles était haussé à 16 ans, Cyberaide.ca aurait plus d'impact. »

(1) Le site peut être consulté au www.cyberaide.ca. En cas d'urgence concernant un cas d'exploitation sexuelle infantile, téléphonez au 1-866-658-9022.

Échos des aînés

OCTOBRE 2002

SESSIONS POUR LES GENS AU BEL ÂGE

Francofonds, le Collège universitaire de Saint-Boniface et le Centre culturel franco-manitobain organisent des sessions d'information portant sur la **planification financière**.

Ces sessions sont gratuites.

Thème principal :
« Où passera votre héritage? »

animé par Maître Alain Laurencelle

le **mardi 15 octobre 2002**
à 13 h 30
au Salon Sportex
Collège universitaire de Saint-Boniface
Saint-Boniface

le **mardi le 29 octobre 2002**
à 13 h 30
à la Salle Neil-Gaudry
Centre culturel franco-manitobain
Saint-Boniface

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER

auprès de Lucienne au 237-5852
ou sans frais au 1 (866) 237-5852.

FRANCOFONDS · Collège universitaire de Saint-Boniface · Centre

SOIRÉE THÉÂTRE À SAINT-LAURENT

Vieillir en toute sécurité

Le 25 novembre 2002
à 19 h 30
au Centre récréatif
Saint-Laurent

Billets : 5 $ par personne
Un goûter métis traditionnel sera servi.

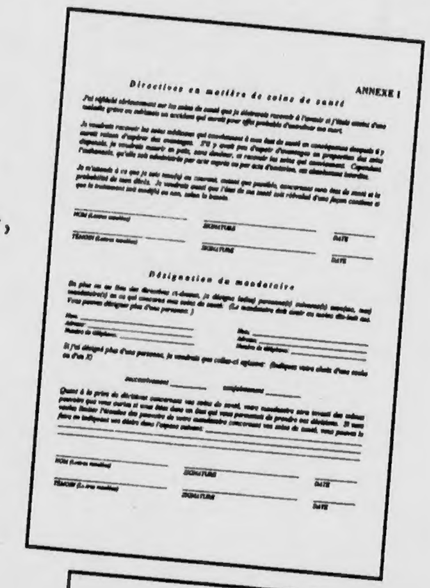
Contactez la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)
et réservez vos billets
avant le 15 novembre 2002
Téléphone : 235-0670
ou sans frais 1 800 665-4443
ou
Darlene Coutu-McKay à Saint-Laurent
au 646-2504.



TROUSSE DE DERNIÈRES VOLONTÉS

La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) a développé une trousse de dernières volontés et souhaite la faire connaître auprès de la clientèle des 55 ans et plus.

Voici les formulaires qui sont inclus dans la trousse :

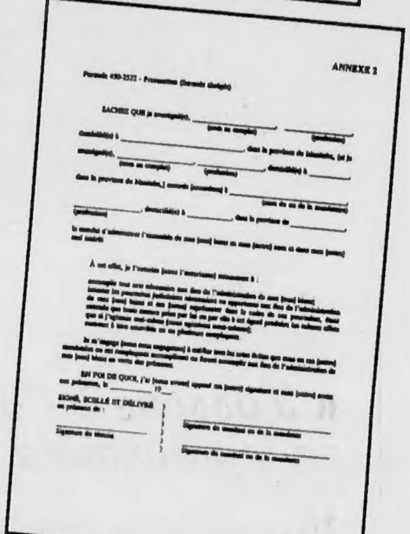


Directives en matière de soins de santé — ANNEXE 1

Désignation du mandataire

LE PREMIER FORMULAIRE est celui qui est fourni par CHCM, « Directives en matière de soins de santé », et disponible déjà depuis une dizaine d'années. Il avait été vérifié par un avocat et peut être reproduit, contrairement à celui dans la trousse.

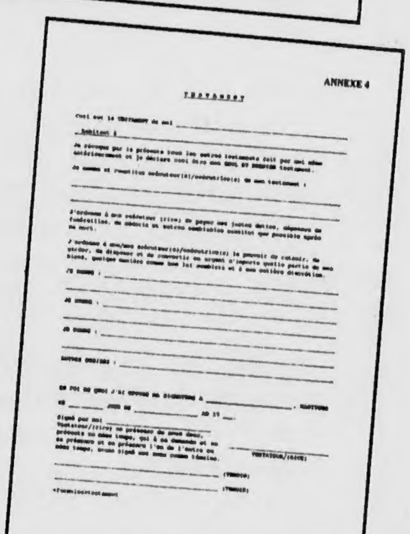
LE DEUXIÈME FORMULAIRE est celui de la province, « Procuration 450-2522 (formule abrégée) ». Il donne à une personne de confiance l'autorisation nécessaire d'administrer ses biens.



ANNEXE 2

LE TROISIÈME FORMULAIRE est celui des caisses populaires, « Procuration générale », qui couvre les transactions financières en entier. Ce formulaire englobe toutes les volontés d'une personne. Nous recommandons tout de même l'assistance d'un avocat pour remplir ce formulaire parce qu'il est un peu plus compliqué pour une personne ordinaire de comprendre ce jargon juridique.

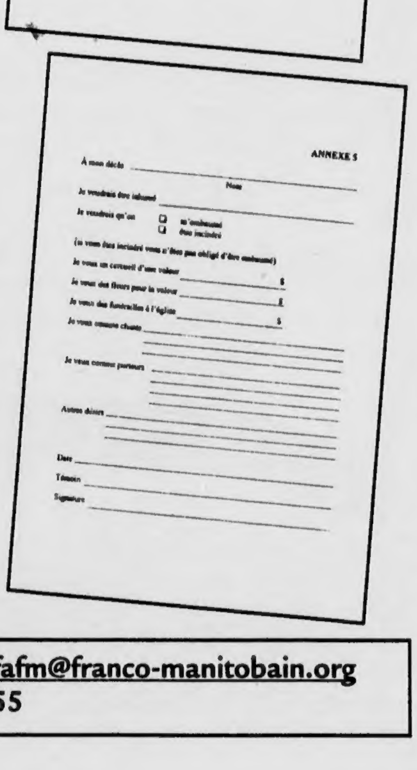
LE DERNIER FORMULAIRE est intitulé « Testament ». Bien des personnes vous disent qu'un testament olographe n'est pas acceptable : c'est faux. Une personne peut faire son testament elle-même, le signer devant un (des) témoin(s) et la loi doit le reconnaître. Il faut faire attention aux petites choses importantes telles que se servir du même stylo, initialiser les changements, etc. Un olographe ou la copie que je vous propose, n'est pas la perfection, mais c'est mieux que rien, voulant éviter les désarrois et les malentendus de dernière minute.



TESTAMENT — ANNEXE 4

UN AUTRE FORMULAIRE que nous vous proposons vous permettra d'inscrire vos derniers désirs afin d'éviter des problèmes de dernière minute et ceci simplifierait les responsabilités de l'exécuteur du testament.

Notre objectif principal est que, étant un membre de 55 ans et plus ayant reçu cette information, vous soyez en mesure de prendre de meilleures décisions tout en étant bien informé et mieux outillé. Nous vous suggérons aussi de rencontrer un avocat. La FAFM a fait ce pas dans le but de combler un besoin.



ANNEXE 5

Si vous aimeriez recevoir une copie de la trousse ou même d'organiser une présentation dans votre club, veuillez communiquer avec la FAFM au 235-0670 ou de l'extérieur de Winnipeg au 1 800 665-4443.

383, boulevard Provencher · bureau 212 · Saint-Boniface (MB) R2H 0G9 · Tél. : (204) 235-0670 · Courriel : fafm@franco-manitobain.org
Directeur général : Gérard Curé · Responsable : Armand Guénette : (204) 422-5755

DSFM

À vous de choisir!

Les candidats pour l'élection des commissaires sont officiellement connus. Il ne vous reste plus qu'à savoir leur vision de l'éducation francophone avant d'arrêter votre choix.

Jean-François NADEAU

Le portrait se dessine dans l'élection des commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Sept candidats sont en lice pour quatre postes dans la région urbaine, alors que les électeurs du Sud devront choisir deux commissaires parmi les trois personnes qui se présentent. Dans le cas des régions est et ouest, les candidats seront élus par acclamation.

Région urbaine

Maurice Auger, Marc Boily, Robert Godin, Richard Fontaine, Alain Noël, Roland Saurette et Anne-Marie Thibert-Guénette ont officiellement déposé leur candidature. « L'un de mes enfants commence l'école cette année, mentionne Anne-Marie Thibert-Guénette. Comme j'aime m'engager dans ma communauté et dans la vie de mes enfants, j'ai décidé de me présenter. Je veux m'assurer que les élèves des écoles francophones auront accès aux mêmes ressources que dans les autres divisions scolaires. Nous devrions aussi compter sur un bon leadership des directions d'écoles, un personnel formé, compétent et heureux de travailler pour le développement de nos enfants. »

« Je veux travailler à l'ouverture de l'école secondaire dans le sud de Saint-Vital, affirme pour sa part Richard Fontaine. De plus, la lutte au problème du "taxage" figure parmi mes priorités. En tant que commissaire, je prônerais également le travail en équipe pour défendre les intérêts des enfants et des parents le plus adéquatement possible. »

Commissaire sortant, Maurice Auger a finalement décidé de se lancer dans la course après plusieurs semaines de réflexion. En plus du financement de la DSFM et de l'ouverture de l'école secondaire dans le sud de Saint-Vital, plusieurs dossiers lui tiennent à cœur. « À la suite de rencontres avec les comités scolaires, il est clair qu'il faut simplifier notre démarche consultative, soutient-il. L'organisme que nous avons mis sur pied est solide, il reste à le rendre plus simple pour tous. Il faudra aussi donner forme à l'amendement de la loi qui nous demande de créer un palier consultatif. Bien que les parents souhaitent conserver les comités régionaux, les commissaires devront trouver une solution qui réponde à la loi et aux attentes du plus grand nombre. »

Région sud

En plus des commissaires sortants André Carbonneau et Claude Lemoine, Monique Papineau-Lafond souhaite être élue. « L'éducation des jeunes me tient beaucoup à cœur, indique-t-elle. Je veux montrer aux gens qu'il est possible, avec une éducation en français, de réussir et d'avoir une belle vie. »

Région ouest

Les candidats Bernard Lesage et Jacques Saquet sont assurés de combler les deux postes dans l'Ouest. « Estimant que le manque de financement accordé à la DSFM et que l'avenir des petites écoles sont des enjeux essentiels, j'ai changé d'avis, annonce Jacques Saquet. Je servirai pour un deuxième mandat. »

Région est

Les prochains commissaires de cette région seront Patricia Bouchard, Yolande Dupuis et Adrien Grenier. Commissaires sortants, ils seront élus par acclamation.



Archives La Liberté

Commissaire et présidente sortante de la Division scolaire franco-manitobaine, Yolande Dupuis sera élue par acclamation.

Il est à noter qu'à l'initiative de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba, il y aura des soirées-rencontre organisées dans chacune des régions. Les parents auront alors l'occasion de discuter avec les candidats, de connaître leurs motivations et de leur faire part de leurs besoins. La réunion de la région urbaine aura lieu à l'école Précieux-Sang, le 10 octobre à 19 h, alors que celle de la région sud se tiendra le 9 octobre à la Bibliothèque Montcalm. Les parents de la région est pourront se rendre à l'école Pointe-des-Chênes le 8 octobre à 19 h. Pour ce qui est de l'Ouest, aucune date n'avait été arrêtée au moment d'écrire ces lignes.

PONT PIÉTONNIER

Pont recherche nom

Le Conseil municipal de Winnipeg a approuvé le 25 septembre l'idée de lancer une compétition pour nommer le nouveau pont piétonnier qui reliera Saint-Boniface à La Fourche.

L'initiative sera gérée par la Ville de Winnipeg en partenariat avec Entreprises Riel et CentreVenture. « Le pont piétonnier est un projet de construction unique et il constituera une attraction régionale importante, affirme le conseiller Daniel Vandal. Il est donc important de choisir un nom qui reflète le quartier de Saint-Boniface, la communauté franco-métisse et le lieu historique de La Fourche. »

L'implication des citoyens est donc souhaitée. « J'ai rencontré les responsables du projet chez Entreprises Riel afin de décider des bases du processus de sélection, précise-t-il. J'aimerais mettre sur pied un jury de deux ou trois membres qui prendrait en note les suggestions du public. Nous ferons des annonces dans les médias pour préciser de quelle façon les gens peuvent soumettre leurs idées. »

L'ensemble des suggestions sera remis en dernier lieu au Conseil municipal pour approbation finale. Au moment d'écrire ces lignes, le processus détaillé de soumission des noms n'avait pas encore été décidé.

D.P.

MUNICIPALITÉS RURALES

Portrait électoral

Les Municipalités et Villages s'organisent en vue des élections administratives qui se dérouleront le 23 octobre. Bien que les candidats aient jusqu'au 3 octobre pour se désister, La Liberté a tenté de savoir qui, dans chaque agglomération, se portait candidat.

Mylène CRÊTE
Jean-François NADEAU
Dominique PHILIBERT

De Salaberry

Deux candidats, William Remanda et Luc Catellier, souhaitent officiellement devenir le prochain préfet de la Municipalité de De Salaberry. « Je me présente pour un autre mandat, confirme le préfet sortant, William Remanda. Cependant, je préfère attendre le début de la campagne électorale avant de dévoiler mon programme. »

« J'ai perdu mes dernières élections et je veux maintenant être plus qu'un conseiller, affirme pour sa part Luc Catellier. J'ai déjà été préfet et je serai plus efficace à ce poste. Si je suis élu, je m'engage à ne pas augmenter les taxes municipales pour les quatre prochaines années. Je vais également discuter avec les membres de l'Association des municipalités du Manitoba pour faire de même avec les taxes de propriété et d'éducation. La Province et Ottawa ont compris qu'il ne faut pas dépenser plus que ce que l'on a. La même règle s'applique au niveau municipal.

« Le surplus d'eau est aussi un important problème dans notre région, poursuit-il. Il faudra prendre les problèmes un par un et les régler. Nos rivières ne peuvent plus prendre l'eau provenant des autres régions. »

Ritchot

Au moment d'écrire ces lignes, seul le préfet sortant, Robert Stefaniuk, se présentait pour diriger la Municipalité de Ritchot. « Nous avons connu un très bon mandat, estime-t-il. Nous avons notamment procédé à l'installation d'un système de distribution de l'eau. Je désire continuer sur la même lancée et assurer que les citoyens auront un bon gouvernement municipal. »

Montcalm

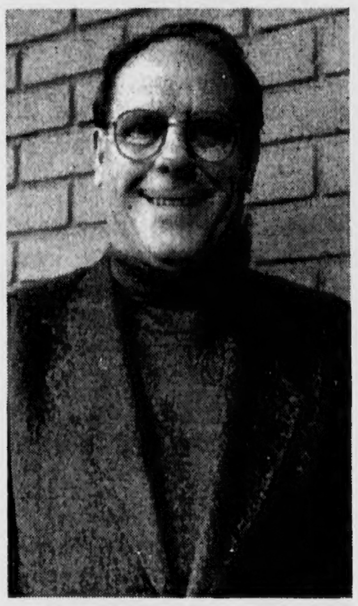
Le préfet sortant de la Municipalité de Montclam, Roger Vermette, demande aux électeurs de lui confier un deuxième mandat. « En quatre ans, je n'ai pas eu le temps de tout accomplir, estime-t-il. Par exemple, j'espère qu'il y aura un pont à Letellier qui traversera la rivière Rouge. La route 75, à l'intersection de la 201, doit également être reconfigurée. Il y a beaucoup trop d'accidents mortels qui ont lieu à cet endroit. Il faut aussi trouver une solution au débordement annuel du lac Roseau à Saint-Jean-Baptiste. »

Saint-Pierre-Jolys

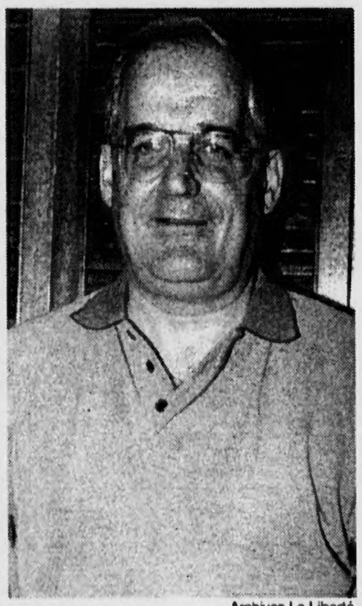
Le maire sortant de Saint-Pierre-Jolys Gérald Fontaine tire sa révérence après 12 ans à la barre du village et 16 ans à titre de conseiller municipal. « C'était un grand honneur pour moi de servir mes électeurs, souligne-t-il. Les membres de la collectivité et moi-même avons connu des temps forts et des moments gratifiants au cours de ces années. Je remercie les citoyens pour leur confiance, mais je ne peux m'engager pour quatre ans encore. »

Cartier

Le préfet Colin Venn ne se représentera pas cette année, car son entreprise Arctic Foundations of Canada lui demande de plus en plus de temps. Au moment d'écrire ces lignes, seul Roland Rasmussen était en lice.



Robert Stefaniuk.



Archives La Liberté

Gérald Fontaine.

Ellice

Le préfet Georges Boucher espère être réélu. Il est à la tête du village depuis 27 ans. « Les gens m'ont demandé de continuer, alors j'ai accepté, souligne-t-il. De plus, il y a des choses que j'aimerais terminer comme la planification du règlement de zonage. Je souhaite également convaincre les gouvernements de nous accorder une aide financière pour la construction d'une route

touristique le long de la rivière Qu'appelle. » Au moment d'écrire ces lignes, seul le conseiller Alfred Simard briguait le poste.

Sainte-Rose

Le préfet Dwight Hopfner espère que la population lui accordera un autre mandat. Au moment d'écrire ces lignes, aucune autre information sur l'élection dans cette Municipalité n'était disponible.

Notre-Dame-de-Lourdes

Le maire par intérim, Denis Bibault, souhaite développer l'économie du village s'il est élu. « Je veux rendre la communauté vibrante », signale-t-il. Au moment d'écrire ces lignes, il était impossible de savoir si d'autres candidats étaient en lice.

Saint-Claude

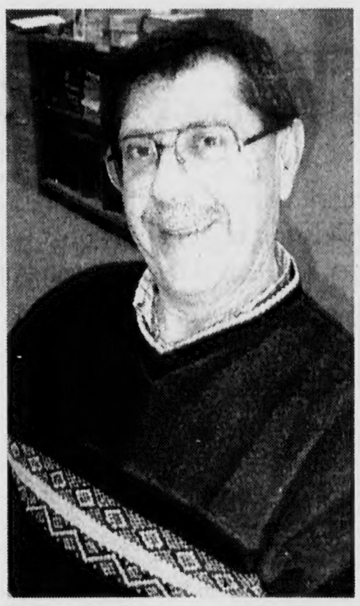
Le maire du village, Don Chapman, ne se représente pas après avoir occupé ce poste pendant dix années, dont six consécutives. Ce dernier doit subir une chirurgie et il préfère laisser son siège à quelqu'un qui aura toutes les capacités nécessaires pour jouer le rôle de maire. Au moment d'écrire ces lignes, il était impossible d'obtenir le nom des candidats à l'élection.

Saint-Lazare

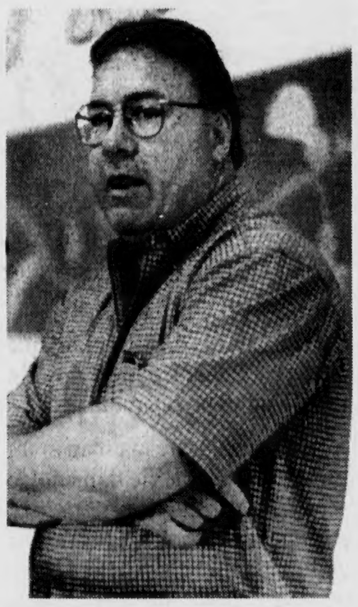
Le maire Martin Dupont sollicitera un autre mandat. Aucune autre information n'était disponible au sujet des élections dans ce village.

Sainte-Rose-du-Lac

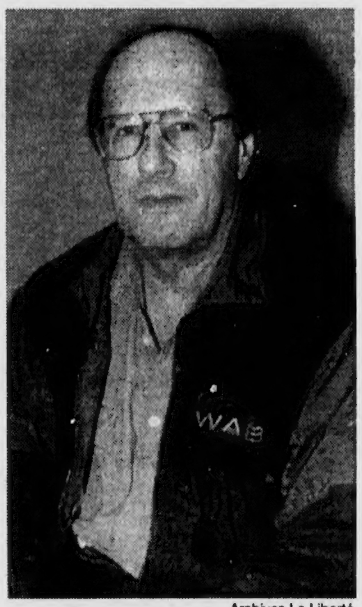
Le maire René Maillard sollicitera un autre mandat, lui qui est à la tête du village depuis environ 25 ans. « Les quatre prochaines années présenteront plusieurs défis, indique-t-il. Il y a des dossiers que j'aimerais mettre en chantier comme l'aménagement d'un terrain de camping et de sentiers de marche ainsi que la réfection de la rue principale. » Au moment d'écrire ces lignes, aucun autre candidat ne s'était manifesté.



Gérald Fontaine.



Martin Dupont.



Archives La Liberté

René Maillard.

Sainte-Anne

La mairesse sortante de la Ville de Sainte-Anne, Julie T. Giesbrecht, a fait savoir qu'elle ne reviendra pas en poste. « J'ai fait deux mandats et c'est ce que je voulais faire en arrivant à la mairie, affirme-t-elle. Après sept ans, je crois qu'il est temps que quelqu'un d'autres prenne les rennes. »

Le conseiller Ken Dayment ne se représentera pas, mais par contre, le conseiller Robert Gosselin a manifesté son intérêt pour le poste de maire.

À la Municipalité de Sainte-Anne, l'administratrice Alice De Baets affirme que le préfet Lee Guetry a fait connaître sa décision de ne pas se représenter. Au moment d'écrire ces lignes, aucune personne n'avait démontré de l'intérêt pour le poste.

La Broquerie

Il y aura une course à la mairie à la Municipalité de La Broquerie. Ken Mantie se présentera contre le maire John Giesbrecht, qui a déjà fait savoir son intérêt pour un autre mandat. « Je siège sur le Conseil depuis plus de 32 ans, dont 25 à titre de maire, mentionne-t-il. La Broquerie grandit très vite et j'aimerais continuer à améliorer les infrastructures en place. Nous avons entre autres construit beaucoup de nouvelles rues. Je veux que le sol demeure productif, que l'eau soit propre et que les habitants soient heureux. J'aimerais aussi continuer à travailler en collaboration avec les Municipalités et Villages voisins. »

Saint-Laurent

Du côté de Saint-Laurent, le maire en place, Denis Carrière, a décidé de se représenter. Il sera fort probablement en compétition avec les députés Fred Meindl et François Guiboche. Quatre postes sont à combler au sein du conseil. Déjà plus de neuf personnes ont manifesté de l'intérêt pour ces postes.

Alexander

Le maire sortant, George Harbottle se représentera à la prochaine élection. Il aura cependant de la concurrence en la personne de Doug Neil. Au moment d'écrire ces lignes, aucune autre information n'était disponible.

Piney

Préfet depuis mars dernier, Luc Gendreau, se représentera pour un deuxième mandat. « Je fais de mon mieux et je crois que j'ai beaucoup à offrir aux résidants, affirme-t-il. Un de mes grands projets serait d'implanter un système d'égout. J'aimerais également poursuivre le travail entamé par le conseil concernant le plan de développement de la municipalité qui nous donnera des idées et une structure pour des développements futurs. »

Luc Gendreau aura un adversaire en Marvin Hovorka, ancien préfet vers la fin des années 1970 pour la Municipalité de Piney.

Taché

Le préfet William Danylchuk propose de poursuivre son travail pour un cinquième mandat. « Il y a des accomplissements majeurs à effectuer, dont la révision des lois concernant le zonage, qui datent de plus de neuf ans, mentionne-t-il. Je veux également mettre en place un plan basé sur cinq ans pour la création d'un système d'irrigation. Il sera important également d'accorder une attention particulière au développement économique. Il y a des industries légères qui ont montré de l'intérêt à s'établir dans la municipalité. »

Au moment d'écrire ces lignes, William Danylchuk était le seul candidat en lice.

LORETTE

Bactéries dans l'eau

Les employés du siège social de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) à Lorette ont reçu la semaine dernière un avertissement de ne pas consommer l'eau courante suite à la découverte de bactéries dites coliforme. La situation semble maintenant rétablie.

« Lorette possède un système de puits privés et un système public d'approvisionnement en eau potable, explique le préfet de la municipalité, William Danylchuk. Le système public est protégé, mais il peut arriver que l'on retrouve des bactéries dans les systèmes privés et que l'on soit obligé de procéder à des traitements-chocs au chlore pour tuer les coliformes. Le siège social de la DSFM est desservi par un réseau privé. Un tel problème s'est déjà produit dans les années antérieures, mais maintenant il s'agit d'un cas isolé. »

Pour sa part, la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, confirme que des avertissements ont été émis pour conscientiser les gens à la présence de ces bactéries. « Nous buvons pratiquement tous de l'eau achetée, alors cet incident n'a pas eu trop de répercussions, précise-t-elle. Cependant, des vérifications sont régulièrement effectuées. »

Les coliformes sont, selon le *Petit Robert*, des bactéries présentes dans le côlon, dont la recherche dans l'eau et le dénombrement permettent d'évaluer la contamination fécale.

D.P.

MANITOBA

Remaniement ministériel

Gary Doer a déjà la prochaine campagne électorale provinciale en ligne de mire. Les modifications qu'il a effectuées au sein de son cabinet en sont un indice.

Jean-François NADEAU

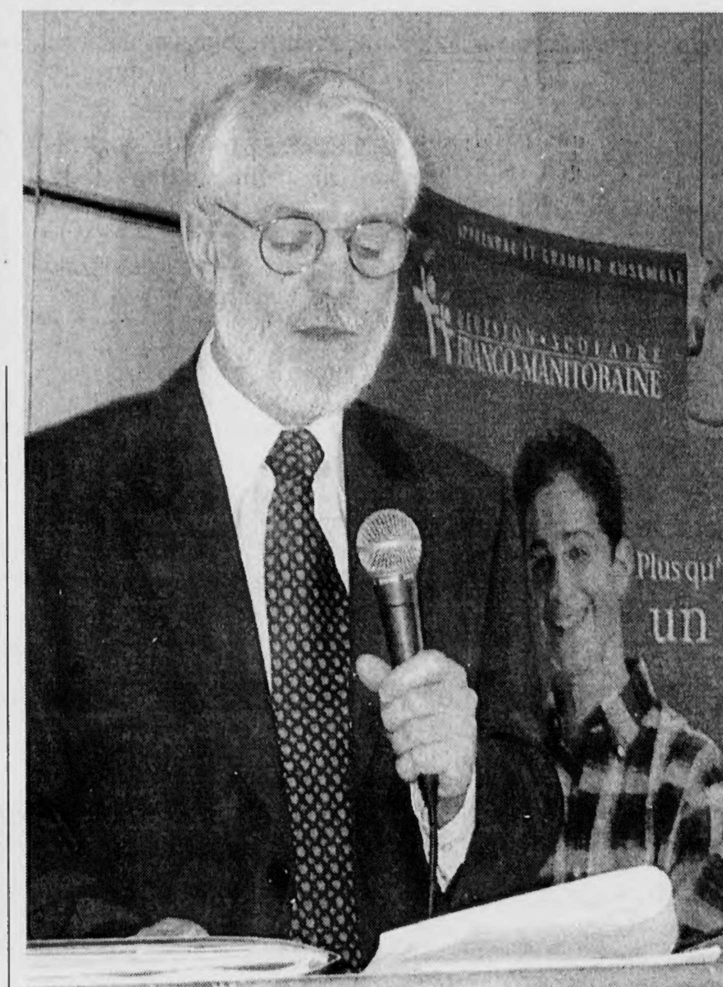
Le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, a procédé le 25 septembre à un important remaniement de son cabinet. Du même coup, il a annoncé la création d'un nouveau ministère, celui de l'Énergie, de la Science et de la Technologie. Toutefois, cet ajout ne modifie pas la taille du cabinet, qui compte toujours 16 membres.

Tim Sale s'est vu confier le nouveau portefeuille. À la barre de son ministère, il aura pour mission de développer les ressources énergétiques de la province en coopération avec Hydro-Manitoba et les secteurs public et privé. Avec son équipe, il devra également favoriser la croissance des secteurs de la science, de la recherche et de la technologie au Manitoba. L'établissement de nouveaux partenariats avec les industries basées sur l'économie du savoir figure aussi en tête de ses priorités.

« Nous créons ce ministère afin de pouvoir profiter au maximum des possibilités de croissance économique, tout en relevant de grands défis comme les changements climatiques, a déclaré Gary Doer. Nous croyons que la prospérité de l'économie du Manitoba est liée à l'énergie, à la science et à la technologie, qui sont des secteurs en pleine croissance. Le gouvernement doit s'assurer que les Manitobains ont accès à de nouvelles possibilités. »

Les autres changements apportés au cabinet sont les suivants : Steve Ashton devient ministre de la Conservation et Oscar Lathlin est nommé ministre des Affaires autochtones et du Nord. Eric Robinson sera chargé de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et des Sports, alors que son prédécesseur, Ron Lemieux, devient ministre de l'Éducation et de la jeunesse. Scott Smith est pour sa part le nouveau ministre des Transports et des Services gouvernementaux. Il est également responsable de la Corporation manitobaine des loteries.

Plusieurs ministres qui conservent les mêmes portefeuilles se voient quant à eux attribuer de nouvelles responsabilités. Ainsi, Jean Friesen est responsable du Développement coopératif, alors que la Formation est du ressort de Diane McGifford. Greg Selinger devient désormais le ministre responsable de la Société des alcools du Manitoba et de la Régie des services publics.



Archives La Liberté

Tim Sale est maintenant à la tête d'un nouveau ministère, celui de l'Énergie, de la Science et de la Technologie.

SAINT-BONIFACE

Électricité souterraine

Le comité exécutif de la Ville de Winnipeg a accepté, le 18 septembre, la proposition d'enlever les pylônes situés au nord de Saint-Boniface et de procéder à l'enfouissement des lignes de transmission sous la rue Aubert. Le Conseil municipal doit donner son aval le 25 septembre afin que les travaux puissent débuter, une partie gagnée à l'avance selon le conseiller municipal, Daniel Vandal.

« Les chances sont excellentes, car le maire Glen Murray appuie le projet à 100 %, souligne-t-il. Sans son appui, il serait difficile d'obtenir les votes des autres membres. »

Le président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, Roland Marcoux, s'est réjoui de la nouvelle. « Ça va nous aider à développer la Pointe Hébert, constate-t-il. Ça nous fait une entrave de moins. »

Les pylônes, qui s'étendent de l'ouest de l'avenue Taché jusqu'à la rue Aubert, affectent la beauté du paysage et, par le fait même, le développement de ce secteur. « Ça sera bon pour le domaine Marius-Benoît, signale l'agent immobilier, Nicole Landry-Milner. Pour une famille, ça peut faire la différence entre acheter une maison immédiatement ou attendre qu'une autre sans pylônes à proximité soit en vente. »

Le projet évalué à 1,4 millions $ est rendu possible depuis qu'Hydro-Manitoba a assuré qu'elle réglerait 50 % de la facture, mais il en a été question depuis une vingtaine d'années.

La revitalisation du centre-ville n'est pas étrangère à cette initiative. Des développements résidentiels sont prévus au nord de Saint-Boniface qui, lorsque les pylônes auront disparus, aura retrouvé sa beauté d'antan.

« Le prochain aspect à améliorer sera la voie ferrée », remarque Nicole Landry-Milner.

M. C.

SAINT-BONIFACE

La grève est terminée

Les activités devraient reprendre leur cours normal dans les prochaines semaines à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Jean-François NADEAU

La grève qui paralysait l'Hôpital général Saint-Boniface est maintenant terminée. Les 1 500 employés de soutien de l'établissement sont rentrés au travail, le 27 septembre, après quatre jours de débrayage. Ils se sont prononcés en faveur de l'accord de principe qui leur était proposé dans une proportion de 93 %.

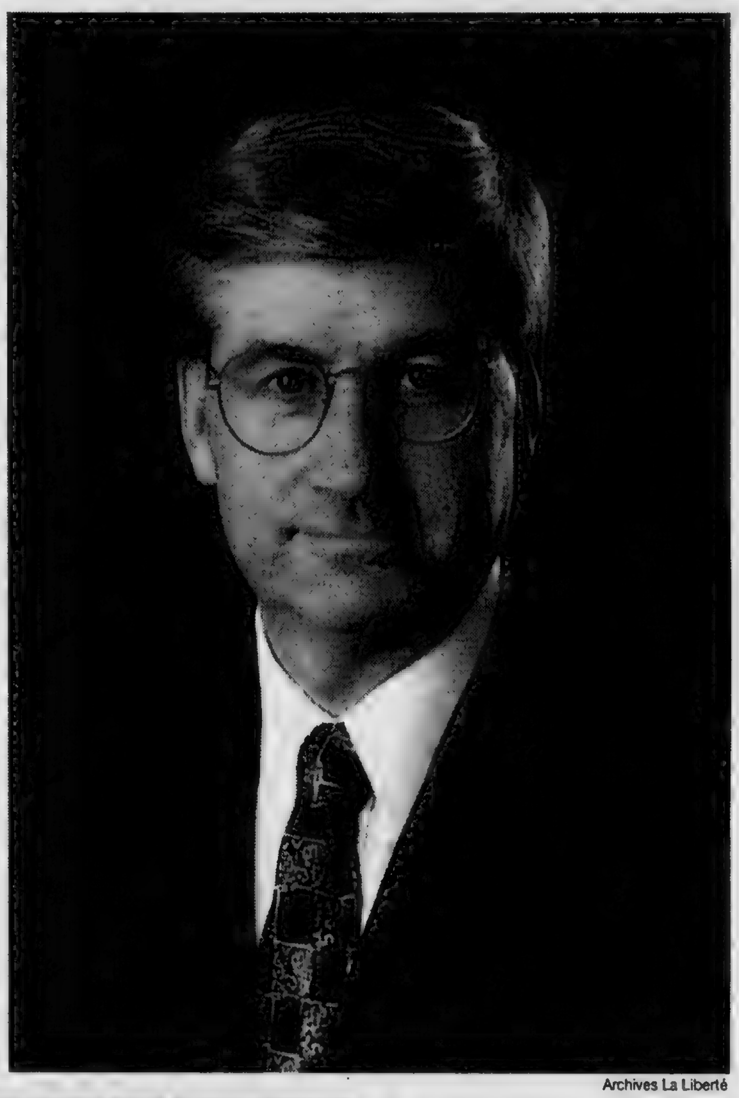
« Je suis très heureux et soulagé que tout cela soit réglé, affirme d'emblée le directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier. J'ai senti d'entrée de jeu que ce n'était pas le souhait du syndicat d'entrer en grève. Les deux parties avaient la volonté d'en arriver à un accord et c'est ce qui a fait que le conflit n'a pas été trop long, même si j'ai l'impression qu'il a duré un mois. »

Le porte-parole du Syndicat uni de l'alimentation et du commerce, Bernard LeBlanc, est également de cet avis. « Je suis satisfait, mentionne-t-il. Je siégeais au comité de négociation et nous avons travaillé très fort. La réponse de nos membres démontre leur confiance en nous. »

Les employés de soutien ont obtenu une partie de leurs demandes, dont une convention collective qui s'étend sur 24 mois au lieu de 26. « Nous allons être les premiers à pouvoir négocier la prochaine fois, explique Bernard LeBlanc. Le gouvernement ne pourra plus nous dire qu'il a déjà tout donné et qu'il ne reste plus rien pour nous. Les employés de soutien ne seront plus relégués au second rang. »

Pour ce qui est des points qui demeurent en litige, comme le salaire, le remboursement des congés de maladie non utilisés et le temps supplémentaire, ils seront soumis à l'arbitrage. « Ce processus prendra probablement entre 15 jours et trois semaines, évalue Hubert Gauthier. Cependant, puisque l'arbitre aura le plein pouvoir de trancher, il n'y aura pas de retour en arrière. Le conflit est définitivement réglé. »

« Nous avons eu le minimum que nous demandions et nous courrons la chance d'obtenir davantage en arbitrage, estime pour sa part Bernard LeBlanc. Néanmoins, je crois que nous avons déjà obtenu plus que les employés du Syndicat canadien de la fonction publique. »



Archives La Liberté

Hubert Gauthier : « Les deux parties avaient la volonté d'en arriver à un accord et c'est ce qui a fait que le conflit n'a pas été trop long, même si j'ai l'impression qu'il a duré un mois. »

Puisque le conflit de travail a causé l'annulation d'environ 2 000 rendez-vous, ces derniers devront être redistribués dans un nouvel horaire. « Il se pourrait que rattraper le temps perdu prenne plusieurs mois, affirme Hubert Gauthier. Les patients qui ont des inquiétudes peuvent entrer en contact avec leur médecin. Néanmoins, si l'accumulation devient trop importante, nous pourrons probablement mettre sur pied une clinique supplémentaire. Cependant, nous ne disposerons pas de fonds supplémentaires pour le faire. »

MÉDIAS

Métier : journaliste

Être journaliste en milieu minoritaire présente des avantages et des inconvénients. Dans un milieu où l'instantanéité est reine, une réflexion sur la liberté et les responsabilités des médias peut être souhaitable.

Dominique PHILIBERT

Le Cercle de presse francophone du Manitoba a procédé au coup d'envoi de sa programmation, le 25 septembre, en présentant une conférence sur la liberté et la responsabilité journalistique, donnée par l'ombudsman de Radio-Canada, Renaud Gilbert.

« Nous avons eu l'idée de demander à l'ombudsman de participer à une activité du Cercle de presse, en jetant un coup d'œil sur le babillard de Radio-Canada, explique le président du Cercle de presse francophone du Manitoba, Patrick Rey. Une page informative concernant le traitement de l'information lors de suicides y était affichée. Nous avons cru bon de lui demander de venir exposer son point de vue concernant le rôle et les responsabilités des journalistes. »

Le fondateur du Réseau de l'information (RDI) est donc venu expliquer sa vision du métier et répondre aux nombreuses questions de l'assistance. « La première responsabilité du journaliste est de rendre compte de l'actualité de manière fiable et indépendante, explique le responsable des plaintes à Radio-Canada. Sans un sens de l'éthique, c'est difficile de parler de responsabilités et donc de libertés. »

Le problème de la crédibilité des médias a également été soulevé. « Plusieurs causes ont été identifiées pour justifier ce manque de confiance envers les journalistes, ajoute-t-il. Le nombre d'erreurs, le peu de respect envers la communauté, le manque de connaissances, les points de vue et les préjugés, ainsi que le fait de donner dans le sensationnalisme quand il n'y a pas lieu, constituent les critiques les plus fréquentes. »

La conférence tournait cependant autour d'un point plus général, soit le rôle des médias dans la poursuite du bien commun. « La véritable liberté est celle de l'autodétermination, car c'est ce qui nous permet de cibler les éléments significatifs dans un discours ou un événement, ajoute-t-il. Par contre, pas question de dire n'importe quoi! »

L'ombudsman met en relief deux approches. « L'approche déontologique se définit par son objectif premier qui est de dire toute la vérité, explique-t-il. Les médias qui adoptent cette approche, comme Radio-Canada, croient que l'auditoire a le droit de connaître l'entière vérité. La deuxième vision se nomme téléologique et sous-entend que le journaliste va s'interroger sur les conséquences de l'information qu'il véhicule. »



photo : Jean-François Nadeau

Renaud Gilbert : « Nous devons être critiques et susciter des débats de société. »

En choisissant la première approche, Renaud Gilbert ajoute que Radio-Canada veut accroître le pouvoir de la population par rapport à son destin. « Notre cause n'est pas de succomber à un patriotisme quelconque, comme pour la cause des francophones hors-Québec, mais de donner tous les outils nécessaires à cette société pour qu'elle fasse ses propres choix, précise-t-il. Nous devons être critiques et susciter des débats de société. »

Rigueur et sens critique sont donc des mots clés pour tous les journalistes. « Entre l'exactitude et la vérité, il y a une grande différence, mentionne-t-il. La vérité est plus large que l'exactitude. La crédibilité d'un journaliste ne passe pas par la connivence. Il faut dire les choses de façon fiable et indépendante, et poser des questions légitimes et pertinentes. »

Plus de 25 personnes provenant de la plupart des médias francophones étaient présentes. Plusieurs gens impliqués au sein de la communauté ont également pris part aux discussions. « Il faut encourager la réflexion sur le rôle du journaliste et la promotion de la valeur éthique dans l'exercice de ce métier », a conclu Renaud Gilbert.

GÉNÉALOGIE

Ressource supplémentaire

Les Éditions du Blé profiteront du centenaire de l'Alliance française du Manitoba et plus particulièrement de la soirée du Beaujolais nouveau, le 22 novembre, pour lancer la réédition de l'ouvrage *Les Français dans l'Ouest canadien*.

Le livre rassemble une série de chroniques écrites dans les années 1950 par le Franco-Manitobain Donatien Frémont. Publiées dans *La Liberté*, elles traitaient de l'arrivée de familles françaises dans l'Ouest du pays. « Il s'agit de l'une des bonnes sources en généalogie, affirme le directeur administratif des Éditions du Blé, Lucien Chaput. Donatien Frémont a su donner une âme aux renseignements, ce qui ne se retrouve pas, par exemple, dans les données d'un recensement. »

Le format de la troisième édition des *Français dans l'Ouest canadien* sera différent de celui offert dans les années 1980. « Il sera plus compact et sa typographie a été renouvelée, annonce Lucien Chaput. Un livre de poche est préférable pour le généalogiste qui souhaite l'avoir sous la main pour consultation. »

J.-F. N.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

FESTIVAL DES ÉCRIVAINS

Avocate irrespectueuse?

La Rochefoucauld a dit que l'amour de la justice n'est que la crainte de souffrir d'injustice. L'avocate et auteure Gisèle Halimi a passé sa vie à palper les aléas de l'un et de l'autre.

Dominique PHILIBERT

Avocate, militante féministe et auteure, Gisèle Halimi revendique dans tous ses écrits d'abord et avant tout le droit d'être femme. De passage à Winnipeg dans le cadre du Festival international des écrivains qui s'est déroulé, du 23 au 29 septembre, elle nous a offert son verbe et sa passion.

Son curriculum vitae est le témoin d'une vie remplie et prenante. À 74 ans, Gisèle Halimi demeure la femme de bien des combats. Présidente du mouvement pro-choix CHOISIR, qu'elle fonde avec Simone de Beauvoir et Jean Rostand en 1971, elle a été également ambassadrice de la France auprès de l'Unesco et conseillère de la délégation française à l'ONU avant de se voir décerner la distinction de Chevalier de la Légion d'honneur en 1997.

En plus d'écrire de nombreux ouvrages entourant la question des femmes et de la loi, Gisèle Halimi, tunisienne d'origine, a également fait paraître dernièrement *La nouvelle cause des femmes*, *Le lait de l'oranger*, *Fritna*, qui raconte sa relation tourmentée avec sa mère, ainsi qu'*Avocate irrespectueuse*, un canevas intense des moments fort de sa carrière.

« Je me suis toujours sentie comme une avocate empêtrée dans une vie de femme, affirmait-elle lors de la lecture publique de son dernier livre, au Centre culturel franco-manitobain. Je me suis toujours posé la question : à quoi sert un avocat? Mieux, ou pire, une avocate? »

Un dilemme donc entre le désir de s'épanouir au travail et à la maison. Elle s'est portée, au fil du temps, défenseur des femmes violées, battues, méprisées, mal aimées. « Je me suis battue avec l'énergie du désespoir pour sauvegarder mes rêves d'adolescente et ma dignité, poursuit-elle. Je fus très tôt attirée par la rébellion. La pratique du droit me permettait de jouer avec la mémoire, et ce au nom de la loi ou contre elle. J'ai choisi ce chemin pour me protéger de ma propre nuit. Mon métier était à la fois un piège et un salut. »

Gisèle Halimi avoue avoir été mal aimée. C'est pour se lever contre cette souffrance qu'elle a engagé ses combats. « La mal aimée a donné la tordue, échappe-t-elle. J'ai voulu comprendre les raisons du rejet, alors j'ai mené une quête sans fin. L'écriture est une démarche d'analyse pour moi. J'ai écrit *Fritna* parce que je ne voulais pas que les femmes ressemblent à ma mère. »

Dans *Avocate irrespectueuse*, la dame diplômée en philosophie de la Sorbonne, raconte entre autres son premier procès à Tunis, celui du Congo Brazzaville où elle assurait la défense de quatre militants gauchistes, le procès à Alger du massacre d'El-Halia et le célèbre procès de Bobigny où elle défendait une jeune fille de 16 ans jugée pour avoir subi un avortement.

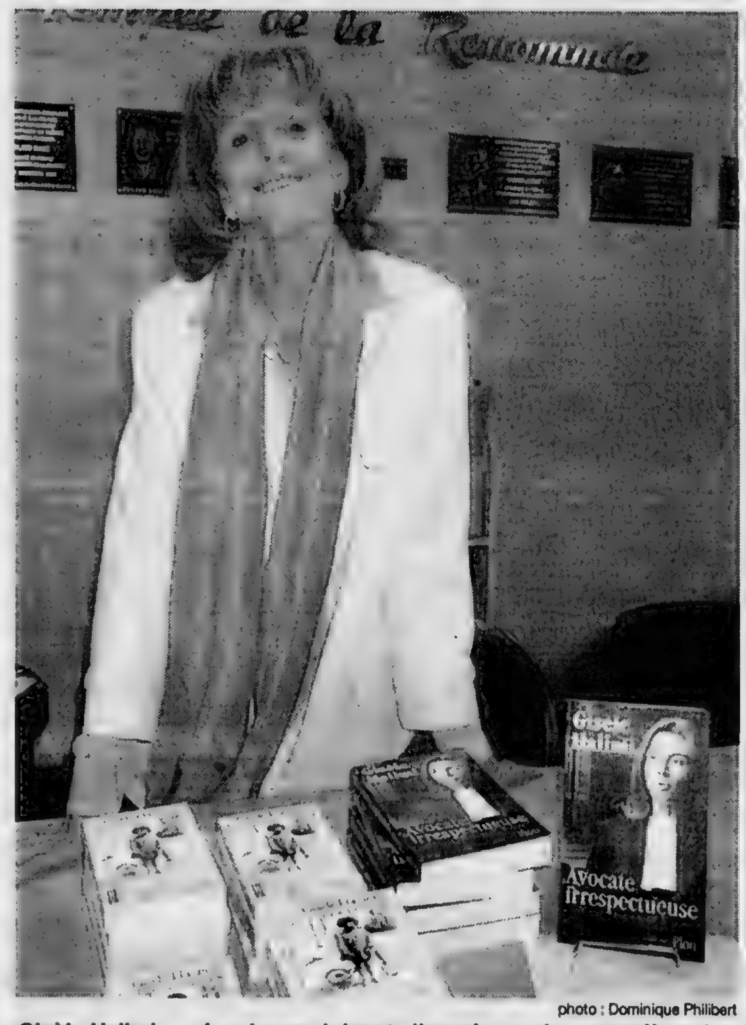


photo : Dominique Philibert

Gisèle Halimi : « Les juges doivent s'imprégner de compréhension et non pas agir comme des automates. »

Ses positions sur le rôle des femmes, alliées à ceux de mère et de professionnelle n'ont pas changé au fil du temps. « Un homme avocat n'est qu'avocat à la barre, mentionne-t-elle. Les femmes ne s'investissent jamais complètement dans leur métier, car elles portent une extraordinaire culpabilité quand elles font autre chose qu'être femme et mère. On les juge alors comme un peu déviantes. La femme aura gagné la bataille quand elle aura le droit d'être médiocre. »

Son implication au sein du système judiciaire français est une histoire de coeur. « J'ai toujours pensé que la justice devait avoir un rôle culturel, précise-t-elle. Les juges doivent s'imprégner de compréhension et non pas agir comme des automates. Il faut retracer le chemin par où la personne est passée pour en arriver à une dépravation. Quand on condamne, on récupère l'individu à la sortie. Il faut prévoir la finale. »

Selon elle, la notion culturelle de la justice a bien du chemin à faire. « On retrouve toujours une précarité des acquis, poursuit-t-elle. Nous marquons au fer rouge des gens qui ont purgé leur peine alors que nous avons le devoir de les appuyer. J'aimerais que la présomption d'innocence ait son véritable sens. »

Après une brève hésitation, Gisèle Halimi affirme qu'elle n'a aucun regret, mis à part le fait de n'avoir pas eu de fille. Mère de deux garçons, elle est grand-mère de Maud, 10 ans. Une fierté parmi tant d'autres. « Je suis fière de mon engagement pour les femmes et en particulier des grands procès pour l'avortement, affirme celle qui refuse de défendre les violeurs et les maîtres de la drogue. J'ai voulu inculquer l'idée que notre corps nous appartient et que les femmes doivent être lucides, libres et responsables dans leur choix de donner la vie ou non. »

C'est avec le message d'un travail pour une justice meilleure, que Gisèle Halimi a offert des parcelles de ses récits. Cette dame qui aurait aimé défendre l'auteure de la déclaration des droits de la femme, Olympe Degouges, ou encore Marie-Antoinette a encore et toujours foi en son métier. « La justice ne doit pas être que répressive, conclut-elle. Elle doit améliorer et même changer la société. »

SAINT-MALO

Touristes attendus

Un centre touristique et d'interprétation sera construit au coût de 450 000 $, dans le village de Saint-Malo. C'est ce qu'ont annoncé, le 24 septembre, le député fédéral de Saint-Boniface, Raymond Simard, et l'ancien ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, Ron Lemieux.

La Maison Chapelle, qui sera située près de la voie d'accès au parc provincial de Saint-Malo, sera une réplique de la première église de la localité. Il s'agira d'une construction à charpente de bois qui ne comportera aucune ferrure.

En plus de renseignements touristiques sur la région, il sera possible de se procurer au centre des pièces d'artisanat métis. De plus, la Maison Chapelle aura un espace d'interprétation culturelle et historique sur le peuplement francophone et métis. L'établissement disposera également de locaux commerciaux et administratifs pouvant être loués.

« Les collectivités francophones du Manitoba sont une source de fierté et une part importante de l'identité de la province, affirme Raymond Simard. Le centre touristique misera sur cette image du Manitoba afin de promouvoir le tourisme dans la province. »

J.-F. N.

Faites comme chez vous!

Le Musée des Beaux-Arts ouvre toutes grandes ses portes pour vous faire profiter de nouvelles expositions sur le chez-soi. Design, arts visuels et exploitation des modes de vie sont au rendez-vous.

Dominique PHILIBERT

Le Musée des Beaux-Arts de Winnipeg présente depuis peu trois expositions. Chacune d'elle se veut une interprétation personnelle, selon les différents artistes, du chez-soi. Du design en passant par l'art inuit et la photographie, ces expositions permettent entre autres de visualiser le passage vers la modernité et l'influence de celle-ci.

La visite débute avec la présentation de *At last sight* du photographe Arni Haraldsson. Ce dernier, islandais d'origine installé à Vancouver, met en relief sur ses clichés différents développements urbains. Parmi les villes qu'il a immortalisées, on retrouve entre autres, Reykjavik, Tel Aviv et Jérusalem.

« L'artiste nous parle de l'impact de la modernité sur un milieu choisi et la façon dont les gens ont accepté ou pas cette modernité, explique la coordonnatrice des programmes scolaires francophones, Évelyne Lachapelle. Chose surprenante, on ne voit pas les gens. On ne fait que sentir leur présence, mais s'ils sont sur la pellicule, ils sont toujours flous ou de dos. »

La visite se poursuit avec une exposition intitulée *Home show*. Il s'agit en fait de la représentation de modes de vie alternatifs à l'intérieur de communautés marginalisées. Cette partie de l'exposition présente un avertissement pour les parents, car certaines photographies font preuve d'une nudité crue.

Un salon, une chambre à coucher et une rampe d'escalier nous projettent dans un univers intime. Les diverses installations, sculptures, vidéos, photographies et les nouveaux médias ont été les outils de travail de plus de 20 artistes internationaux qui ont ainsi exprimé leur concept du chez-soi au sein de la culture contemporaine.

« La reconstitution de pièces provoque beaucoup de réactions, ajoute Évelyne Lachapelle. Pour les non-initiés, cela peut être un peu dur, mais certaines choses sont très intéressantes. C'est assez inhabituel comme présentation. Nous avons l'impression, en évoluant au sein des galeries, d'interrompre une activité quelconque. On dirait qu'on entre dans l'intimité des gens et alors se développe un sentiment de gêne. C'est assez perturbateur. »

Située à la mezzanine, l'exposition *Artic architecture in art* présente des œuvres illustrant les structures architecturales uniques de la fondation du Grand Nord canadien. La collection permanente du musée regroupe plus de 22 000 pièces dont environ 10 000 constituent la plus grande collection d'art inuit contemporain au monde. C'est à travers ces pièces que les responsables de l'exposition ont choisi de nombreuses gravures, dessins et sculptures.

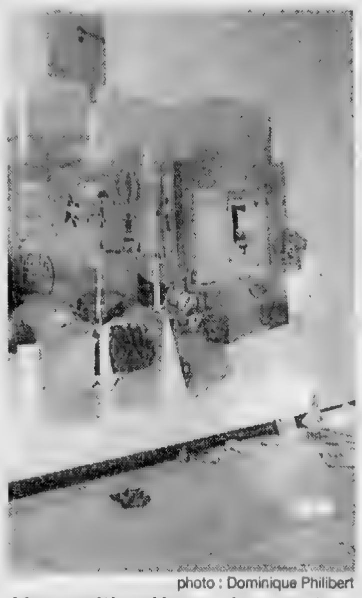


photo : Dominique Philibert

L'exposition *Home show* met en vedette différents univers. Une chambre à coucher dans un quartier défavorisé à été immortalisé par un artiste qui s'en est inspiré pour créer cet espace.

En marge de ces nouvelles expositions, il est possible de jeter un coup d'œil sur *Gathering*, qui signifie "rassemblement". Celle-ci regroupe des œuvres des premiers artistes inuits reconnus et d'artistes plus contemporains. « L'art autochtone a été pendant longtemps négligé, ajoute-t-elle. On retrouve ici les marques d'une évolution ainsi que des commentaires et de l'humour. »

Photos, peintures réalistes ou à interpréter, formes précises peintes sur une couverture, l'exposition illustre la transition entre vie traditionnelle et influence récente de la modernité sur la vie quotidienne des habitants du Nord canadien.

Le Babillard

TOI, MOI ET LA MÈRE L'OIE

✎ La ***Fédération provinciale des comités de parents*** offre dix sessions gratuitement dans plusieurs écoles de la Division scolaire franco-manitobaine allant du 7 octobre au 11 décembre. Pour obtenir les noms et numéros de téléphone des personnes contactes dans chaque région, composez le 237-9666.

RECHERCHÉS

✎ Les ***scouts du district de la rivière Rouge*** fêteront leur 75e anniversaire en 2007. Ils sont à la recherche de gens intéressés à planifier les fêtes, d'anciens scouts et de parents dont les enfants faisaient partie du mouvement. Info. : Claire Bérubé ou Philippe Pelletier, 233-4324 ou scoutdrr@mb.sympatico.ca.

LA SALLE

✎ Un ***souper paroissial*** aura lieu au Centre communautaire le 6 octobre de 15 h à 19 h. Prix d'entrée : 9 $ pour les adultes et adolescents et 4 $ pour les enfants de 6 à 10 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants de 5 ans et moins. Les billets sont vendus à la porte seulement. Info. : Rae, 736-2608.

LORETTE

✎ Un ***souper paroissial*** aura lieu le 13 octobre entre midi et 18 h à la salle paroissiale. Prix d'entrée : 9 $ pour les jeunes de 12 ans et plus et les adultes et 3 $ pour les enfants de 5 à 11 ans. L'entrée est gratuite pour les moins de 5 ans.

✎ Les Chevaliers de Colomb organisent un ***concours de joueurs de violons*** le 19 octobre dès midi à la salle paroissiale. Billets : 10 $. Info. : Andy, 878-2556. Une ***danse du bon vieux temps*** mettant en vedette Patti Kusturok and the Harmonies suivra à 20 h. Billets :10 $ chez FourJ's (878-3399) et Jeanson Grocery (878-2201).

SAINT-BONIFACE

✎ Un ***souper d'automne*** aura lieu le 6 octobre au Centre communautaire Précieux-Sang (202, rue Kennedy) de 16 h à 19 h. Prix d'entrée ; 9 $ par adulte et 5 $ pour les enfants de 5 à 10 ans.

✎ À l'occasion de la ***Semaine nationale de la famille*** qui se déroule du 7 au 13 octobre, le Service du mariage et de la famille du Manitoba invite les familles à se sensibiliser à leur rôle important dans la société et dans la vie de l'Église. Portons une attention particulière aux familles dans le besoin par l'accueil, le partage et l'entraide.

✎ Un ***atelier d'introduction aux ressources des archives*** sera donné, le 10 octobre de 19 h à 20 h 30 par Janelle Reynolds des Archives provinciales du Manitoba à la Bibliothèque de Saint-Boniface. Inscriptions : 986-4331.

✎ Une ***partie de cartes*** et une ***vente arc-en-ciel*** se dérouleront à la salle Langevin de l'Accueil colombien le 20 octobre de 19 h 30 à 22 h. Le prix d'entrée est de 3 $. Tous les fonds amassés seront versés aux œuvres caritatives des Associé.e.s des sœurs Grises. Un goûter sera servi. Info. : Rose Sauvlet, 233-1997.

✎ L'association des résidents de l'Accueil colombien organise un ***bazar***, le 27 octobre de 9 h 30 à 15 h, à la salle Langevin (210, rue Masson). Des billets pour un tirage seront vendus sur place. Info. : Lillian Hébert, 237-6360 ou Rose Sauvlet, 233-1997.

SAINT-JOSEPH

✎ Un ***souper d'automne*** aura lieu le 20 octobre de 16 h à 19 h à la salle communautaire. Info. : Marcel Fillion, 737-2369.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Inscrivez-vous aux ***ateliers d'exercices de musculation et d'étirement*** qui auront lieu tous les mardis à 19 h du 8 octobre au 10 décembre. Le coût de l'activité est de 50 $. Inscription : 433-7104.

✎ Une ***séance d'information sur le cholestérol*** aura lieu au Coin santé le 10 octobre à 19 h. Info. : 433-7104.

SAINTE-AGATHE

✎ Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur traditionnel ***souper d'automne*** le 6 octobre au Centre communautaire et culturel à compter de 16 h. Prix d'entrée : 8 $ par adulte et 3 $ pour les enfants de 5 à 12 ans. L'entrée est gratuite pour les moins de 5 ans. Info. : 882-2296.

AUTRES

✎ Les gens d'affaires sont invités à soumettre des candidatures pour le ***prix de l'entrepreneur de l'année* avant le 15 octobre**. Pour plus de renseignements, contactez la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface au 235-1406 ou à info@ccfsb.mb.ca.

✎ Les jeunes artistes qui ont un album sont invités à participer à un ***concours de pistage radio***. Vous devez soumettre une chanson en français au Bureau de promotion de la Zone francophone à Montréal **avant le 15 octobre**. Pour plus de renseignements, téléphonez à Louise Beaudoin au 1-866-985-2982 ou écrivez-lui à lbeaudoin@zof.ca.

✎ Tous les descendants (antes) des quatre souches de la famille Labossière sont invités au lancement du site Internet de l'***Association de la famille Labossière*** le 20 octobre à 14 h à la salle paroissiale de l'église de Somerset.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le vendredi précédant la date de parution** *en précisant « pour le Babillard ».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente, à 21 h, **Geneviève Toupin** le 11 octobre. Les **Cœur joyeux** se produiront en spectacle le 4 octobre à 22 h 30. **Le Mârdi Jazz** présente, à 21 h, **Tracy K.** le 8 octobre et **Walle Larsson Band** le 15 octobre. Info. : 233-8972.

THÉÂTRE

Le **Théâtre des aînés** présente **Maladie d'amour... du théâtre** les 3 et 4 octobre à 20 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Billets : 12 $ au 233-8972.

Le **Cercle Molière** présente la pièce **Encore une fois si vous le permettez** du dramaturge Michel Tremblay, interprétée par les comédiens de la troupe du Théâtre Les gens d'en bas, du 11 octobre au 2 novembre. Billets et info. : 233-8972.

IMPROVISATION

La 14e saison de la **Ligue d'improvisation du Manitoba** débutera le 30 octobre à 19 h 30 au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Le prix d'entrée est de 6 $ par adulte et de 4 $ par étudiant et moins de 18 ans. Les billets de saison sont en vente au coût de 50 $ pour les adultes et de 35 $ pour les étudiants. Info. : 237-9800 ou lim@spontanum.ca.

HUMOUR

Les Productions Spontanum présentent **Sol** en spectacle le 17 octobre à 20 h au Théâtre Burton Cummings. Billets : 780-3333 ou www.ticketmaster.ca.

EXPOSITIONS

Le **Centre culturel franco-manitobain** présente l'exposition **Les écritures blanches no. 2** du peintre et poète Roméo Savoie jusqu'au 13 octobre. Info. : 233-8972.

Le peintre et sculpteur **Marco Montess** présente une exposition intitulée **Ombre et lumière** jusqu'au 30 octobre à la Maison des artistes. Info. : 237-5964.

La **galerie Piano Nobile** de la salle du Centenaire présente les œuvres de **Kenneth Gordon** jusqu'au 2 novembre.

FAMILLE

Le **Musée des enfants du Manitoba** offre une fin de semaine d'activités spéciales pour toute la famille les 5 et 6 octobre de midi à 16 h. Info. : 924-4000.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

ARTS VISUELS

Étudiants à l'honneur

La galerie d'art du Collège universitaire de Saint-Boniface fera place à quelques étudiants le temps d'une exposition.

Mylène CRÊTE

La galerie d'art du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) présente jusqu'au 1er novembre, une exposition réunissant les œuvres de six étudiants. Allison Palmer, Rachel Grenier, Jean-Marc Lafond, Sarah Gompf, Monique Beaudry et Sylvie Beaudry auront la chance de voir le fruit de leur travail artistique affiché aux murs de l'institution qu'ils fréquentent.

« Cette exposition est réalisée par des étudiants pour les étudiants, souligne le coordonnateur culturel du CUSB, Christian Perron. »

Des médiums de toutes sortes ont été utilisés pour la création des œuvres dont la thématique varie. Certains ont créé des personnages que l'on croirait sortis de dessins animés tandis qu'un autre a peint des animaux d'un réalisme époustouflant sur fond sombre. Ils ont également conçu des mosaïques et des vitraux colorés.

Huit photographies de voyage prises sur le vif par Sarah Gompf, une étudiante en éducation, font également partie de cette exposition. La jeune femme de 23 ans a entre autres visité l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Mexique et la ville de Vancouver. Chacune de ses images choisies par Christian Perron évoque une étendue d'eau.

« J'aime l'eau et les montagnes peut-être parce qu'il n'y en a pas beaucoup au Manitoba, remarque-t-elle. Lorsque je suis en voyage, j'attends d'obtenir la meilleure lumière pour prendre la plus belle photo possible. »

Ce n'est pas la première fois que les images de cette étudiante sont choisies pour faire partie d'une exposition. Trois d'entre elles avaient été sélectionnées, il y a trois ans, dans le cadre du Concours interuniversitaire de photographie.

« J'aime qu'il y ait plusieurs éléments dans mes photos, souligne Sarah Gompf. Par exemple, à Vancouver, j'ai pris une image avec des fleurs en premier plan, des bateaux en deuxième plan et des montagnes derrière. Mais tout ce que je croque, je le prends par hasard. »


photo : Mylène Crête

Les photographies de l'étudiante en éducation Sarah Gompf sont affichées à la galerie d'art du CUSB.

Bien que la jeune femme pratique la photographie depuis cinq ans, ce passe-temps ne l'intéressait pas auparavant. Son père lui a acheté un appareil photo lorsqu'elle était finissante au collège Jeanne-Sauvé et c'est lors de son premier voyage en Océanie qu'elle a eu la piqûre.

« Je ne prends pas de photos ici, remarque-t-elle. Lorsque je reviens de voyage, mon appareil demeure dans son sac jusqu'à mon prochain départ. »

Christian Perron se réjouit de pouvoir réunir le travail d'étudiants. « C'est bien qu'il y ait autant d'étudiants qui soient à l'aise d'exposer leurs œuvres, explique-t-il. J'espère que ça donnera confiance aux autres qui ont du talent. Nous n'offrons pas de formation en art, mais ça nous démontre le potentiel qu'il y a ici pour ce genre de programme. »

OSW

Nouveau chef, nouveaux horizons

Beaucoup d'agitation à l'Orchestre Symphonique de Winnipeg : un nouveau chef s'installe au pupitre. Et à entendre les commentaires de deux de ses membres, ce dernier fait déjà l'unanimité…

Stéphane MICHAUD

La saison 2002-2003 de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg (OSW) vient de commencer avec à sa tête un jeune chef d'orchestre slave et directeur artistique, Andrey Boreyko. Celui-ci succède à Bramwell Tovey, qui a occupé ce poste pendant 12 ans.

Altiste au sein de l'OSW, Elise Lavallée, et sa collègue violoniste Claudine St-Arnauld, ne tarissent pas d'éloges au sujet de leur nouveau "patron". « Andrey est un chef extraordinaire, lancent-elles à l'unisson. Il est charismatique, intense, authentique, ouvert aux idées et près de ses émotions. Bramwell Tovey avait une personnalité plus flamboyante, exubérante, humoristique. Andrey Boreyko apporte quelque chose de très différent. Il est là pour la musique, l'art, la beauté. Il recherche avec nous des couleurs musicales neuves. Ça crée déjà une dynamique intéressante qui fera beaucoup évoluer l'orchestre. »



Archives La Liberté

Altiste au sein de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, Elise Lavallée ne tarit pas d'éloges au sujet de son nouveau chef, Andrey Boreyko.

Côté programmation, la saison 2002-2003 de l'OSW fait la part belle aux artistes francophones et du Québec. Le concert *Nacht Musik* du 14 novembre en témoigne, qui mettra en vedette la violoniste Tara-Louise Montour et le maestro québécois de 26 ans, Yannick Nézet-Séguin. « Yannick a dirigé l'Orchestre de chambre du Manitoba comme chef invité l'an dernier et tout le monde l'a beaucoup aimé, soutient Claudine St-Arnaud. Il a un style très frais, personnel, et dirige comme s'il s'adressait directement à chaque musicien. Son approche est sensible et très agréable. »

Le 4 décembre, ce sera le tour de Bernard Labadie, directeur des Violons du Roy de Québec, d'offrir un concert *Nacht Musik* consacré à Mozart. « Nous sommes privilégiés de l'avoir parmi nous, déclare Claudine St-Arnaud. Bernard est un chef exigeant, précis, méticuleux, compréhensif. Il est très respectueux du style original et il sait ce qu'il veut. » La soprano québécoise Karina Gauvin sera la soliste invitée pour cette soirée.

Le 28 février, le pianiste québécois de réputation internationale, André Laplante, interprétera notamment le *Concerto pour piano No. 2* de Beethoven. « J'aime beaucoup son jeu décontracté et l'esprit libre de ses interprétations », de confier Claudine St-Arnaud.

Le violoniste Yeonatan Berick, établi au Québec, sera quant à lui de passage le 20 mars. « Nous avons étudié le violon avec lui à l'Université McGill pendant deux ans et c'est un prof exceptionnel, se souvient Élise Lavallée. « Berick a un jeu propre, expressif et généreux », rajoute Claudine St-Arnaud. Enfin, l'Orchestre Symphonique de Québec et son leader attitré, Yoav Talmi, seront à Winnipeg le 4 avril dans le cadre d'une tournée canadienne célébrant le centenaire de cette institution.

À souligner de plus, la nouvelle saison de l'Orchestre de musique baroque sous la direction d'Éric Lussier, dont le premier concert a lieu le 6 octobre. Élise Lavallée et Claudine St-Arnaud, font également partie de cet ensemble.

Mais pour les deux musiciennes, il ne fait pas de doute que l'arrivée d'Andrey Boreyko constitue le point marquant de cette année. « Parmi les chefs avec qui j'ai travaillé, Andrey est sûrement mon préféré, admet Claudine St-Arnaud. Un vrai cadeau. J'espère qu'il restera avec nous le plus longtemps possible! »

BALLET

Étoiles montantes

Le directeur artistique du Ballet Royal de Winnipeg, André Lewis, a annoncé les noms des recrues pour la saison 2002-2003. Cinq danseurs, dont deux solistes, ont reçu une promotion.

Vanessa Lawson, originaire d'Edmonton ainsi que Johnny Wright de Vancouver sont les nouveaux solistes au sein de la troupe. La jeune femme s'est jointe à la compagnie en 1997 en tant qu'apprentie. Elle a joué, entre autres, dans la pièce *Butterfly*, *Giselle* ainsi que *The Sleeping Beauty*.

Johnny Wright s'est entraîné pendant plus de dix ans au *Banff Festival*. Sa carrière professionnelle a débuté en 1992 avec Judith Marcuse. Il a récemment contribué au succès des pièces *Romeo and Juliet*, *Butterfly*, *Nutcracker*, *Giselle* et, plus récemment, *Carmina Burana*.

La compagnie a également promu en tant que deuxièmes solistes, les danseuses Emili Grizzell et Jennifer Welsman ainsi que le danseur Dmitri Dovgoselets.

« C'est nous qui procédons à la sélection des danseurs, explique la coordonnatrice des communications, Rachael King. Nous allons les chercher et nous leur proposons de venir à Winnipeg. Dans certains cas, les danseurs font la demande, alors nous procédons à une évaluation. »

Le coup d'envoi de la nouvelle saison du Ballet Royal de Winnipeg se fera avec la première pièce canadienne d'André Prokovsky intitulée Anna Karenina. Le spectacle aura lieu du 16 au 20 octobre à la salle du Centenaire. Par ailleurs, dans le cadre de la commémoration du premier anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, la compagnie présentera deux spectacles à Ottawa.

D.P.

INDUSTRIE MUSICALE

Des prix et des contrats

La Prairie Music Week ainsi que les Prairie Music Awards ont permis à plusieurs francophones de se lier avec des gens de l'industrie musicale.

Mylène CRÊTE

Le Manitoba a raflé 13 des 17 prix lors du quatrième gala des Prairie Music Awards tenu le 29 septembre au Théâtre Burton-Cummings. Parmi ceux-ci, le francophone Michel Dorge, membre du groupe Crash Test Dummies, a obtenu le prix du meilleur album instrumental pour son effort solo *As Trees Walking*.

Remy Shand a remporté les honneurs dans les catégories meilleur album pop et meilleure production. Le groupe manitobain The Watchmen s'est vu quant à lui décerner le titre de meilleur spectacle de l'année. Steve Bell, Duotang, Doc Walker, Sid Rabinovitch, Martha Brooks, The Wyrd Sisters, Lulu and the Tomcat, Fast Orange et Nathan ont également été récompensés.

La cérémonie de remise de prix clôturait la Prairie Music Week, une vitrine sur l'industrie musicale pour les groupes de musique de l'Ouest canadien. De nombreux francophones y ont participé, dont les groupes Telepathic Butterflies, Ya Ketchose, Kraink et Madrigaïa de même que les artistes Lynne Brémault Parent et Dominique Reynolds.

Ces dernières sont ravies de l'expérience qu'elles ont vécue. Lynne Brémault Parent a pu discuter avec deux représentants de l'industrie musicale qui se s'étaient déplacés pour voir le spectacle qu'elle a donné au Canot le 28 septembre.

Dominique Reynolds a quant à elle profité des ateliers offerts pour prendre contact avec des gens de l'industrie qui pourraient lui permettre de passer à une autre étape. « J'ai rencontré des gens qui ne sont peut-être pas venus voir mon spectacle, mais je sais que je pourrai les inviter lorsque je participerai à un autre *showcase*, explique-t-elle. C'est comme la première fois que tu parles avec quelqu'un. Tu ne peux pas t'attendre à devenir instantanément l'amie de cette personne. Je sais que la prochaine fois, il me sera encore plus facile de rencontrer ces gens et de parler avec eux. »



Archives La Liberté

Le groupe Madrigaïa a triomphé lors de la Prairie Music Week.

Le groupe Madrigaïa, dont Dominique Reynolds fait également partie, a triomphé. Les six filles ont obtenu un contrat de distribution d'envergure nationale avec Festival Distribution. Elles ont également participé à l'hommage rendu à Neil Young lors des Prairie Music Awards.

Le groupe Telepathic Butterflies aurait quant à lui espéré se produire devant une salle plus remplie qu'elle ne l'était le 28 septembre à l'hôtel Royal Albert. Ses membres ont tout de même pu donner une entrevue à un des animateurs du réseau MuchMusic.

Tous n'ont pas vécu une aussi bonne expérience. Le guitariste du groupe Ya Ketchose, Mathieu Roy, n'a pas eu l'opportunité de laisser sa marque auprès des gens de l'industrie. « Les représentants étaient plutôt anglophones et les gens qui sont venus voir notre spectacle provenaient de la communauté francophone, remarque-t-il. Ce sont tous des gens qui nous connaissent déjà. »

D'UNE LANGUE À L'AUTRE

par G. Aileen Clark

« Hommage aux emprunts d'ailleurs »

À LA RECHERCHE DE NOTRE PATRIMOINE

Dans un pays bilingue comme le nôtre, nous nous amusons souvent à nous approprier les mots, que l'on soit anglophone ou francophone, afin d'assurer notre place dans la hiérarchie des langues. L'autre jour, je jasais avec quelques apprenants de français au sujet de l'origine de certaines expressions. Au cours de notre entretien, nous avons dressé une liste de mots dont on se sert tous les jours, qui ne viennent ni du français ni de l'anglais. Cet article a pour objet de vous faire part de quelques-unes de nos découvertes. Je suis convaincue que vous serez surpris d'apprendre l'origine de certains termes que nous employons fréquemment.

FOURRURE / FUR

Prenons d'abord le mot anglais « fur » qui vient de l'ancien français « fourrer » (XIIe siècle). Nous pourrions nous féliciter d'avoir transmis ce mot aux anglophones. Toutefois, en remontant encore plus loin, nous constatons que l'origine du mot est associée à fuotar (de l'ancien hongrois) qui vient du sanskrit pati - « il protège ».

BOUCANE / BUCCANEER

Autour du feu de camp, nous entendons souvent le mot « boucane » (ex. : Ça sent la boucane!). Il s'agit d'un dérivé du mot « boucan » qui vient du mot tupi moukem (1578 - « viande fumée »). Le groupe ethnique du Tupi est originaire du Brésil et du Paraguay. Selon Le Robert, les « parlers appartiennent, avec ceux du groupe guarani, à la même famille linguistique à laquelle les langues romanes (français, portugais, espagnol) ont fait des emprunts ». Du mot « moukem », la langue française a créé le nom « boucanier » (1670) qui se disait « des aventuriers, des coureurs de bois de Saint-Domingue qui chassaient les bœufs sauvages pour en boucaner la viande ». Par extension, les Anglais ont adopté le mot « bucaaneer » (XVIIe siècle) pour parler de ceux qui chassaient les trésors de la mer, « pirates qui infestaient l'Amérique ».

SHAMPOOING / SHAMPOO

Le mot « shampooing » n'est pas un anglicisme, malgré sa proximité au mot anglais. Même si le mot est passé dans la langue française par l'anglais en 1877, le terme « shampooing » vient du mot hindou châmpo qui veut dire « masser ». Il a pris le sens de « masser le cuir chevelu » qui, par extension, est devenu le produit dont on se sert pour se laver les cheveux. C'est donc grâce aux Hindous que les compagnies multinationales font la promotion du « shampooing parfumé » et non du « massage parfumé de cuir chevelu » (appellation peu romantique!).

OKAY

Comme dernier exemple, j'ai choisi le mot « okay ». Il y a quelques semaines, je discutais du besoin urgent d'écarter cet anglicisme de la langue parlée. Je n'étais pas surprise de découvrir que le mot « okay » dans le dictionnaire d'Oxford est effectivement une abréviation de « all correct ». Toutefois, en navigant l'Internet, j'ai trouvé une autre explication qui m'a paru bien plus intéressante. Selon la page « Etymology of OK » (http://c2.com/cgi/wiki?EtymologyOfOkay), une page à l'intérieur du site Linguist, l'origine de l'expression est africaine. L'interjection « okay » se serait donc propagée dans la langue nord-américaine au moment où sont arrivés les esclaves. Empruntée au Wolof (dialecte du nord de l'Afrique), l'exclamation « okay » vient de l'expression accentuée de « kay » (c'est-à-dire « oui »). Résultat : « waw-kay ». Si les linguistes qui présentent cet argument avaient raison, l'expression « okay » cesserait alors d'être pour nous un anglicisme!

LE FRANÇAIS SANS FRONTIÈRES

Ainsi, la langue française doit accepter qu'elle soit sans frontières - toute langue est enrichie (et non appauvrie) par l'ajout d'emprunts. Si donc vous voulez ajouter quelques mots d'origine étrangère pour enrichir votre français parlé, cela est non seulement acceptable, mais c'est parfois même « waw-kay ».

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ



Tout yeux, tout oreilles!

Dans *La Liberté* du 25 au 31 octobre 1996, on pouvait lire : « Oyez! Oyez! Ne manquez pas le film *L'Oreille d'un sourd* qui sera présenté lors de la cinquième édition de Cinémental du 5 au 10 novembre. François Tremblay vous propose une sélection de films à vous faire dresser les oreilles! »

Recette Biscuits aux pommes et à l'avoine

1 1/4 tasse (250 g) de cassonade
1/2 tasse (120 g) de margarine
1/4 tasse (65 ml) de lait
1 œuf
1 c. à thé (5 ml) d'essence de vanille
1 tasse (175 g) de farine tout usage
1 c. à thé (4 g) de cannelle moulue
1/2 c. à thé (2 g) de sel
1/2 c. à thé (2 g) de bicarbonate de soude
1/2 c. à thé (2 g) de muscade moulue
1 1/2 tasse (250 g) de gruau d'avoine à cuisson rapide
1 tasse (environ 5) de pommes, pelées, coupées en cubes
3/4 tasse (environ 175 g) de raisins secs

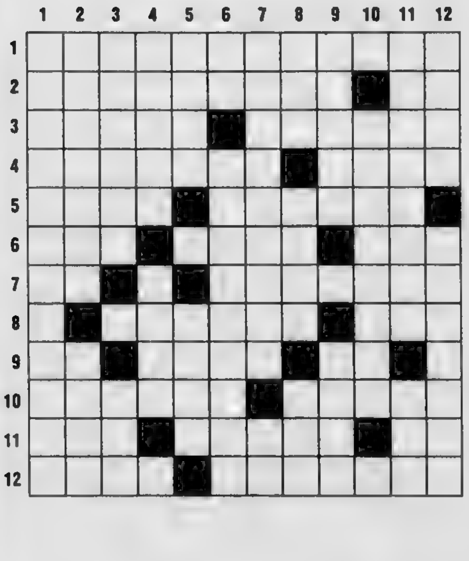
- Préchauffer le four à 375°F (180°C).
- Graisser deux plaques à biscuits.
- Dans un bol, bien mélanger au batteur électrique la cassonade, la margarine, le lait, l'oeuf et l'essence de vanille jusqu'à ce que le mélange soit crémeux.
- Ajouter la farine, la cannelle, le sel, le bicarbonate de soude et la muscade; bien mélanger.
- Incorporer un après l'autre le gruau d'avoine, les pommes et les raisins. Bien mélanger.
- Répartir le mélange en 24 portions et déposer sur les deux plaques à biscuits graissées. Laisser environ 2 ou 3 pouces (5 à 8 cm) entre chaque portion.
- Cuire au four à 350°F (180°C) pendant 15 minutes environ. Laisser refroidir et retirer des plaques.

Donne 24 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOT CROISÉS

PROBLÈME N° 213



HORIZONTALEMENT

1. Qui a des idées politiques, sociales avancées.
2. Nettoyer un mur par grattage. – Préposition.
3. Saule. – Souveraines.
4. Se dit d'une marée de pleine lune. – Partie du corps humain.
5. Prénom féminin. – Prononça des mots en détachant les groupes de syllabes.
6. Préposition. – Célèbre. – Chef au-dessus du caïd.
7. Préposition. – Qualité de ce qui est pur (pl.).
8. Juxtaposé à. – Colère.
9. Personnel. – Chemin. – Gamme.
10. Alliage de fer et de nickel (pl.). – Alliage de cuivre et de nickel.
11. Lettre de l'alphabet grec. – Doigtier de cuir. – Gamme.
12. Qui se fait avec lenteur. – La police (pl.).

VERTICALEMENT

1. Relatif à la Providence.
2. Vin légèrement additionné de résine (pl.). – Greffe.
3. Arcs diagonaux. – Grand panier.
4. Garnis un voilier. – Étoile.
5. Peu dense. – Point cardinal.
6. Conjonction. – Stériliser.
7. Disposition. – Saint-...
8. Homme politique français (1847-1919). – Ouvre la fenêtre. – Poumon des animaux de boucherie.
9. Nom donné à la Nouvelle-Guinée. – Biens donnés par contrat de mariage.
10. Implantation de l'œuf dans la muqueuse utérine de la femme.
11. Adolescent. – Époque.
12. Crochet. – Petits crustacés.

RÉPONSES DU N° 212



Le Club de Bicolo

Jeux de mots

Bonjour toi!

Aujourd'hui, en plus de mon concours d'automne, j'ai prévu des jeux pour t'occuper, alors prends ton crayon préféré et sers-toi de tes méninges!

QUESTIONS RÉPONSES

Trois catégories de questions te sont proposées au niveau BRONZE, qui rassemble les plus faciles; celles du niveau ARGENT sont un peu plus compliquées et enfin les questions OR sont les plus difficiles.

Tu as également la possibilité de jouer avec ta famille ou tes amis et de les mettre tous à l'épreuve!

BRONZE

Lequel des deux ne chante qu'avec ses ailes :

- ❑ *le criquet*
- ❑ *la sauterelle*

ARGENT

Les manchots sont des :

- ❑ *oiseaux*
- ❑ *mammifères*
- ❑ *poissons*

OR

En quelle année la télévision en couleurs faisait-elle ses premiers pas?

- ❑ *en 1928*
- ❑ *en 1937*
- ❑ *en 1949*

CONCOURS D'AUTOMNE

JE ME CHERCHE UN ANIMAL DE COMPAGNIE... Pourrais-tu m'aider?
Tu me **dessines un animal de compagnie** de ton choix et tu lui **donnes un nom**.
Tu remplis le coupon et tu n'oublie surtout pas de l'inclure avec ton dessin. Alors vas-y!

Ta participation au concours doit me parvenir **au plus tard le 25 octobre 2002.**

COUPON DE PARTICIPATION

Prénom: ______________ Nom: ______________

Adresse: ______________

Ville: ______________ Code postal: ______________

N° de téléphone à la maison: ______________ Âge: ________

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ______________

ton niveau scolaire: ______________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.



JOUONS AVEC L'ALPHABET

Écris dans le carré la lettre de l'alphabet qui n'a jamais été utilisée pour écrire ces noms d'animaux.

☐

girafe — panda — zèbre — coq — lynx — lama — tigre — jaguar — singe — koala — cheval

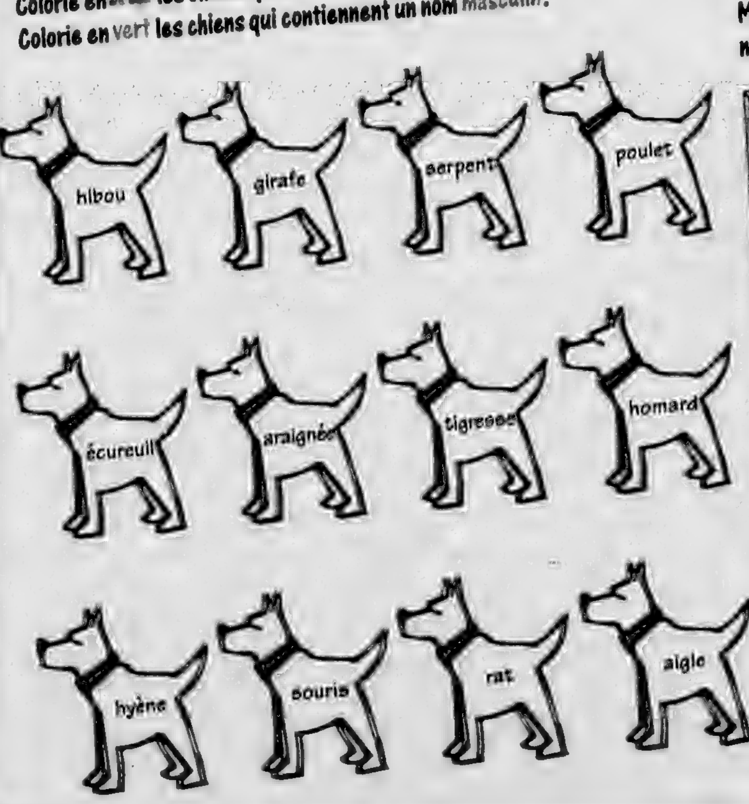
LES VOYELLES

Ajoute des voyelles pour compléter les noms d'animaux suivants. Afin de t'aider, je t'ai donné un indice sous chaque mot.

L☐☐NC☐☐☐ (bébé de la lionne)	CR☐C☐D☐L☐ (alligator)	CH☐M☐☐☐ (deux bosses)
C☐N☐RD (coin coin)	G☐R☐F☐ (long cou)	

FÉMININ OU MASCULIN?

Colorie en brun les chiens qui contiennent un nom féminin.
Colorie en vert les chiens qui contiennent un nom masculin.



AU TABLEAU!

Mon amie doit effacer tous les mots qui ne sont pas des animaux. Aide-la en noircissant les mots qu'elle devrait effacer.

poison	loin	chaton	ours
tulipe	canard	coucou	baleine
saumon	chameau	nouille	poisson
mouton	dauphin	zoo	mitaine
tigre	éléphant	savon	bouton
manchot	perruque	loup	laine
chantons	lion	zèbre	manche
poule	cheveu	autoroute	cheval
grenouille	chèvre	funambule	gaufre
clarinette	kangourou	autruche	poil

RÉPONSES :

QUESTIONS RÉPONSES :
Bronze : la sauterelle;
Argent : des oiseaux;
Or : en 1928.

JOUONS AVEC L'ALPHABET :
La lettre jamais utilisée est : W
La lettre la plus utilisée est : A

LES VOYELLES :
lionceau, crocodile, chameau, canard, girafe

FÉMININ OU MASCULIN :
un hibou (masculin)
une girafe (féminin)
un serpent (masculin)
un poulet (masculin)
un écureuil (masculin)
une araignée (féminin)
une tigresse (féminin)
un homard (masculin)
une hyène (féminin)
une souris (féminin)
un rat (masculin)
un aigle (masculin)

AU TABLEAU :
chaton, ours, canard, coucou, baleine, saumon, chameau, poisson, mouton, dauphin, tigre, éléphant, manchot, loup, lion, zèbre, poule, cheval, grenouille, chèvre, kangourou et autruche.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

DANS NOS ÉCOLES...

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

PUBLI-REPORTAGES

■ ÉCOLE LACERTE

La carte d'abord!

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Enseignante de la 8e année à l'école Lacerte, Lefco Doche est une mordue de la lecture. En effet, on peut souvent l'apercevoir parcourir les rayons de la Bibliothèque de Saint-Boniface. « Je ne pourrais pas vivre sans mes magazines ou un bon livre à mon chevet, lance-t-elle. Tout m'intéresse, de la psychologie à l'histoire en passant par les arts et la science. J'aime aussi les disques et vidéos que je peux y trouver. Je suppose que je suis ce qu'on appelle un rat de bibliothèque. »

Peut-être, mais Lefco Doche n'incarne pas cependant le stéréotype du lecteur solitaire. Bien au contraire! L'enseignante voudrait que la lecture soit une activité qui engage toute la communauté, en commençant par l'école. Voilà pourquoi la responsable de l'animation culturelle de l'école Lacerte a pensé lancer un tout nouveau projet scolaire, soit celui d'abonner autant d'élèves que possible aux services bibliothécaires de la Ville de Winnipeg.

« Ça commence avec une carte, dit-elle avec conviction. Si on a sa carte de bibliothèque, on peut accéder à toutes sortes d'informations. Si on pouvait abonner les jeunes, ce serait déjà encourager la lecture, qui est une des priorités de l'école. »

Pour y arriver, l'école effectuera d'abord un sondage auprès des élèves, du personnel et des parents afin de savoir qui possède déjà sa carte de bibliothèque. Par la suite, l'école cherchera à abonner au moins 80 % des gens qui n'ont toujours pas de carte, en faisant circuler des formulaires d'inscription.

« L'abonnement se fera sous forme de concours, indique Lefco Doche. Les jeunes seront invités à abonner leurs parents, grands-parents, oncles, tantes, amis, etc. À la fin de chaque semaine, nous ferons tirer des livres, des disques, des vidéocassettes et des abonnements à des magazines.

« Nous avons conclu une entente avec la Bibliothèque de Saint-Boniface, précise l'enseignante. Ceux qui s'abonneront devront indiquer que c'est par le biais de la campagne d'abonnement de l'école. Ceux-ci auront accès à une soirée-rencontre où seront expliqués les services et les ressources francophones de la bibliothèque. On aidera aux parents à mieux choisir leurs ressources en français et on leur proposera des activités qu'ils pourront entreprendre avec leurs enfants. »

Le coordonnateur des services en français de la Bibliothèque de Saint-Boniface, Bruno Le Gal, se réjouit de l'initiative de Lefco Doche. « Quand elle m'a proposé l'idée, j'étais tout à fait emballé, précise-t-il. Le message véhiculé est que ça vaut vraiment la peine de se rendre à Saint-Boniface, qui est la centrale des ressources francophones des bibliothèques de la Ville. J'espère que ce projet réussira, parce qu'il pourrait ensuite être implanté dans les écoles métropolitaines de la DSFM. »

En outre, le comité scolaire a déjà approuvé le transport des élèves à la Bibliothèque de Saint-Boniface. Ainsi, chaque classe fera une visite pendant l'année scolaire afin de se ressourcer pour un projet de classe. Lors de cette visite, les élèves recevront, eux aussi, une explication des services et ressources de la bibliothèque.

« Une langue se perd facilement si on n'a pas les mots pour dire ce que nous pensons, affirme Lefco Doche. Je crois donc qu'offrir des ressources aux jeunes est un des meilleurs moyens d'encourager activement la lecture. »



photo: Daniel Bahuaud

Lefco Doche : « Ça commence avec une carte. Si on a sa carte de bibliothèque, on peut accéder à toutes sortes d'informations. »

■ ÉCOLE SAINT-LAZARE

Un milieu de vie

Pascal DUBÉ
SAINT-LAZARE

Dans les petites communautés rurales, l'école c'est bien plus qu'un établissement scolaire, c'est aussi un lieu de rencontre. Que ce soit pour les rencontres de comités, pour ses infrastructures sportives ou pour des événements culturels à plus grande échelle, l'école joue un grand rôle dans la vie des gens. L'école Saint-Lazare l'a encore prouvé, le 28 septembre, en accueillant une vingtaine de curieux venus entendre les auteurs du Festival international des écrivains réciter des extraits de leurs œuvres.

En plus des tournées dans les écoles dans le cadre des programmes scolaires, le Festival international des écrivains tenait également à organiser des lectures dans les communautés rurales éloignées. Ainsi, les amateurs de littérature et de poésie des villages de Notre-Dame-de-Lourdes, de Saint-Lazare et de Sainte-Rose-du-Lac, ont eu la chance d'assister à des lectures publiques. À Saint-Lazare, comme dans les autres communautés, c'est à l'école que les gens s'étaient donnés rendez-vous.

« À Saint-Lazare, l'école et l'église sont au cœur de toutes les activités de la communauté, affirme la nouvelle directrice de l'école, Gilberte Poirier. Nos portes sont toujours grandes ouvertes et nous encourageons la tenue de telles activités. »

La coordinatrice de l'événement, Lorraine Tremblay, connaît bien également le rôle que joue l'école dans la vie de sa communauté. « Que ce soit pour le groupe des 4H, les cours de karaté ou les soirées sociales, c'est toujours à l'école que ça se passe, ajoute-t-elle. Il y a bien la salle communautaire qui est utilisée à l'occasion, mais le gymnase est plus grand et nous pouvons accueillir plus de personnes. C'est là que se déroulent les grandes fêtes du village.

« À l'école, nous avons aussi des classes plus petites qui nous permettent d'avoir une certaine intimité, mentionne Lorraine Tremblay. Dans le cadre des lectures faites par les artistes du Festival international des auteurs, c'est ce que nous cherchions. L'école était l'endroit tout désigné pour l'occasion. »



photo: Pascal Dubé

Une vingtaine de personnes s'étaient données rendez-vous à l'école de Saint-Lazare pour entendre des artistes tel Bertrand Nayet faire des lectures publiques de leurs œuvres dans le cadre du Festival international des auteurs.

DANS NOS

ÉCOLES...

DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

L'AFFAIRE FAROUCHE 2002

PUBLI-REPORTAGES



Farouchement l'fun!

Daniel BAHUAUD
SAINT-JEAN-BAPTISTE

Environ 1 000 élèves de la 1re à la 4e secondaires de 12 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine, ont convergé le 27 septembre sur Saint-Jean-Baptiste pour célébrer la quatrième édition de l'Affaire farouche.

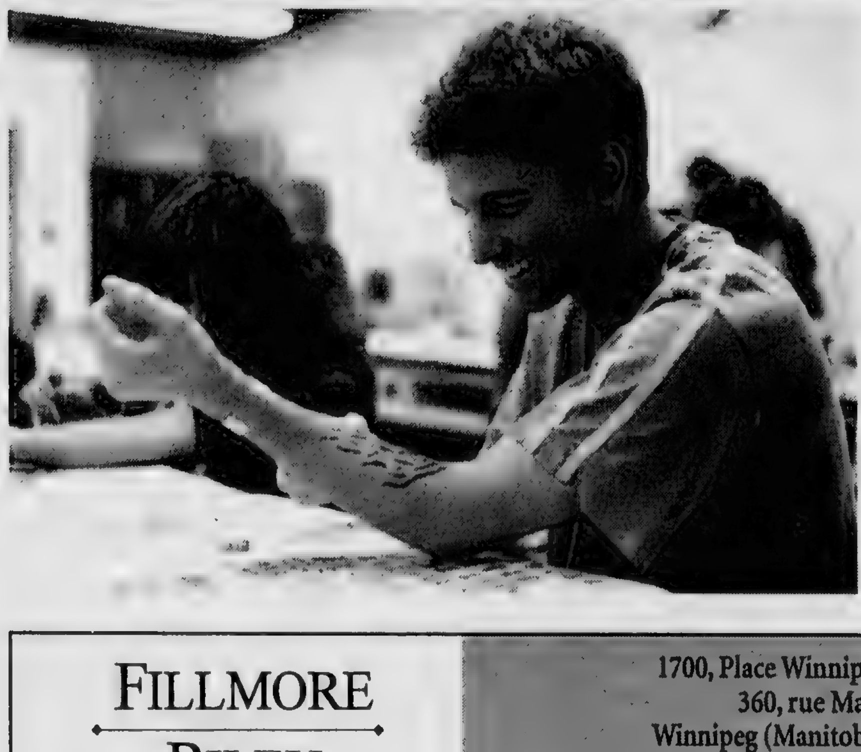
Organisée par le Conseil jeunesse provincial, l'Affaire farouche a permis aux jeunes de nouer des amitiés, de participer à des ateliers de tous genres et d'assister à un spectacle de la formation musicale québécoise Kermess.

« C'était super de voir les jeunes s'amuser en français », observe la coordonnatrice de l'événement, Rachel Laurendeau. La Franco-Manitobaine organisait pour la première fois cette fête qui a demandé beaucoup de préparation.

Le directeur de l'école et du collège de Saint-Jean-Baptiste, Marc Roy, se dit fier du travail accompli. « Le temps était frisquet mais l'accueil a été chaleureux, dit-il. Les entreprises locales, la municipalité et toute la communauté se sont fait un plaisir de recevoir les jeunes. Et ça se comprend! Ce n'est pas tous les jours qu'on voit doubler la population de son village! »

PHOTOS : DANIEL BAHUAUD ET PASCAL DUBÉ













DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

Battements de coeur

Le djembé est par tradition un instrument fait pour la danse. Comme une pulsion du cœur, il donne le rythme et la passion à ceux qui l'apprivoisent.

Dominique PHILIBERT

Le virtuose italien de percussion, Bruno Genero, reconnu comme un des meilleurs joueurs au monde de djembé, un tambour africain, était de passage à Winnipeg afin d'enseigner ses connaissances des percussions d'Afrique de l'Ouest et également offrir quelques prestations.

« J'ai rencontré Jordan, le propriétaire de l'école *Hand Drum Rhythms*, lors d'un stage international en Belgique il y a quelques années, et il m'a proposé de venir à Winnipeg donner des cours, affirme le percussionniste, Bruno Genero. J'ai beaucoup aimé mon expérience car je me suis trouvé devant une culture différente. Il n'y a pas de traditions anciennes ici, donc il y a une approche différente. »

Le djembé est un instrument qui provient de traditions et d'une culture spécifique. « Les gens au début voulaient s'amuser ou se défouler, mais ils étaient peu intéressés à l'histoire de l'instrument, mentionne-t-il. Cela a eu pour conséquence de m'ouvrir les yeux sur mon désir de transmettre cette tradition, mais également cela m'a appris à revenir à la source même de la musique. »

Le musicien, qui aura 40 ans bientôt, a frappé ses premières notes en 1978 à Paris, là où le djembé était populaire depuis longtemps. « C'est ma sœur, danseuse et chorégraphe, qui m'a fait découvrir cet instrument, ajoute-t-il. Par la suite, je suis allé en Afrique en 1980 où j'ai parcouru plusieurs pays, dont la Guinée et le Mali, terre d'origine du djembé. »

Cette passion pour le tambour africain lui a permis de jouer un peu partout dans le monde. « J'ai eu la chance à l'époque de rencontrer de vieux maîtres qui m'ont transmis cette passion sans un intérêt commercial, poursuit-il. Depuis 10 ans, la popularité de l'instrument est telle que de 25 000 à 30 000 djembés sont importés de l'Afrique occidentale par année. Cela est devenu un commerce davantage que l'idéologie de transmettre la musique. »

Bruno Genero joue depuis plus de 25 ans, mais affirme qu'il en apprend encore et toujours. L'enseignement qu'il pratique est basé sur une approche orale, dite traditionnelle. « On chante les rythmes et après on les imite, précise-t-il. J'ajoute à cela un peu de pédagogie, pour obtenir des résultats plus rapidement. Le djembé fait partie d'une musique complexe et profonde qui comprend trois sons de base : la basse, le ton et le claqué. »

C'est tout l'environnement culturel qui séduit également le professionnel. « Le djembé reflète la culture des pays d'où il vient, mentionne-t-il. Il s'agit d'un folklore traditionnel qui est bien introduit dans la musique moderne africaine. Ce n'est pas comme du Mozart qui est basé sur une partition, le djembé est en perpétuelle évolution. »



photo : Dominique Philibert

Bruno Genero : « La chose la plus importante, c'est d'avoir du plaisir. Plus on a une bonne base, plus on peut tenter des expériences avec l'instrument et en tirer des émotions. »

Un bois de qualité, une dimension qui convient à la personne et un montage adéquat de la peau de chèvre constituent une partie du succès. Le reste est dans les mains du musicien. « La chose la plus importante, c'est d'avoir du plaisir, dit-il. Plus on a une bonne base, plus on peut tenter des expériences avec l'instrument et en tirer des émotions. C'est sûr qu'un Blanc ne peut pas jouer comme un Noir, car nous n'avons pas en nous ces racines profondes. Pour eux, cet instrument a un sens, un langage. Il est donc important de ne pas vouloir imiter les Africains. On doit se retrouver soi-même, ne pas perdre son identité, même si on joue un instrument d'une autre culture. »

Pour y arriver, Bruno Genero a longuement étudié le sens du djembé. « Je retourne maintenant en Italie, mais dès novembre, je repars en voyage pour m'arrêter entre autres en Autriche et à Cuba, ajoute-t-il. Je continuerai ma recherche en collaboration avec l'Université de La Havane afin d'approfondir le phénomène de la musique africaine, qui a été transmise et modifiée par les esclaves dans le nouveau monde. »

Le musicien continuera donc sa route en donnant ici et là des conférences sur l'histoire, l'héritage et les nouveaux horizons du djembé. Un deuxième disque intitulé *Afrosan* verra le jour d'ici quatre mois.

VILLE DE STE-ANNE
AVIS PUBLIC
COMITÉ DE RÉVISION

LE PUBLIC EST AVISÉ PAR LES PRÉSENTES DE CE QUI SUIT :

Le rôle d'évaluation de la Ville de Ste-Anne pour l'année 2003 a été livré au Bureau municipal, situé au 181, avenue Centrale, à Sainte-Anne au Manitoba, et le public peut l'examiner pendant les heures ouvrables normales. On peut présenter une requête en révision du rôle d'évaluation aux termes des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*, dont voici des extraits :

REQUÊTE EN RÉVISION

42(1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la Loi sur les biens réels, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur, peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

(a) l'assujettissement à la taxe;
(b) le montant de la valeur déterminée;
(c) la classification des biens;
(d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

CONDITIONS

43(1) Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :

(a) être faites par écrit;
(b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
(c) indiquer les motifs de la requête;
(d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2);
(ii) soit par signification au secrétaire.

Le Comité de révision siégera le mercredi 6 novembre 2002 à compter de 19 h, dans la salle du conseil de la Ville de Ste-Anne, pour entendre les requêtes.

La date limite applicable à la réception des requêtes par le secrétaire du Comité est fixée au lundi 21 octobre 2002.

Fait à Sainte-Anne, le 23 septembre 2002.

J.G. Lévesque
Directeur général
Secrétaire du comité de révision
Ville de Ste-Anne
181, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G3

Soccer

Des champions francophones

L'Association des footballeurs francophones n'a connu que deux défaites en 18 parties. La saison de rêve de la formation a été couronnée par une victoire en finale.

Jean-François NADEAU

L'Association des footballeurs francophones (AFF) a remporté, le 28 septembre, les finales de la Ligue senior de soccer du Manitoba dans la division *first*. En gagnant par la marque de 2 à 1 contre la formation de Saint-James, la seule équipe à constitution francophone de la province a écrit une nouvelle page de son histoire.

« En 21 ans d'existence, nous n'avions jamais remporté les grands honneurs, affirme le co-gestionnaire de l'AFF, Roland Maître. Le match était vraiment intense et le calibre de jeu élevé. C'est que l'équipe de Saint-James nous a infligé l'une de nos deux seules défaites cette saison et elle a terminé au deuxième rang, tout juste derrière nous. La compétition était tout simplement incroyable. Je suis très très content. »

« C'était plus ou moins une partie parfaite pour nous, estime pour sa part l'autre co-gestionnaire de l'AFF, Justin Légaré. Nous étions tous prêts à jouer en équipe et cela a donné le résultat que l'on connaît. Tous les membres de la formation savaient que nous pouvions gagner et ils ont démontré que nous méritions la tête du classement. Au risque de me répéter, chacun a parfaitement joué son rôle. »

Pour les jeunes hommes, qui dirigent l'AFF depuis deux ans, cette victoire est une confirmation qu'ils ont fait les bons choix. « Avant le début de chaque saison, nous avons le devoir de sélectionner les joueurs qui feront l'équipe, explique Justin Légaré. Cela a été très difficile cette année car tous les athlètes étaient talentueux et que plusieurs de ceux que nous avons dû retrancher sont nos amis. Remporter les finales est définitivement un soulagement. »

Justin Légaré et Roland Maître sont d'avis qu'ils n'ont jamais joué pour une aussi bonne équipe que la formation actuelle de l'AFF. La détermination de chacun des athlètes y est peut-être pour beaucoup. « Pour la première fois, nous avons établi un horaire de pratique trois mois à l'avance, mentionne Justin Légaré. Les gens étaient présents aux séances d'entraînement et pour qu'il y ait un tel dévouement, il doit nécessairement y avoir une réelle passion pour le soccer. Nous tenons à remercier chacun des membres de l'équipe pour la merveilleuse saison que nous avons vécue. »

« Dans le passé, si on perdait, je ne trouvais pas que c'était si grave, témoigne pour sa part Roland Maître. Cette année, ça aurait été la fin du monde. »

La saison prochaine, l'AFF fera partie d'une nouvelle division plus compétitive. Cependant, les gestionnaires de l'équipe ne savent pas précisément de quel calibre elle sera puisqu'elle n'est pas encore formée. Ils espèrent seulement que plusieurs candidats se présenteront au camp d'entraînement à la fin du mois de mars. « Des fois, il est difficile de trouver de bons joueurs francophones car nous ne sommes pas assez connus dans la communauté, affirme Justin Légaré. Notre rêve serait d'avoir un terrain aménagé à Saint-Boniface. Cela nous apporterait un meilleur support, tant de la part des athlètes que des commanditaires. »

Les personnes qui souhaitent participer au camp d'entraînement ou qui voudraient commanditer l'AFF peuvent contacter Justin Légaré au 256-0883.



photo : Gracieuseté AFF

Pour la première fois de son histoire, l'Association des footballeurs francophones a remporté les finales de la Ligue senior de soccer du Manitoba dans la division *first*.

Cyclisme

Cabrel Boucher en lice

Cabrel Boucher participera aux Championnats mondiaux de cyclisme sur route qui auront lieu en Belgique du 8 au 13 octobre. Le jeune franco-manitobain compte parmi les cinq athlètes canadiens de catégorie junior sélectionnés sur un total de six.

La décision a été prise par l'entraîneur national, Jacques Landry, qui a rencontré chacun des aspirants et a observé leurs performances lors de courses tenues en Bretagne et en Belgique.

« Sur les 200 cyclistes qui participaient à la course en Bretagne, 62 l'on terminée et Cabrel est arrivé 12e », précise le père de l'athlète, Robert Boucher.

M. C.

Télé-horaire de la semaine du 7 au 13 octobre 2002

Le Jour du Seigneur : le dimanche 13 octobre à 10 h à la SRC

Célébration dans le cadre du Festival de poésie de Trois-Rivières

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin Express		Tous les matins				Ricardo	L'Heure du midi	V Visite de la reine	Wizz	Les joyeux naufragés	La soeur volante	Arsène Lupin		Variées	Variées	Art Attack	Variées
RDI	RDI aujourd'hui		L'Atlantique en direct			En santé	L'Heure du midi	Le Québec en direct			Variées	V Visite de la reine	L'Ouest en direct	V L'Ouest en direct	Variées	Journal de France	Le Journal RDI / Ma :15 Visite de la reine	
TV5	6h30 Télématin	Variées	Variées	Zig Zag Expo		Les Zap	Variées		Me :15 Sem. verte	Variées	Journal Suisse	Variées		Variées	Variées	Variées	TV5 l'invité / :15 On a tout essayé	
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Michel Jasmin	.45 Le TVA midi		Dans la mire.com / V TVA en direct.com		Variées		Hop la vie!		Les feux de l'amour		Top modèles	Le 17 heures	

Lundi 7 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Wizz	Manitoba ce soir	Mots et maux	Virginie	Un gars, une fille	Mon meilleur ennemi "Édition de livre"		Bunker, le cirque "L'affaire Larue"		Le Téléjournal/ Le Point		Manitoba ce soir	Nouvelles sports /:55 Charette, direct				Passeport musique
RDI	RDI Jr /:15 Euronews	Capital actions	Le monde	Maison-neuve	Grands reportages "Laissez-moi à mourir"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	En santé	Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages "Laissez-moi à mourir"		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Journal de France	Pyramide	Vie privée, vie publique				Les beaux jardins	Campus Émission culturelle présentée par Guillaume Durand.			Bourlin-gueur	TV5 le journal /:15 Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					.45 Reflets Sud
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Lampe magique	Dans ma caméra	Caméra café	Max inc. "La 20"	"Revers de fortune" (Bio,'99) Lauren Bacall.		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Michel Jasmin	:20 Infopublicité				:20 Le canal nouvelles	

Mardi 8 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Wizz	Manitoba ce soir	L'accent	Virginie	La Facture	Les super mamies "Exigence étonnante"		Enjeux		Le Téléjournal/ Le Point		Manitoba ce soir	Nouvelles sports /:55 Découverte		:55 Brio	.25 Hors d'ondes	
RDI	RDI Jr /:15 Euronews	Capital actions	Le monde	Maison-neuve	Visite de la reine au Canada		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	En santé	Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Visite de la reine au Canada		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Journal de France	Pyramide	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Gourm-ande	Temps présent		Un monde à...	TV5 le journal /:15 Envoyé spécial			45Chron-iques	.15 Les enquêtes d'Éloïse Rome	
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Cauchemar d'amour "Le drame du célibat"		Histoires filles	KM/H "À poil"	Annie et ses hommes "Changement dans l'air"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Michel Jasmin	:20 Infopublicité				.20 Le canal nouvelles	

Mercredi 9 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Wizz	Manitoba ce soir		Virginie	Monde..- Charlotte	Le plateau "L'aérovie"	Rumeurs "Rivalités"	Le tunnel Pt. 4 de 4 (du 2 oct)		Le Téléjournal/ Le Point		Manitoba ce soir		Nouvelles sports /:25 "Double allégeance" (Drame,'86) Tantoo Cardinal, Kenneth Welsh.			
RDI	RDI Jr /:15 Euronews	Capital actions	Le monde	Maison-neuve	Grands reportages "La Reine et ses passions"		Le Téléjournal/ Le Point		Maisonn-euve	En santé	Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Journal de France	Pyramide	Complément d'enquête Magazine de société présenté par Benoit Duquenne.				Plaisir honteux		L'hebdo		Gumb-Oh Là Là	TV5 le journal /:15 Comme au cinéma			.45 À communiquer		
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Les poupées russes "Signes de révolte"		Emma "Retrouver sa mère"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Michel Jasmin	:20 Infopublicité				:20 Le canal nouvelles	

Jeudi 10 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Wizz	Manitoba ce soir	Clan destin	Virginie	Visite de la reine	Visite de la reine au Canada				Le Téléjournal/ Le Point		Manitoba ce soir	Nouvelles sports /:55 "Vacances romaines" (Com,'53) Gregory Peck, Audrey Hepburn.				
RDI	RDI Jr /:15 Euronews	Capital actions	Le monde	Visite de la reine	Grands reportages "Crimes et sentiments"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	En santé	Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Journal de France	Pyramide	Mise au point		Écrans du monde	À communiquer			Si j'ose écrire		D'ici et d'ailleurs	:15 Vie privée, vie publique				:15 À communiquer	
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Les incontournables		Tabou "La dure réalité"		Tribu.com "Hold-up"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Michel Jasmin	20 Infopublicité				.20 Le canal nouvelles	

Vendredi 11 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Caserne 24	Wizz	Manitoba ce soir	Même longueur	École de danse	Infoman	La fureur		Zone libre		Le Téléjournal/ Le Point		Manitoba ce soir	Nouvelles sports /:55 "Les misérables du XXe siècle" (Drame,'95) Michel Boujenah, Jean-Paul Belmondo.				
RDI	RDI Jr /:15 Euronews	Capital actions	Le monde	Entrée des artistes	Grands reportages "Jean Béliveau"		Le Téléjournal/ Le Point		50 ans d'information		Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Griffe
TV5	Passep-Arts	Journal de France	Pyramide	Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.			Une femme de tête Vie d'une Texane sur sept décennies.			Douce France		Écrans du monde	.15Pass-epArts	45 Vivement dimanche!			:20 Vive dimanche..	:45 À comm.
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	J.E.		"L'engrenage" (Act,'97) Gerald McRaney, Kate Boyer.				Le TVA	Je regarde... Invité(es): André Ducharme.		"Un choix difficile" (Drame,'98) Kirsten Dunst, Park Overall.				Infopublicité		

Samedi 12 octobre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Mona le vampire	Wounch-poounch	La légende de Tarzan	Sofa/:50 W'kender	Wheel squad	Titeuf	Iznogoud	Clan destin	L'Heure du midi	"Hanuman" (Avent,'98) Tabu, Robert Cavanah.				Mots et maux	L'accent	Culture-Choc	Adrénaline	
RDI	5h00 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Hist. oubliées	Le Journal RDI	Entrée des artistes	L'Heure du midi	Enjeux "Enfants contre parents"		Vivre ici	Visite de la reine au Canada		Impact	La Facture	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Le monde ce...
TV5	Re-7	À comm.	Débrouil-lards	Génies en herbe	Va savoir	Découv-erte	TV5journal /:15Invité	Continent Noir	Reflets Sud		Journal Suisse	Rêves en Afrique	Sport Africa	Racines et ailes				Bourlin-gueur
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Tonus	Bec et museau	Vins et fromages	I-D maison "Roseraie"		Fleurs, jardins	Via TVA	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Le Club des baby-sitters" (Com/dra,'95) Bre Blair, Schuyler Fisk.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 Adrénaline		Hockey Sabres de Buffalo vs Canadiens de Montréal LNH Site: Centre Bell Montréal, Québec						Télé-journal	Nouvelles sports	Justice	"Les dents de la mer" (Drame,'75) Richard Deyfuss, Roy Scheider.				Course auto Grand Prix du Japon F1 Site: Circuit de Suzuka		
RDI	Histoires oubliées	Culture-Choc	Le Journal RDI	La Facture	50 ans d'information		Télé-journal	Entrée des artistes	Grands reportages		Zone libre "Le voyage inachevé"		Télé-journal	Vivre ici	Enjeux		Télé-journal	La Facture
TV5	Les beaux jardins	Journal de France	Pyramide	Douce France		Fallait y penser				Enquêtes d'Éloïse "Mort à répétition"		À comm.	TV5 le journal /:15 Thalassa			:45 Femme en blanc		
TVA	Le TVA 18 Heures	"Mon chien Skip" (Com/dra,'99) Diane Lane, Frankie Muniz.				"58 minutes pour vivre" (Police,'90) William Sadler, Bruce Willis.					:15 Le TVA	:40 "Virus" (Sci-Fi,'96) Leah Pinsent, Brian Bosworth.				:40 Le canal nouvelles		

Dimanche 13 octobre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Titi & Grosminet	Hercule	La cour de récré	Histérial	Le Jour du Seigneur		Mon ange		L'Heure du midi	La Semaine verte		Second regard	C. Charette direct Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.			Aventure de la télé.	Les belles histoires "La lettre anonyme"	
RDI	5h30 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	La Facture	Le Journal RDI	Justice	Visite de la reine au Canada			Grands reportages "Jean Béliveau"		Histoires oubliées	Justice	L'accent	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Le monde ce...
TV5	Mille et une voix	Palettes	À communiquer		.05 Kiosque		TV5journal /:15Invité	Chronique s d'en haut	Si j'ose écrire		Journal Suisse		Chanter la vie	Vivement dimanche!			Vivement dimanche..	Gourm-ande
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Ma vie" (Psy,'93) Nicole Kidman, Michael Keaton.				Maman Dion Invité(es): Louise Deschâtelets		Évangélis-ation 2000	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Mon frère, le cochon" (Fant,'99) Judge Reinhold, Scarlett Johansson.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	5 sur 5		Télé-journal	Découverte		Les beaux dimanches "La boîte à surprises"		Beaux dimanches			Télé-journal	Parlez-moi des...	Nouvelles sports /:25 "Yepeto" (Drame,'99) Nicolas Cabré, Ulises Dumont.				:20 Hors d'ondes	
RDI	Aventure de la télé.	Visite de la reine au Canada				Second regard	Le Téléjournal/ Le Point		Aventure de la télé.	Justice	5 sur 5		Le Téléjournal/ Le Point		Zone libre		Télé-journal	L'accent
TV5	Gumb-Oh Là Là	Journal de France	D'ici et d'ailleurs	La grande aventure de la télévision		Double je			D.	Retour à Alep		L'effet Dussault	TV5 le journal /:15 Fallait y penser				:15 Kiosque	
TVA	Le TVA 18 Heures	Les Gags	Juste Pour Rire - Gala		"Une bouteille à la mer" (Drame,'99) Robin Wright Penn, Paul Newman.					:45 Le TVA	:10 Infopublicité				:10 Le canal nouvelles			

AGRICULTURE

Éternel débat

L'industrie du lait au Québec crie à l'injustice. La plage de concurrence entre les prix minimums et maximums ne profiterait ni aux consommateurs, ni aux producteurs.

Dominique PHILIBERT

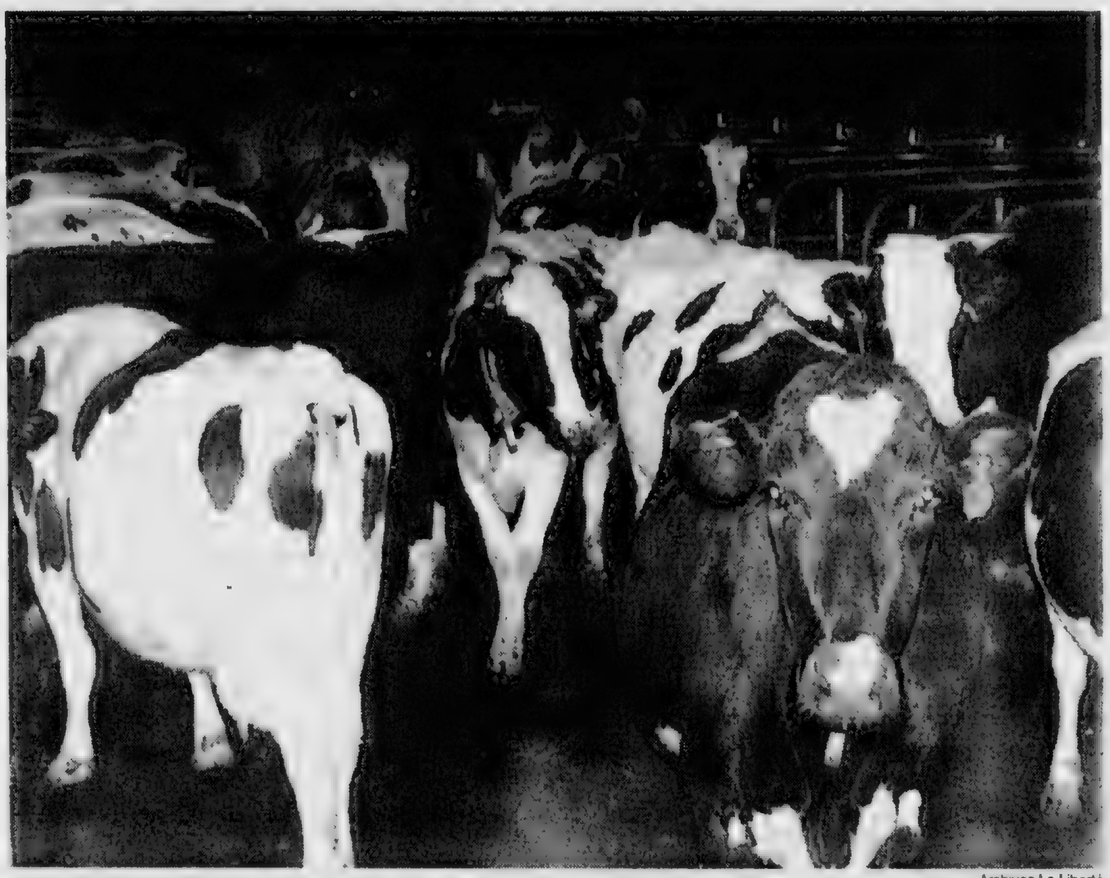
La colère gronde encore dans les rangs des producteurs de lait du Québec. À la suite des pressions exercées par ces derniers, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec tiendra une consultation publique le 9 octobre. Elle désire revoir tout le processus conduisant à la fixation des prix aux consommateurs, ce qui a une influence directe sur le prix payé aux producteurs de lait. Bien qu'au Manitoba la situation trouve des similarités, les producteurs semblent moins affectés.

« Au Québec, le prix du lait au détail est réglementé par un prix maximum et un prix minimum, explique le directeur de la recherche économique à la Fédération des producteurs de lait du Québec, Alain Bourbeau. La Régie des marchés agricoles, qui doit mettre à jour les prix au détail, ne l'a pas fait cette année et les producteurs se plaignent que le processus est inadéquat, car il ne représente pas les gains d'efficacité. »

Au plan national, les producteurs demandaient 4 $ pour 100 litres de lait industriel. Ils n'ont eu qu'un dollar par centaine. On avance que pour que 50 % des producteurs de lait récupèrent leurs coûts de production, il faudrait que le prix du lait soit augmenté de 6 à 7 $ le 100 litres. Présentement au Québec, et partout au Canada, seulement 20 % des producteurs couvrent leurs frais.

Une des problématiques est le monopole qui existe au niveau de la vente au détail. « Le prix de détail progresse beaucoup plus rapidement que le prix à la ferme, ajoute Alain Bourbeau. Les producteurs obtiennent 0,65 $ pour un litre de lait homogénéisé, alors qu'au détail, le litre se vend 1,34 $. En tant que producteur, mon pouvoir se détériore, car les coûts de production augmentent sans cesse. »

Les producteurs manifestent leur mécontentement car ils estiment que la charge de travail des deux parties n'est pas la même et que les bénéfices sont moins grands en ce qui les concerne. « Les compagnies prennent notre lait, le pasteurisent et le mettent sur les tablettes, mentionne-t-il. Ils ont moins d'étapes à exécuter, moins de frais, mais plus de profits. À la ferme, nous devons nous occuper des animaux, du foin et de la machinerie. La seule chose que l'on demande, c'est plus d'équité. »


Archives La Liberté

L'industrie laitière du Québec fait encore des vagues. Les producteurs exigent une réévaluation du prix du lait à la sortie de la ferme.

La situation au Manitoba est la même à plusieurs niveaux. Pourtant, les producteurs d'ici ne revendiquent pas cette même justice. « La chicane au Québec est davantage axée sur le lait de transformation qui donnera le beurre, le fromage et la poudre, explique un membre de l'Association des producteurs de lait du Manitoba, Raymond Pelletier. La Commission canadienne du lait, qui gère au niveau national les produits dérivés du lait et leur exportation, n'a pas suivi la hausse des coûts de production. Ici, nous avons obtenu des hausses d'environ 50 % pour notre lait nature, qui lui est géré par l'Office de mise en marché de chaque province, ce qui nous permet d'absorber ces hausses des coûts de production. Au Québec, les producteurs n'ont pas reçu cette augmentation de la part de leur Office de mise en marché. »

Ceci contribuerait donc à expliquer l'animosité des producteurs québécois. La dynamique est complètement différente d'une province à une autre. « Au Québec, un peu moins de 50 % des revenus agricoles viennent du lait, explique un ancien président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, Albert Allain, domicilié depuis plus de 25 ans au Manitoba. Les prix des quotas sont également très élevés, ce qui peut contribuer à l'anxiété des producteurs québécois. Pour grossir, ils doivent acheter des quotas qui se détaillent à environ 30 000 $ le kilo, alors qu'au Manitoba, ce n'est pas plus de 18 000 $ le kilo. Le défi financier n'est pas le même, car la valeur du quota devient un fardeau financier pour toute industrie qui progresse. »

Au Manitoba, une autre hausse des prix aux producteurs pourrait être adoptée cet automne. Cependant, on demeure réaliste. « On nous a promis bien des choses, mais les années passent et nous ne nous approchons pas du but, ajoute-t-il. Nous sommes en train de s'enfoncer. »

Quelques solutions seraient aussi envisageables. « Les compagnies devraient justifier par documents comptables la hausse de leur prix, précise Alain Bourbeau. Si elles avaient de la concurrence, elles ne fixeraient pas le prix au plafond. Nous n'avons pas de rapport de force pour l'instant et nous croyons que plus de transparence et d'équité doivent être exigés. »

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

SAINTE-ANNE

Aînés entre bonnes mains

La santé des personnes âgées et leur bien-être sont définitivement des priorités pour Sainte-Anne et ses environs. L'inauguration du nouveau pavillon à la Villa Youville en est un signe évident.

Dominique PHILIBERT

La Villa Youville de Sainte-Anne a inauguré un nouveau foyer de soins personnels pour personnes âgées le 27 septembre en présence du ministre de la Santé, Dave Chomiak et du ministre de l'Éducation, Ron Lemieux.

Le foyer de soins personnels de la Villa Youville comprend 66 lits et est relié à l'ensemble résidentiel pour personnes âgées déjà existant. Il est constitué de plusieurs petits groupes de chambres disposant chacun d'un lieu pour les repas et la détente. Un projet d'envergure auquel le gouvernement Doer a contribué pour la somme de 7,9 millions $.

« La Province a assumé 90 % du montant requis pour procéder à la création de ce projet et la communauté a ajouté sa part avec la somme de 1 445 325 $, mentionne le président du conseil d'administration de la Villa Youville, Roger Legal. Environ 900 000 $ de cette somme provient des Municipalités avoisinantes qui ont promis cet apport financier sur une période de dix ans. » La campagne de financement se poursuivra jusqu'en décembre 2002.

Une journée bien remplie attendait les organisateurs et les bénéficiaires du centre ainsi que leurs familles et amis. Une messe célébrée par Monseigneur Émilius Goulet a précédé les célébrations d'ouverture officielle. Après les salutations du directeur général, Claude Lachance, de Roger Legal, des ministres et de l'architecte, Étienne Gaboury, des personnalités de tous horizons ont procédé aux dédicaces des ailes des pavillons.

« L'atmosphère était incroyable et tout s'est déroulé à merveille, précise Roger Legal. Nous avons eu la chance de faire le dévoilement d'une toile de Robert Freynet et la remise de plaques commémoratives en bois, de l'artiste Rino Ouellet, pour souligner notre reconnaissance à des gens qui ont contribué de façon majeure à la réussite de ce projet. »

Un projet long et ambitieux qui a confondu les sceptiques avec le temps. « Plusieurs n'y croyaient pas vraiment, mais aujourd'hui il nous est possible de réaliser que nos efforts sont récompensés, affirme Claude Lachance. Voilà un atout formidable pour la communauté et les personnes âgées. »



photo : Dominique Philibert

Roger Legal reçoit des mains du ministre de la Santé, Dave Chomiak, une plaque commémorative soulignant l'ouverture du nouveau pavillon à la Villa Youville.

L'initiative, qui a germée dans l'esprit de ses artisans et en particulier de son architecte dès 1962, avec la création des dessins de l'annexe au couvent, a finalement connu son aboutissement. Depuis, cinq étapes ont été franchies et c'est leur réalisation que l'on célébrait. Une sixième étape semble maintenant se dresser à l'horizon.

« En créant ce nouveau pavillon, des locaux ont été libérés et nous pensons déjà de quelle façon nous allons les aménager, ajoute Roger Legal. Nous voudrions créer un endroit pour les gens en phase intermédiaire, qui ne sont pas tout à fait autonomes, mais pas non plus malades au point d'être accueillis aux soins prolongés. » Ce projet, encore à l'étape embryonnaire, bénéficie cependant d'études préliminaires et de plans provisoires.



80e anniversaire

le 9 octobre 2002

Léonne Barnabé

Bonne fête Maman!

Avec amour!

ÉCONOMIE

Du chanvre à toutes les sauces

Cannabis, haschisch, marijuana… Des termes qui évoquent plus que jamais la controverse. Mais pour les propriétaires d'une nouvelle boutique à La Fourche, ces mots ont un tout autre sens…

Stéphane MICHAUD

Un magasin spécialisé dans les articles à base de chanvre, *Hempyrean*, a ouvert ses portes cet été à La Fourche. Comme son nom l'indique, ce commerce propose uniquement des produits fabriqués à partir de chanvre indien. Une plante miracle, semble-t-il, dont les feuilles, les graines et le tronc peuvent servir à une multitude d'usages : vêtements, accessoires, cosmétiques, teintures, huiles essentielles.... et même croustilles!

« Le chanvre est une plante très polyvalente et écologique à faire pousser puisqu'elle n'a pas besoin de pesticides, d'herbicides ou d'insecticides, d'affirmer le copropriétaire d'*Hempyrean*, Michel Carrière. Les vêtements faits de chanvre, par exemple, sont beaucoup plus résistants à l'usure que ceux en coton. De plus, ils gardent bien au chaud en hiver, et demeurent frais en été. »

Seuls quelques agriculteurs canadiens pratiquent la culture du chanvre, qui est très réglementée. « Le gouvernement fédéral vérifie des échantillons de chaque ferme avant transformation, explique de son côté l'autre copropriétaire d'*Hempyrean*, Georges Carrière. Il doit s'assurer que les cultures ne contiennent pas plus de 0,3 % de THC, qui est la substance hallucinogène que l'on retrouve dans le cannabis. À des quantités si infimes, le chanvre perd son statut de plante illégale et peut être utilisé à des fins commerciales. Tous les articles que nous vendons respectent cette norme. »

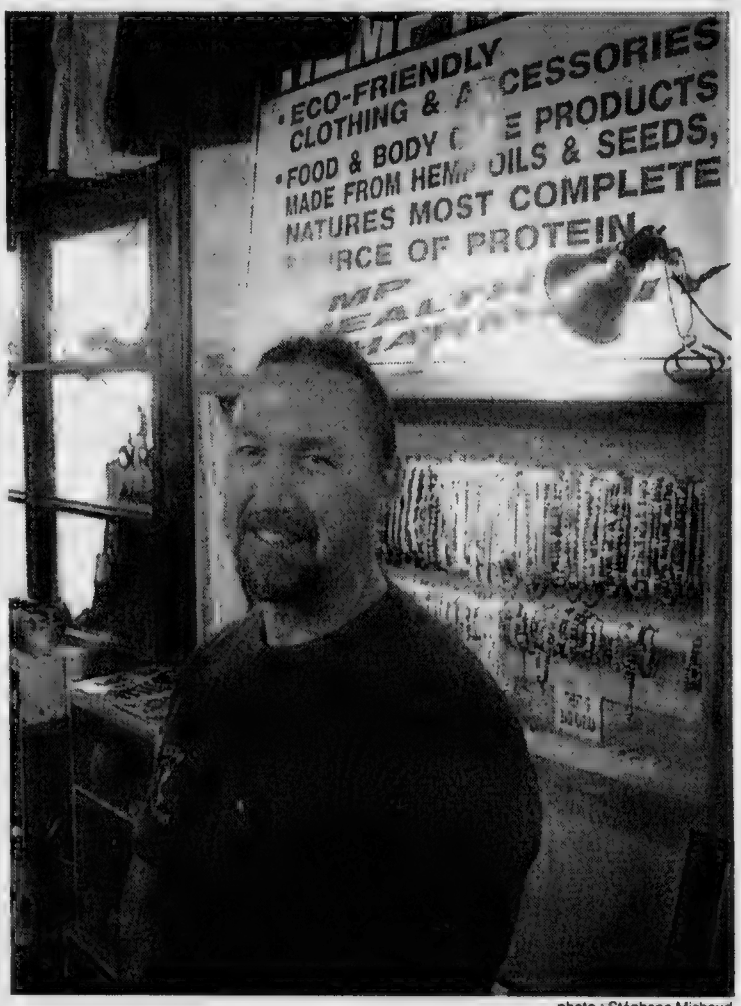


photo : Stéphane Michaud

Georges Carrière : « Tous les articles que nous vendons respectent les normes du gouvernement fédéral. »

La culture du chanvre pour se vêtir ou même se soigner, remonte à des millénaires, mais ici au pays, nous tirons de l'arrière. « La plupart des objets que l'on trouve chez nous sont fabriqués avec du chanvre provenant d'Europe ou d'Asie, poursuit Michel Carrière. Ce sont des continents où l'usage du chanvre est depuis longtemps admis et établi. Mais au Canada, cette culture autrefois carrément interdite, n'a été autorisée commercialement à nouveau qu'en 1998. Nous avons ici beaucoup de préjugés à vaincre et de temps à rattraper. Mais il faut dire aussi qu'il existe un lobby de l'industrie du coton qui est très puissant et qui empêche l'expansion du chanvre. »

Pour Michel Carrière, natif de Saint-Boniface, le chanvre est plus qu'un simple créneau peu exploité : c'est aussi un choix de vie. « J'étais directeur d'hôtel à Morden, et je voyais des gens se défoncer à boire et fumer, confie-t-il. Et je me suis dit qu'il était temps d'aller vers des choses plus saines, plus naturelles. La promotion active du chanvre en tant que plante universelle, thérapeutique, correspond à ce besoin. »

Les deux frères derrière ce nouveau commerce, n'ont pas l'intention de s'arrêter là. « Nous voudrions ouvrir d'autres succursales, déclare Michel Carrière. Pour l'instant, nous avons surtout une clientèle touristique, mais qui va en s'élargissant. » *Hempyrean* compte bien d'ailleurs d'ici Noël rejoindre davantage la clientèle francophone, par le biais de publicités.

Une chose est sûre : les proprios d'*Hempyrean* croient fermement aux vertus de leurs produits. « Le chanvre est une option parfaite, le végétal de l'avenir, soutient Michel Carrière. D'ici une dizaine d'années, il devrait avoir remplacé tout à fait le coton dans notre vie de tous les jours. »

SAINT-LAURENT

Un bilan positif

Les Jours Métis contribueront fortement au projet de la fabrication d'une glace artificielle à l'aréna, en y accordant la moitié des profits amassés lors des nombreux événements qui ont eu lieu du 2 au 4 août.

« Sur le profit net de 18 000 $, la moitié sera versée pour la fabrication de la glace artificielle de l'aréna, affirme une des membres du comité des sports, Brigitte Carrière. De plus, la somme de 4 500 $ sera remise au Centre Neil-Gaudry et le même montant sera versé au Centre récréatif pour l'amélioration du système de ventilation. »

Cet effort communautaire, sous la direction du président des Jours Métis, Yvon Dumont, avait pour but de soutenir et de répondre aux besoins de la communauté. « Il est définitivement très important d'avoir une glace artificielle au village car nos jeunes commencent la saison de hockey plus tard que tous les autres du fait qu'ils dépendent de la température, ajoute Brigitte Carrière. »

Le comité des sports avait, au départ, offert une contribution de 16 000 $ pour financer ces projets. À cela se sont ajoutés tous les profits recueillis lors d'activités comme le karaoké, le déjeuner aux crêpes, la course de camions dans la boue et la soirée dansante. Des enfants ont également participé en amassant la somme de 4 046 $ en faisant du porte-à-porte. Le montant total des profits s'est élevé à 47 872 $.

Une telle organisation nécessite cependant de nombreuses dépenses. La somme de 16 000 $ fut remboursée en totalité au comité des sports. Le total des dépenses, sans compter le remboursement, s'est élevé à 29 402 $. Un barbecue a eu lieu le 14 septembre pour les bénévoles au coût de 470 $.

Plusieurs autres initiatives auront lieu afin de remplir les coffres du comité des sports pour la fabrication de la glace artificielle, qui coûte au total plus de 300 000 $. Quelque 52 000 $ ont déjà été amassés pour ce projet.

D.P.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter :

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Jean-François Nadeau	Dominique Philibert	Mylène Crête

La LIBERTÉ

237-4823 ou 1 800 523-3355

Une école verte

Pas nécessaire d'avoir le pouce vert pour participer à la mise en beauté de l'école Lagimodière. Il suffit seulement pour les jeunes et moins jeunes d'offrir de leur temps généreusement. Et un peu d'énergie, cela va de soi!

Dominique PHILIBERT

C'est dans le cadre du projet de la Brigade des jeunes environnementalistes que plusieurs élèves et leurs parents ont mis les mains dans la terre le 14 septembre, pour refaire une nouvelle beauté à l'école Lagimodière.

Le ministre de la Conservation, Oscar Lathlin, a annoncé à la fin août le versement d'une somme de 141 560 $ pour l'exécution de 56 projets qui contribueront à améliorer et à protéger l'environnement au Manitoba. De plus, une telle initiative favorise la participation bénévole des jeunes au sein de leur communauté.

« Nous avons reçu la somme de 5 000 $ pour permettre l'aménagement paysager en avant de l'école, explique la directrice de l'école Lagimodière, Yvette Mallet. Le tout est utilisé pour le matériel, et un système d'irrigation a été mis en place. Nous avons créé six parterres différents avec une équipe de sept à huit bénévoles par installation. »

L'aventure, qui a débuté à 8h30, a réuni une vingtaine de parents et autant d'élèves. « Nous avons un comité appelé Projet d'embellissement de la cour d'école, qui a dressé un plan d'aménagement en collaboration avec les écoles Dawson Trail et Lorette immersion, afin que le tout soit plus harmonieux, mentionne-t-elle. Ainsi, on évite le dédoublement des ressources et nous mettons le tout à profit pour la communauté. »

Pour la direction de l'école, cette initiative ne présente que des éléments positifs. « Une école qui paraît bien, c'est attrayant et c'est pour nous une façon indirecte de faire du recrutement, affirme Yvette Mallet. L'hiver, avec les grands vents, aucun arbre ne protégeait l'école; maintenant, nous avons mis beaucoup d'énergie à ce projet et si nous pouvons répéter l'expérience l'année prochaine, nous aménagerons l'arrière de l'école, qui est un champ présentement. »



photo : Dominique Philibert

Aimée Benjamin et sa maman Karen ont accepté avec plaisir de donner un bon coup de pouce pour l'aménagement paysager de l'école Lagimodière.

Ce projet ne réjouit pas seulement la directrice de l'école. « Je participe pour enrichir la place et pour rendre mon école plus belle, affirme une élève en 8e année, Aimée Benjamin. L'école est belle, mais le terrain était plat donc nous avions besoin de faire ressortir sa beauté. »

La maman d'Aimée, Karen Benjamin, était également au rendez-vous. « Je veux aider à améliorer les lieux afin que l'école soit plus agréable pour tous, ajoute-t-elle. Ce sera plus plaisant pour eux et c'est un travail volontaire, ce qui signifie que ça vient du cœur. Je fais du jardinage à la maison, alors c'est un plaisir pour moi d'être ici. »

Pour réussir une telle entreprise, un minimum d'organisation est requise, mais aussi beaucoup de générosité. « C'est un parent qui fait de l'aménagement paysager qui était en charge de gérer le tout et de commander le matériel, précise Yvette Mallet. De plus, Farmyard Supply de Steinbach, Saint-Boniface Landscaping et la Municipalité de Taché nous ont prêté chacun un tracteur gratuitement. »

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES
L.R.C. 1985, CH. N-22

Transports et Services gouvernementaux Manitoba donne avis, par la présente, q'une demande a été déposée auprès du ministre des Pêches et des Océans du Canada, en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables*, pour l'approbation des plans et de l'emplacement de l'ouvrage décrit ci-après.

Transports et Services gouvernementaux Manitoba a, en vertu de l'article 9 de ladite loi, déposé auprès du ministre des Pêches et des Océans du Canada, et auprès du registraire de district du Bureau des titres fonciers de Dauphin, sous le numéro de dépôt (chemin de fer) R1094 (nº d'inscription 1027590), une description de l'emplacement et les plans de construction d'un pont à l'endroit où la route provinciale à grande circulation nº 10 traverse la rivière East Favel, au nord de la section 13-36-26W, dans la municipalité rurale de Minitonas au Manitoba.

Toute objection aux répercussions que les travaux pourraient avoir sur la navigation doit être adressée par écrit, dans un délai d'un mois suivant la date de publication du présent avis, au Directeur régional, Garde côtière canadienne, Ministère des Pêches et des Océans, 201, rue Front Nord, bureau 703, Sarnia (Ontario) N7T 8B1.

Fait à Winnipeg, le troisième jour d'octobre 2002.

Transports et Services gouvernementaux Manitoba

En vélo pour de bonnes causes

Quand Saint-Laurent se serre les coudes, les résultats peuvent être impressionnants. Sans hésitation, une poignée d'athlètes mettront l'épaule à la roue pour apporter leur soutien et réaliser un projet communautaire.

Dominique PHILIBERT

Pour une deuxième année consécutive, une petite équipe de cyclistes de Saint-Laurent entreprendra le tour du lac Manitoba du 11 au 13 octobre afin d'amasser des fonds pour la glace artificielle du village et venir en aide à la famille St-Goddard qui a tout perdu dans l'incendie de sa maison.

La somme amassée sera divisée également entre les deux causes. « L'année dernière nous avons réussi à amasser environ 1 700 $ et nous avons comme objectif de recueillir 3 000 $ cette année, affirme un des organisateurs et participants, Louis Allain. À l'heure actuelle, nous avons environ 500 $ en poche. Nous sollicitons les gens d'un peu partout pour qu'ils offrent un don depuis deux semaines. Nous faisons entre autres du porte-à-porte. »

L'année dernière, huit cyclistes avaient participé au tour du lac dans des conditions abominables. Cette année, environ douze coureurs aligneront leurs roues sur la ligne de départ. L'ajout de relais est une des raisons probables du plus grand nombre de participants, car les personnes intéressées à participer peuvent effectuer seulement un tronçon du trajet.



photo : Dominique Philibert

Stéphane Bouchard : « Faire de l'activité physique est un bon moyen de démontrer sa participation au sein de sa communauté. »

L'ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont, sera de la partie avec Stéphane Bouchard, professeur à l'école Précieux-Sang. « Le trajet de 430 kilomètres se déroulera en trois étapes, explique Stéphane Bouchard. Le premier soir nous aurons droit au traditionnel souper au poisson. La deuxième journée comptera 120 km et sera récompensée fort probablement par un méchoui. La dernière étape sera la plus difficile, avec 150 km à parcourir. »

C'est le plaisir de faire de l'activité physique, jumelé avec le fait qu'ils se lancent à l'aventure pour de bonnes causes, qui motivent les athlètes. « Nous sommes assez aventuriers de nature et c'est plaisant pour nous de partir en expédition, poursuit-il. Ce sera plus axé sur l'aide à apporter à la communauté cette fois-ci. Je crois que faire de l'activité physique est un bon moyen de démontrer sa participation au sein de sa communauté. Les gens nous voient impliqués et nous sommes un peu un modèle pour les plus jeunes. »

Le Conseil d'administration des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba tient à souhaiter à toutes les enseignantes et à tous les enseignants des écoles françaises et d'immersion du Manitoba une bonne année scolaire.



Membres du Conseil d'administration des ÉFM 2002-2003 :
(debouts, de gauche à droite) David Rondeau, Richard Alarie, Bobbi Éthier, cadre administrative, Bernard DesAutels et Eldené Spencer, cadre administratif (assis, de gauche à droite) Suzanne Jolicoeur, Amadou Cissé, Paul LaRivière, président, Donald Teel et Marie-Claude Raimbault

SAINT-NORBERT

Désignation provinciale

Le parc des ruines du monastère trappiste figure, au bonheur des résidants de la région, parmi les deux sites reconnus par le gouvernement Doer.

Jean-François NADEAU

Le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, a annoncé le 26 septembre la création de deux parcs provinciaux supplémentaires, ceux de la rivière Caribou et des ruines du monastère trappiste de Saint-Norbert.

« Je suis très heureuse d'apprendre cette nouvelle, affirme la présidente de l'organisme Héritage Saint-Norbert, Jeanne Perreault. En 1988, j'ai travaillé très fort pour que les seules ruines d'un monastère en Amérique du Nord soient conservées. Des gens d'affaires voulaient s'approprier les lieux afin d'y construire un terrain de golf et des maisons. Maintenant, ce parc appartient à tous, et non pas seulement à une douzaine de personnes qui auraient eu les moyens de se l'offrir. »

« Nous travaillons pour le bénéfice des générations futures, soutient pour sa part Gary Doer. En conservant dès aujourd'hui la flore et la faune, les Manitobains pourront encore en profiter dans les années à venir. »

Entre 8 000 et 10 000 visiteurs fréquentent annuellement le parc des ruines du monastère de Saint-Norbert. Les gens profitent de ce site aux abords de la rivière LaSalle pour marcher, faire du canot ou encore du ski de fond. Les amateurs d'histoire et de culture y trouvent également leur compte. « Ce parc est un lieu important de l'expression artistique, rappelle la directrice artistique du Centre des arts de Saint-Norbert, Louise May. Il est un catalyseur d'inspiration pour les artistes. Il a d'ailleurs été témoin de plusieurs succès locaux, nationaux et même internationaux. »

« C'est un lieu idéal pour présenter des événements tels que des concerts et des pièces de théâtre », renchérit Jeanne Perreault.

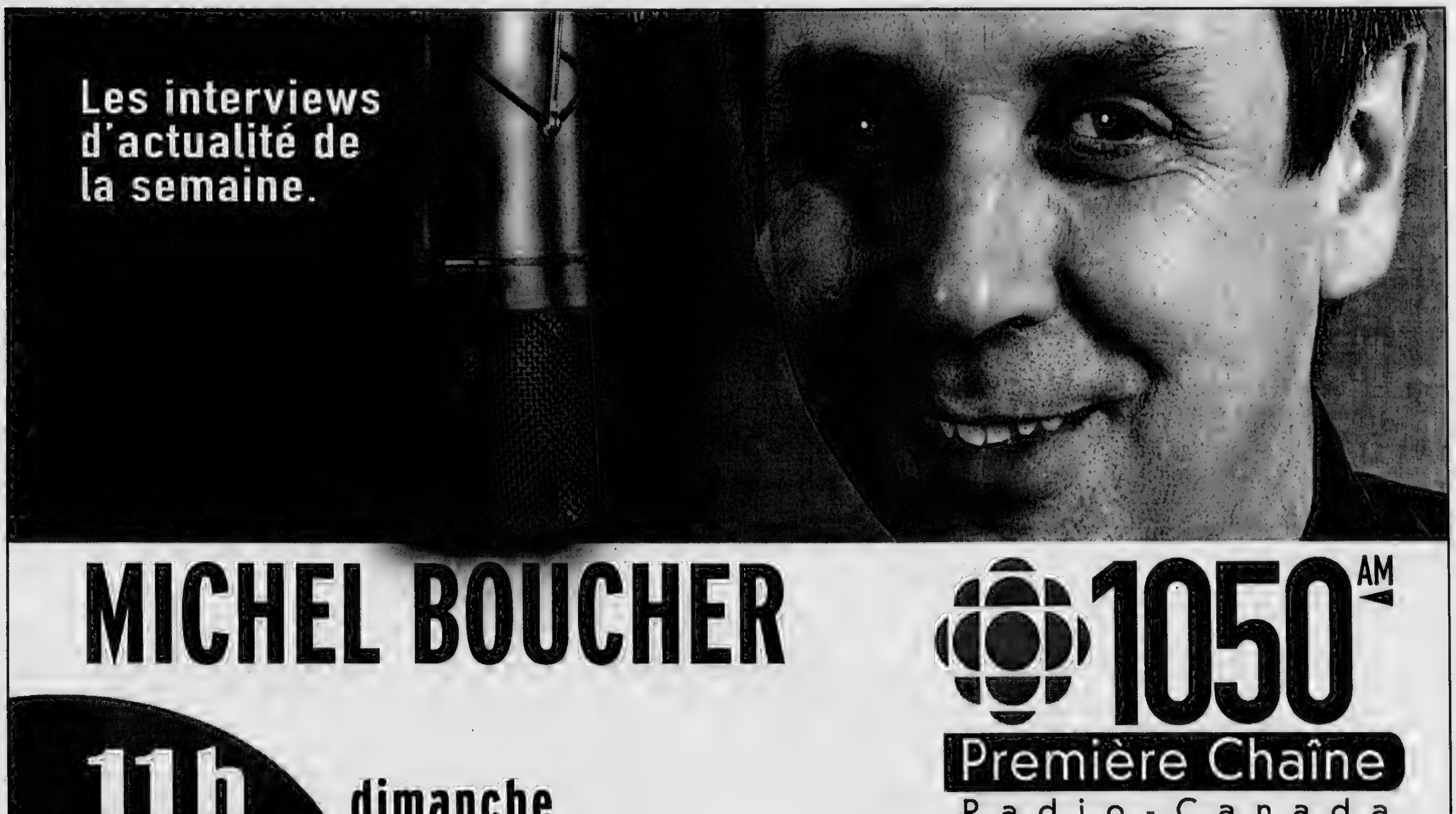


photo : Jean-François Nadeau

Jeanne Perreault : « Maintenant, ce parc appartient à tous, et non pas seulement à une douzaine de personnes qui auraient eu les moyens de se l'offrir. »

En plus de la création des deux parcs provinciaux, Gary Doer a annoncé que deux réserves fauniques seront établies dans la province. Son gouvernement travaillera également afin que le parc provincial Lowlands devienne un parc national. De plus, les statuts du lac East Paint et de la rivière Manigotagan seront protégés pour les cinq prochaines années. « Un nouveau programme de protection des animaux sauvages sera aussi mis sur pied pour l'ensemble des parcs provinciaux, déclare-t-il. À l'exemple de ce qui se fait déjà au marais Oak Hammock, les gens pourront s'adonner à l'écotourisme. »

Lors de cette annonce, Gary Doer a mentionné que d'autres initiatives similaires allaient être développées prochainement au Manitoba.



Manitoba

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE — AY3, Finances Manitoba. Services en langue française, Centre de services bilingues-St-Boniface, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 9537. Échelle de salaire : 30,034 $ à 34,346 $. Date de clôture : le 15 octobre, 2002.

Qualités requises : La personne choisie doit être parfaitement bilingue dans les deux langues officielles. Elle doit avoir plusieurs années d'expérience et de responsabilités progressivement acquises au niveau supérieur en secrétariat et en administration, y compris rédiger la correspondance, communiquer avec le public, traiter de questions confidentielles et travailler de façon autonome. Elle devra également avoir de l'expérience en informatique, y compris Internet. Elle devra démontrer qu'elle connaît les programmes et les lignes directrices des gouvernements fédéral, provincial et municipal ainsi que la Politique en matière de services en langue française et la *Loi sur les langues officielles* du gouvernement fédéral. Elle devra prouver qu'elle est flexible et qu'elle peut travailler en équipe dans un environnement rapide et changeant. Compétences requises en relations interpersonnelles et en communication . Une formation officielle en secrétariat ou une formation connexe en administration sera un atout, comme le sera l'expérience en tenue de registres financiers. Connaissance de la communauté où le Centre offre les services.

Fonctions : La personne choisie est la première personne à qui le public s'adresse au Centre de services bilingues du gouvernement et elle donne des renseignements généraux sur les divers programmes et services offerts au Centre et par les divers paliers gouvernementaux. Elle fournit des services administratifs, de secrétariat et de bureau dans un environnement multidisciplinaire bilingue et fonctionnant à un rythme accéléré, et tient à jour la documentation sur le programme dans l'endroit du Centre réservé aux ressources.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons qu' avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Finances Manitoba, Service des ressources humaines, 379 Broadway, bureau 304, Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9, Téléc. : (204) 945-4907.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau des 9 Caisses affiliées, regroupant plus de 32 000 membres et dont les actifs dépassent 550 M $. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

CONSEILLER EN CRÉDIT II

Fonctions
- Analyse et approbation d'emprunts commerciaux et agricoles ;
- Analyse et suivi des portefeuilles et politiques de crédit des Caisses ;
- Services de consultation auprès des Caisses;
- Formation auprès des employé(e)s des Caisses dans le domaine du Crédit.

Exigences
- Bonne connaissance du crédit commercial et ou agricole, incluant les produits du marché ;
- Baccalauréat en commerce(comptabilité) ou agriculture ou administration ou un diplôme en administration d'un collège communautaire ;
- Connaissances dans la gestion de risques des portefeuilles ;
- Initiative et bon sens de travail en équipe;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel à l'adresse suivante :

Fédération des caisses populaires du Manitoba
M. Claude Dufault
Conseiller en Crédit I
200 – 605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2R1
cdufault@caisse.biz
Télécopieur : (204) 233-6405

Caisse
Profitez de la différence

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

LES SOEURS GRISES DU MANITOBA INC.

Aide diététique I • Infirmerie (occasionnel)

Description des tâches :

- préparer des plateaux de nourriture, assister les sœurs durant les repas, coopérer au bien-être des sœurs en favorisant le service et la propreté des lieux;
- maintient l'infirmerie dans un état sanitaire, propre, attrayant et en bon ordre.

Compétences requises :

- habileté à lire, parler et écrire le français et l'anglais;
- habileté à travailler en contact avec des personnes malades;
- attention et courtoisir envers les autres.

Date requise : immédiatement.

Heures :

1re semaine :
Mardi, mercredi et jeudi
de 15 h à 18 h
Samedi et dimanche
de 7 h 30 à 12 h 30 et
de 15 h 15 à 18 h

2e semaine :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 15 h à 18 h
et occasionnellement au besoin

Prière de soumettre votre demande à :

Monsieur Aurèle Foidart
Directeur des services
Sœurs Grises du Manitoba
151, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0L7

Télécopieur : (204) 235-6419

Manitoba

AGENT ADMINISTRATIF - BILINGUE — AO2, 2 postes bilingue, Éducation et Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Direction de la mesure et de l'évaluation, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 9550. Échelle de salaire : 39 661 $ à 47 547 $. Date de clôture : le 15 octobre 2002.

Qualités requises : Un diplôme universitaire (ou une combinaison équivalente de scolarité et d'expérience) et 2–3 années d'expérience dans l'administration de projets complexes. Capacité de s'occuper des aspects logistiques, administratifs, analytiques et organisationnels ainsi que d'excellentes compétences en communication. De solides connaissances des systèmes informatisés servant à la gestion des données et des dossiers sont également requises. De l'expérience avec le logiciel Microsoft Office et une connaissance du système d'éducation au Manitoba ainsi que des préoccupations actuelles dans le domaine de la mesure et de l'évaluation en éducation seraient des atouts. Une facilité à communiquer dans les deux langues officielles est exigée. On pourrait dresser une liste d'admissibilité qui servirait à pourvoir à d'autres postes vacants.

Fonctions : L'agent administratif (AO) travaille comme membre d'une équipe en fournissant un service de coordination pour toutes les activités logistiques liés à l'élaboration, l'administration et le traitement des tests provinciaux basés sur les normes y inclus la responsabilité de recruter, de former, d'assigner et de superviser le personnel temporaire. L'agent devra rédiger et réviser les documents et les systèmes existants, tout en assurant la congruence avec les protocoles établis, les échéanciers et les politiques ainsi qu'assurer l'exactitude et l'intégrité des données recueillies. L'agent aide à l'élaboration de formulaires pour lecteur optique, révise les documents pour en assurer la conformité dans les deux langues officielles et fait aussi la traduction de courts textes. Le travail d'équipe inclut la planification, la résolution de problèmes et le débreffage. L'agent doit être disponible pour travailler pendant les heures régulières et être en mesure de faire des heures supplémentaires pendant les périodes de pointe.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba , Services communs des ressources humaines, 1577, avenue Dublin, bureau 7, Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5, Télécopieur : (204) 948-2193.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Offre d'emploi

Préposé(e) au service emploi
(Poste contractuel à temps plein)

Sous la responsabilité de la Gestionnaire, Programmes administratifs, le ou la titulaire du poste sera responsable d'assister les coordonnateurs de projets dans le développement des projets du centre d'information 233-ALLÔ.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- En collaboration avec la coordonnatrice de projets, assurer la gestion quotidienne du service emploi du 233-ALLÔ (rencontrer les clients, analyser leurs besoins, traiter les dossiers des clients, outiller les clients pour leur recherche d'emploi, connaître les tendances du marché, compiler des statistiques);
- Faire connaître le service emploi du 233-ALLÔ auprès des employeurs francophones et anglophones et auprès des personnes à la recherche d'un emploi;
- Assister, au besoin, aux rencontres reliées au service emploi;
- En collaboration avec la coordonnatrice de projets, coordonner le programme Partenariat pour l'emploi et assurer son bon fonctionnement (recrutement d'organismes communautaires, recrutement de participant(e)s, administration quotidienne);
- Offrir, en collaboration avec les coordonnateurs de projets, un service d'accueil, d'information ou de références, en personne, par courriel ou au téléphone aux clients du 233-ALLÔ;
- Appuyer les coordonnateurs de projets dans la recherche d'information diverse et dans l'inventaire de matériaux.

HABILETÉS ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Très bonne connaissance de la communauté francophone du Manitoba;
- Très bonne connaissance de divers logiciels (Access, Word);
- Maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais;
- Bon sens de l'organisation, de la gestion de temps et de la communication;
- Capacité de travailler en équipe et avec un minimum de supervision.

La personne sera avenante, flexible et débrouillarde.

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme

ENTRÉE EN FONCTION : fin octobre 2002

De génération en génération

S F M
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation avant le 8 octobre 2002, à l'attention de :

Mme Natalie Gagné, Gestionnaire, Programmes administratifs
Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G9

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.
(Téléphone : 233-4915 ou 1-800-665-4443; Télécopieur : 233-1017)

Le Centre Youville, fondé par les Sœurs de la Charité, ou Sœurs Grises de Montréal, gère deux centres de ressources en santé, dans les quartiers de Saint-Boniface et de Saint-Vital.

Secrétaire/réceptionniste

Le Centre Youville est à la recherche
d'un(e) secrétaire/réceptionniste bilingue
pour un poste permanent débutant immédiatement.
Les heures de travail sont
de 16 h 15 à 21 h 15 du lundi au jeudi.

Les personnes intéressées devront :

- être familières avec l'informatique (Microsoft Office 2000);
- avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- avoir de l'entregent et des aptitudes à répondre au téléphone;
- pouvoir travailler en équipe.

Pour obtenir la description de tâches et un formulaire de candidature, veuillez consulter notre site Web, à l'adresse :
www.youville.ca.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae d'ici **le 4 octobre 2002** à l'adresse suivante :

Simone Alder
Adjointe administrative
Centre Youville Centre
33, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0S8

Courriel : salder@youville.ca
Téléphone : 233-0262 • Télécopieur : 233-1520

University of Alberta
Edmonton

Doyen ou doyenne, Faculté Saint-Jean

La University of Alberta sollicite des candidatures et des propositions de candidatures pour le poste de doyen ou doyenne de la Faculté Saint-Jean.

La University of Alberta a une vision bien définie, et partagée par la Faculté Saint-Jean : d'être indiscutablement reconnue comme l'une des meilleures du Canada, voire du monde, pour son enseignement, sa recherche et ses services à la communauté. La Faculté Saint-Jean de la University of Alberta offre la seule programmation universitaire de langue française à l'ouest du Manitoba. La raison d'être de la Faculté Saint-Jean est de dispenser, par le biais de l'enseignement et de la recherche, une éducation universitaire de qualité en langue française.

La Faculté Saint-Jean offre des programmes de Baccalauréat ès arts, de Baccalauréat en éducation, de Baccalauréat ès sciences, de Baccalauréat en administration des affaires (conjointement avec la School of Business de la University of Alberta), de Maîtrise en sciences de l'éducation et de Maîtrise en arts en études canadiennes. De plus, les étudiants peuvent poursuivre la première année du diplôme du Baccalauréat ès sciences en génie de la University of Alberta dans l'environnement francophone de la Faculté. Au cours de l'année universitaire 2002-2003, la Faculté compte environ 550 étudiants aux 1er et 2e cycles dans l'ensemble de ses programmes. Ces étudiants sont de cultures diverses, provenant en général de l'Ouest canadien, mais de plus en plus de la francophonie internationale.

Le doyen est le membre principal à la direction de la Faculté ainsi qu'un administrateur de la University of Alberta. Il apporte un leadership à la Faculté même et un soutien aux autres membres responsables dans d'autres domaines de gestion à la Faculté. Ce poste requiert la création, le développement et le maintien d'un environnement dans lequel la mission et la vision de l'Université sont secondées au niveau de la Faculté. Le doyen doit aussi promouvoir la vision et le mandat de la Faculté auprès de la communauté universitaire et externe. De plus, à titre de membre principal de l'université, il doit s'attendre à travailler pour les intérêts généraux de l'université.

Le doyen se rapporte au prévôt et vice-président aux affaires académiques de la University of Alberta. Il est responsable de la supervision et de l'administration du programme académique, du budget et de toutes les activités de la Faculté. Les candidats doivent démontrer un leadership universitaire, des qualités académiques prononcées, des preuves d'habiletés administratives et doivent êtres engagés à l'excellence de l'enseignement et de la recherche. Le doyen doit aussi pouvoir développer des relations amicales avec les anciens de la Faculté et la communauté. Il doit posséder des habiletés de relations publiques et de communication dans les deux langues – le français et l'anglais – en plus d'habiletés dans le développement de fonds.

La nomination prendra effet le 1er juillet 2003 ou dès que possible après cette date. Les propositions de candidatures ou les candidatures, ces dernières accompagnées d'un résumé de qualifications et d'expérience et le nom de trois répondants, doivent être soumises au plus tard le 1er décembre 2002 à :

Dr. Doug Owram, Provost and Vice-President (Academic)
2-10 University Hall, University of Alberta
Edmonton AB Canada T6G 2J9
Ou par courriel à: provost@ualberta.ca

La University of Alberta encourage les candidatures de toute personne qualifiée; cependant, la priorité est accordée aux citoyen.ne.s canadien.ne.s et aux résident.e.s permanent.e.s. En l'absence de candidat.e.s citoyen.ne.s canadien.ne.s ou résident.e.s permanent.e.s répondant aux exigences du poste, nous considérerons d'autres personnes.

La University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Comme employeur, elle favorise la diversité dans le milieu du travail et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femmes et hommes, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E.S

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant à **l'École Lacerte** :

CONTRAT TEMPORAIRE à 60 % du temps

Enseignant.e • Éducation physique

L'entrée en fonction se fera le 2 décembre 2002 et prendra fin le 27 juin 2003.

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes aptitudes de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire;
- démontrer de l'habileté à travailler en équipe.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les résultats de l'école et contribuer pleinement à une équipe dynamique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la direction de l'école **avant 16 h le vendredi 11 octobre 2002** :

DSFM

Monsieur Victor Perrin
École Lacerte
1101, promenade Autumnwood
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 1C8
Courriel : vperrin@atrium.ca

Téléphone : (204) 256-4384 Télécopieur : (204) 254-7855

LOUIS RIEL

La Division scolaire Louis Riel recherche des candidatures pour le poste de **concierge**.

Horaire de travail : 15 h 30 à 23 h 30 ou une partie de ces heures.

Tâches et exigences :

- tous les aspects du nettoyage et tâches connexes;
- la capacité de communiquer dans les deux langues officielles sera certainement un atout.

Ces postes peuvent devenir à temps partiel ou à temps plein.

Toutes les personnes retenues devront fournir une vérification du casier judiciaire et auprès du Registre des cas d'enfants maltraités.

Veuillez remettre votre candidature à l'atelier d'entretien à 901, Maginot, à l'attention de : Charlie Robert, superviseur adjoint de l'entretien.

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE BILINGUE - PM2

Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 9558. Échelle de salaire : de 43 387 $ à 54 621 $ par année. Date de clôture : le 15 octobre 2002.

Compétences : La personne choisie doit être parfaitement bilingue en français et en anglais, très compétente en communication orale et écrite, diplômée en sciences sociales ou possédant une expérience connexe en matière d'analyse et de développement des politiques, ainsi que de recherche dans ces domaines. L'expérience et la connaissance des questions relatives aux personnes âgées, la capacité de présenter des exposés oralement et l'habitude de travailler avec des représentants gouvernementaux, des organismes communautaires et des organismes représentant les personnes âgées, constituent des atouts.

Description de tâches : Placée sous la responsabilité de la directrice, consultation et examen, la personne choisie élaborera et examinera les programmes et les politiques du gouvernement sur les question relatives aux personnes âgées et les services qui leur sont destinés. Elle effectuera également des recherches dans ce domaine, consultera les organismes connexes et servira de trait d'union avec la population francophone du Manitoba.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Veuillez envoyer votre candidature par écrit à l'adresse suivante :

Direction générale des services
aux personnes âgées du Manitoba
Ressources humaines
405, Broadway, bureau 910
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945-3764

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

THE FANEUIL GROUP
THOSE WHO KNOW US KNOW MORE

NOUS AVONS UNE PLACE POUR VOUS!

Recherchez-vous un emploi avec plusieurs compensations et de nombreuses possibilités d'avancement? Si oui, nous avons une place pour vous! **Le groupe Faneuil** est une compagnie de recherche et de marketing intégrés qui a besoin de personnes fiables et responsables.

REPRÉSENTANTS DE SERVICES
PAR TÉLÉPHONE
9,50 $/h salaire de base
1,00 $/h supplémentaire pour bilinguisme

PLUS prime de rendement
PLUS bureaux bien situés
PLUS remboursement de frais d'éducation
PLUS programme de valorisation de l'employé
PLUS assurance collective et financière
PLUS formation rémunérée

Les candidats qualifiés doivent êpouvoir communiquer en français et en anglais. Habilité en dactylographie est une nécessité. Avoir de l'entregent.

Faites votre demande en personne au
363, avenue Broadway, 16e étage
de 8 h à 16 h du lundi au vendredi.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E.S

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant à **l'École Lacerte** :

CONTRAT TEMPORAIRE à 50 % du temps

Enseignant.e • 4e année

L'entrée en fonction se fera le 18 novembre 2002 et prendra fin le 20 décembre 2003.

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes aptitudes de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire;
- démontrer de l'habileté à travailler en équipe.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les résultats de l'école et contribuer pleinement à une équipe dynamique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la direction de l'école **avant 16 h le vendredi 11 octobre 2002** :

DSFM

Monsieur Victor Perrin
École Lacerte
1101, promenade Autumnwood
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 1C8
Courriel : vperrin@atrium.ca

Téléphone : (204) 256-4384   Télécopieur : (204) 254-7855

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant au **Collège régional Notre-Dame** :

CONTRAT TEMPORAIRE à 100 % du temps

Enseignant.e :
• Sciences naturelles 7e, 8e années, 10F et 20S
• Biologie 30 S et 40 S
• Arts plastiques 7e et 8e années

L'entrée en fonction se fera le au début de février 2003, ou avant selon le besoin, et prendra fin le 27 juin 2003. Il est possible que ce contrat soit renouvelé pour la période de septembre 2003 à février 2004.

Les candidat.e.s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir une formation en sciences et une bonne connaissance de la matière;
- posséder de bonnes habiletés de communication.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la direction de l'école **avant 16 h le vendredi 11 octobre 2002** :

DSFM

Monsieur Denis Bibault
Directeur
Collège régional Notre-Dame
Case postale 250
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone : (204) 248-2167   Télécopieur : (204) 248-2371

ASSISTANT OU ASSISTANTE DE RESSOURCES - HS1

Poste à temps partiel, Services à la famille et Logement Manitoba, Opérations régionales, région de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba). Numéro de l'annonce : 9545. Échelle de salaire : de 16,50 $ à 19,55 $ l'heure. Date de clôture : le 15 octobre 2002.

Qualités requises : La personne choisie possédera un diplôme ou un certificat dans le domaine des services sociaux et de l'expérience dans la prestation de services aux familles qui élèvent un enfant handicapé ou ayant des besoins spéciaux, ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience. Elle possédera beaucoup d'entregent, ainsi que des compétences démontrées en communication et en organisation. Elle saura respecter la nature confidentielle du travail et possédera des compétences informatiques. Elle aura également un permis de conduire valide et un véhicule qui sera utilisé dans l'exercice de ses fonctions. La personne choisie fera l'objet d'une vérification du casier judiciaire, d'un relevé des mauvais traitements, et doit être bilingue (français et anglais).

Fonctions : Relevant du superviseur du programme, la personne choisie offrira, directement et indirectement, une variété de services de soutien aux enfants admissibles et à leurs familles, dans le cadre du mandat des Services spéciaux aux enfants.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Services à la famille et Logement Manitoba
Gestion des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Télécopieur : (204) 945-0601

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Réseau action femmes

Appel de candidatures
Coordonnatrice

RÉSEAU ACTION FEMMES (MB) INC. est à la recherche d'une coordonnatrice pour l'organisation d'une journée d'ateliers pour les femmes francophones du Manitoba. Idéalement, cette journée se déroulera dans une communauté rurale avant la fin décembre 2002.

La coordonnatrice sera chargée :

- du recrutement des participantes;
- de l'organisation de la publicité;
- de l'organisation de la journée (par exemple : repas, collations, équipements, inscriptions, location de salles, etc.);
- de l'organisation et de la publicité du service de garderie pour la journée.

Date d'entrée en fonction : le plus tôt possible.

Prière de faire parvenir votre soumission à :

Réseau action femmes
383, boulevard Provencher
Bureau 117
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
Téléphone : (204) 231-7063 ou télécopieur : (204) 231-7064
Courriel : raf@raf-mb.org

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **jeudi à 17 h** pour parution le jeudi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **vendredi à 17 h**.
(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998

Recyclez ce journal!

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le vendredi 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LABOURAGE DE JARDIN, fumier en sac et autres travaux d'automne. En soirée : 255-8422.
647-

LEÇONS PARTICULIÈRES en FRANÇAIS et ANGLAIS pour enfants et adultes. Disponibles immédiatement et au cours de l'année. Tarifs courants entre 13 $ et 26 $ de l'heure. Veuillez communiquer avec professeure qualifiée et certifiée au 237-4690.
651-

RECHERCHE

CHERCHE 2 COLOCATAIRES pour partager un appartement de 3 chambres à coucher dans le Parc Windsor. 230 $/mois plus les services. Non fumeurs. 235-1334 ou 935-5817 demandez Gerry.
649-

RECHERCHE GARDIENNE avec expérience pour 2 filles âgées de 7 et 8 ans. Voiture nécessaire. Yvette au 253-9662.
650-

À VENDRE

MAISON À VENDRE : rue Eugénie, 134 900 $, deux étages et demi, 1 560 pi2, 3 chambres à coucher, entièrement rénovée, plancher de bois franc, garage de 24 x 24. Appelez le 233-5075.
654-

À LOUER

À LOUER : Norwood Flats/Saint-Boniface, 1 chambre à coucher, services compris, buanderie, stationnement, air climatisé, tapis neuf, salle de bain rénovée, très propre, secteur tranquille et sécuritaire. Non fumeur, pas d'animaux. Autobus à proximité, 475 $/mois. Disponible le 1er octobre. 292-2345.
646-

À LOUER : Libre le 1er novembre, appartement de 2 chambres à coucher pour adulte mature, tranquille et responsable. Comprend les services, meublé, 750 $ par mois + 30 $ pour stationnement. Tél. : 233-9552.
653-

Nécrologie

Sœur Gérard-du-Saint-Rédempteur, snjm (née Aurise Gobeil)

Le 24 août 2002, sœur Gérard fêtait son centième anniversaire de naissance. Avec quelle joie et quelle fierté elle participait à l'Eucharistie célébrée par son cher neveu, Marc Rougeau, Salésien, venu spécialement de Rosemead (Californie) pour l'occasion! Elle était entourée de deux de ses sœurs et deux nièces. La cérémonie est suivie d'un banquet au cours duquel sœur Gérard se montre pleine d'entrain! Elle jouit pleinement de tout ce qui se passe et elle trouve le moyen de comprendre tout ce qui se dit!

Voilà que, quelques jours plus tard, un problème cardiovasculaire la terrasse et la paralyse partiellement. Consciente de son état, elle se prépare à l'importante rencontre avec son divin Époux. Le dimanche 15 septembre, pleinement consciente, elle reçoit le sacrement des malades.

Puis, une semaine plus tard, le 22 septembre, sœur Gérard décède paisiblement à la Résidence Jésus-Marie, à Saint-Boniface, entourée des membres de sa communauté religieuse, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, des infirmières, ainsi que de l'abbé Bernard Bélanger, qui venait de célébrer l'Eucharistie dans la chapelle.

Aurise Gobeil et née à Otterburne (Manitoba) le 24 août 1902. Elle est la troisième fille de Moïse et Anna (Joyal) Gobeil. La famille comptera ensuite six autres filles et deux garçons. Comme le village d'Otterburne n'est pas encore formé en paroisse, Aurise fait sa première communion et est confirmée dans l'église de Saint-Pierre-Jolys. Elle étudie avec les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Saint-Pierre-Jolys.

Aurise suit les traces de ses éducatrices et de son aînée, Yvonne, devenue sœur Anne-Véronique, entre au noviciat des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Outremont (Québec) en novembre 1928. Lors de sa prise de l'habit, en août 1929, Aurise reçoit le nom de sœur Gérard-du-Saint-Rédempteur, Gérard en l'honneur du plus jeune de ses deux frères. Deux autres de ses sœurs deviendront religieuses SNJM et une cinquième deviendra religieuse cloîtrée, Adoratrice du Précieux-Sang.

Après avoir prononcé ses premiers vœux en août 1931, sœur Gérard-du-Saint-Rédempteur demeure au Québec où, durant quatre ans, elle enseigne aux bambins de la première année.

En 1935, répondant au grand désir qu'exprime sœur Gérard, celui de se dévouer auprès des malades, ses supérieures lui permettent de quitter l'enseignement pour suivre un cours d'infirmière à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Infirmière diplômée en 1938, elle se dévoue d'abord au couvent SNJM de Valleyfield (Québec).

En 1939, elle revient au Manitoba pour servir dans quelques-uns des couvents SNJM et même, à la fin de sa carrière, dans deux foyers de personnes âgées, à Notre-Dame-de-Lourdes et à Sainte-Agathe. Compétente dans l'exercice de sa profession, sœur Gérard excelle surtout dans le diagnostic des maladies dont souffrent ses patientes.

Après avoir terminé son travail auprès des malades, sœur Gérard rend divers services communautaires en qualité de sacristine, de lingère et de réceptionniste, dans les maisons SNJM où elle habite.

En août 1994, elle entre définitivement à l'infirmerie de la Résidence Jésus-Marie où elle consacre ses journées à la prière et à la méditation. Toujours, elle s'intéresse aux activités de sa communauté. Sœur Gérard demeure très unie à sa famille et se réjouit beaucoup des visites qu'on lui rend. Avec quelle reconnaissance aussi elle reçoit les petits bouquets de fleurs qu'on lui apporte!

Outre ses parents, l'ont prédécédée ses deux frères Arthur et Gérard; ses trois sœurs, religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie : Yvonne (sœur Anne-Véronique), Angéline (sœur Solange-Marie) et Alice (sœur Moïse-de-Rome); Émilienne (religieuse cloîtrée, Adoratrice du Précieux-Sang); Dorothée Desrosiers et Ida Lacasse; ses beaux-frères, Hervé Desrosiers, Aurèle Lacasse et Raymond Lapointe.

Sœur Gérard laisse dans le deuil deux sœurs, Laurette Rougeau (Wilfrid) et Irène Lapointe; deux belles-sœurs, Augustine et Ernestine Gobeil; de nombreux neveux et nièces, ainsi que les membres de sa famille religieuse.

Les prières pour le repos de l'âme de sœur Gérard ont été récitées au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, le lundi 23 septembre à 20 h. La messe de la Résurrection a été célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface le mardi 24 septembre à 14 h.

La direction des funérailles de sœur Gérard-du-Saint-Rédempteur a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur… que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

Chronique RELIGIEUSE

Louis Laurencelle
Laïc

Des Manitobains au Salvador

El Salvador, petit pays d'Amérique Centrale, pas beaucoup plus grand que le lac Winnipeg, tout de même peuplé de six millions d'habitants. En arrivant à San Salvador, il y a quelqu'un qui ne passe pas inaperçu, et c'est Mgr Romero. D'autant plus que sa photo se trouve partout, et que pour nous c'est quelqu'un de connu, celui qui a incarné, avec bien d'autres disons-le, l'espoir de tout un peuple. Nous anticipions le moment où nous pourrions nous recueillir sur sa tombe. Le dimanche suivant nous étions comblés.

Notre groupe était composé de neuf manitobain.e.s, rassemblés sous l'égide de Développement et Paix, ayant choisi le Salvador pour leur voyage-découverte. Depuis plus de dix ans, les catholiques canadiens appuient sept organismes salvadoriens qui œuvrent dans le développement. Nous étions là, après six mois de préparation, pour connaître nos partenaires, pour écouter leurs histoires, poser des questions, témoigner de notre solidarité et nous laisser émouvoir. Oui comment ne pas être émus jusqu'aux larmes devant de telles souffrances comme d'aussi belles réalisations, avec si peu de moyens! Les hommes et les femmes qui sont devant nous veulent se remettre debout après douze années de guerre, un ouragan dévastateur en 98, et deux tremblements de terre, un en 2000 suivi d'un autre en 2001. Devant de tels malheurs les mots manquent. Que dire si ce n'est « Nous promettons de ne jamais oublier! »

Dans un autre coin de pays, il y a un rassemblement des représentantes de 21 villages pour adopter en assemblée plénière leur constitution. C'est l'occasion pour elles de saluer la « délégation manitobaine » et dire leur reconnaissance aux Canadiens et Canadiennes pour leur appui. Quelle chance pour nous de vivre cette expérience dans une salle communautaire remplie de femmes et d'enfants, pour la plupart ayant peu d'instruction mais qui, avec l'éducation populaire, retrouvent la parole, et avec quelle assurance! Elles ont pris soin de mettre à contribution le maire de la région qui, prenant la parole, se dit fier de voir ce que les femmes accomplissent, et appellent toutes les femmes à se faire entendre dans la politique municipale. On sent dans l'assemblée un vent d'espoir, un jeune chanteur et poète s'avance, et au son de la guitare la foule entonne un chant populaire de libération. Malgré l'immensité de la tâche, les merveilles s'accomplissent. Ces gens savent bien mettre à profit les montants que nous leur octroyons.

Plus d'un million de gens n'ont pas un toit qui soit digne d'un être humain, tout au plus une petite cabane en tôle, un « micro-onde ». Les maisons de terre cuite n'ont pas résisté au tremblement de terre. FUNPROCOOP, avec l'appui de Développement et Paix et l'aide internationale, a développé un modèle de maison antisismique avec des matériaux locaux, donc à un prix abordable. Avec l'aide des animateurs et techniciens, des centaines de maisons ont déjà été érigées. Quelle amélioration! Des dames nous ont dit : « Entrez…venez voir. Nous les avons bâties nous-mêmes. Nous n'avons plus de maris, c'est nous! »

Devant de tels exemples de courage, la leçon est bien apprise : l'heure est à la solidarité la plus entière, et puissions-nous redoubler d'ardeur pour appuyer financièrement leurs projets!

SAINTE-AGATHE

Une générosité sans bornes

Claude et Adèle Vermette possèdent une générosité hors du commun. Le couple permet à des orphelines mexicaines de s'épanouir.

Jean-François NADEAU

« Elles sont comme notre famille. Les enfants nous reconnaissent. Certaines disent qu'elles sont nos filles. » C'est avec tendresse que Claude et Adèle Vermette parlent des orphelines du Mexique qu'ils aident depuis plus de cinq ans. Cette année ne fera pas exception puisque les deux Franco-Manitobains partiront le 2 janvier, pour leur livrer nourriture, vêtements, ressources financières et amour.

Cette aventure a débuté au Texas, dans un terrain de camping fréquenté annuellement par Adèle et Claude Vermette. « Nous campions à cet endroit, tout près de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, raconte Adèle Vermette. Certains de nos amis travaillaient dans un orphelinat situé à une vingtaine de kilomètres de là et un jour, ils nous l'ont fait visiter. Nous sommes immédiatement tombés en amour avec les filles. Depuis, nous voulons être utiles à la société et faire plus qu'avoir du *fun*. »

L'an dernier, par exemple, le couple a entre autres livré 600 livres de farine, 317 livres de pâtes alimentaires, 850 livres de légumineuses, 550 livres de riz, 300 litres de lait, dix boîtes de vêtements et plus de 1 000 $ à cette maison qui abrite une soixantaine d'orphelines âgées entre deux et 18 ans. « Avant d'arriver à l'orphelinat, ces enfants vivent dans des conditions indescriptibles, affirme Claude Vermette. Quand elles y entrent, elles sont comme des trous sans fond tellement elles ont faim. Cela prend environ un an pour stabiliser leur état de manque. C'est pourquoi nous voulons apporter tout ce qu'on peut. »



photo : Gracieuseté famille Vermette

Adèle Vermette et les orphelines du Mexique sont très heureuses de se retrouver année après année. Elles font un peu partie de la même famille.

Les légumineuses, fournies depuis deux ans par Parent Seed Farm, nourrissent les petites mexicaines durant une année entière. Pour ce qui est des dons en argent, ils permettent aux enfants d'accéder à une meilleure éducation. « Une fois qu'elles ont atteint l'âge de 18 ans, les filles doivent quitter l'orphelinat pour travailler et malheureusement, plusieurs retournent à la rue, constate Claude Vermette. Avec l'argent que nous leur apportons, les sœurs en charge de l'orphelinat peuvent les garder quelques années de plus, ce qui leur permet d'étudier. Il y en a même six ou sept qui ont décidé d'aller à l'université, laquelle n'est pas subventionnée par le gouvernement dans ce pays. »

Depuis quelques années, les Vermette organisent un déjeuner-communion à Sainte-Agathe après la messe, où il est possible de contribuer à leur projet. Cet événement aura lieu le 20 octobre et il sera accompagné d'un encan chinois. « Les gens sont toujours très généreux, soutient Claude Vermette. L'an passé, les Chevaliers de Colomb nous ont même appelés pour faire un don. » (1)

Si plusieurs les voient comme des personnes qui font beaucoup pour leur prochain, Claude et Adèle Vermette, quant à eux, n'en sont pas si certains. Venir en aide aux orphelines du Mexique leur apporte aussi énormément. « Souvent, les gens disent que l'on fait des choses extraordinaires, mais ce n'est pas vrai, affirme Adèle Vermette. Les filles sont très reconnaissantes, elles apprécient tout et ne gaspillent rien. Elles nous donnent beaucoup d'amour et nous permettent de retrouver des valeurs plus humaines. »

(1) Il est également possible de contacter Adèle ou Claude Vermette pour faire un don en composant le 882-2224.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

ENTREPRISES RIEL INC.

ENTREPRISES RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9

Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@corpriel.com

Assurances Lavergne — **(204) 433-7758**
Voyages Lavergne — **(204) 433-3700**

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
L'achat local c'est vital! Par des francophones depuis 1945!

AGENT IMMOBILIER

Service bilingue

RE/MAX performance realty



NICOLE LANDRY MILNER
(204) **255-4204**

BRUNET Monuments Inc.
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

LOEWEN FUNERAL CHAPELS

Steinbach **Tél.: 326-1351**

Cet espace est à votre disposition!

Apparel GRAPHICS INC

- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735

SERVICE ET QUALITÉ

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants :

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery • 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher • 390, boul. Provencher
Librairie À la page • 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface • 230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
Esso • *Parc Windsor* • 192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service • 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*
Le Dépanneur • *Saint-Laurent*
Dépanneur Cheyenne • *Sainte-Agathe*

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



CFP **Robert V. Dupuis, BA, CFP**
Planificateur financier agréé

1345, chemin Waverley,
bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6

TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688

Groupe Investors

DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.

BDO

BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
7e et 8e étages, 200, avenue Graham
Téléléphone : (204) 956-7200 Winnipeg (Manitoba) R3C 4L5
Télécopieur : (204) 926-7201 Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones :

Arthur Chaput, ca, cfp	Raymond Desrochers, ca, cfe	Lise Deleurme, ca
Pamela Dupuis, ca	Nicole Gisiger, ca	Lucile Griffiths, ca
Yves Lagassé, ca	Travis Leppky, ca, cisa	Henri Magne, ca
Mona Marcotte, ca	Jean-François Parisien	Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca	Bruno Chaput	Chantal St. Pierre
Jacques Marion	Dérick Sabourin	

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
949-1312

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com

- droit commercial et corporatif
- droit des affaires / entreprises
- vente / achat de propriété; (financement)
- testaments et successions.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com

- droit d'auteur
- propriété intellectuelle
- marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com

- litige général.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

J. Guy Joubert
Barbara Shields
Marianne Rivoalen
Lee Ann Martin
Christian Monnin
Yvan Lagassé, stagiaire

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1
Téléphone : (204) 957–0050
Télécopieur : (204) 957–0840

Courriel : amt@aikins.com
Internet : http://www.aikins.com

MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4